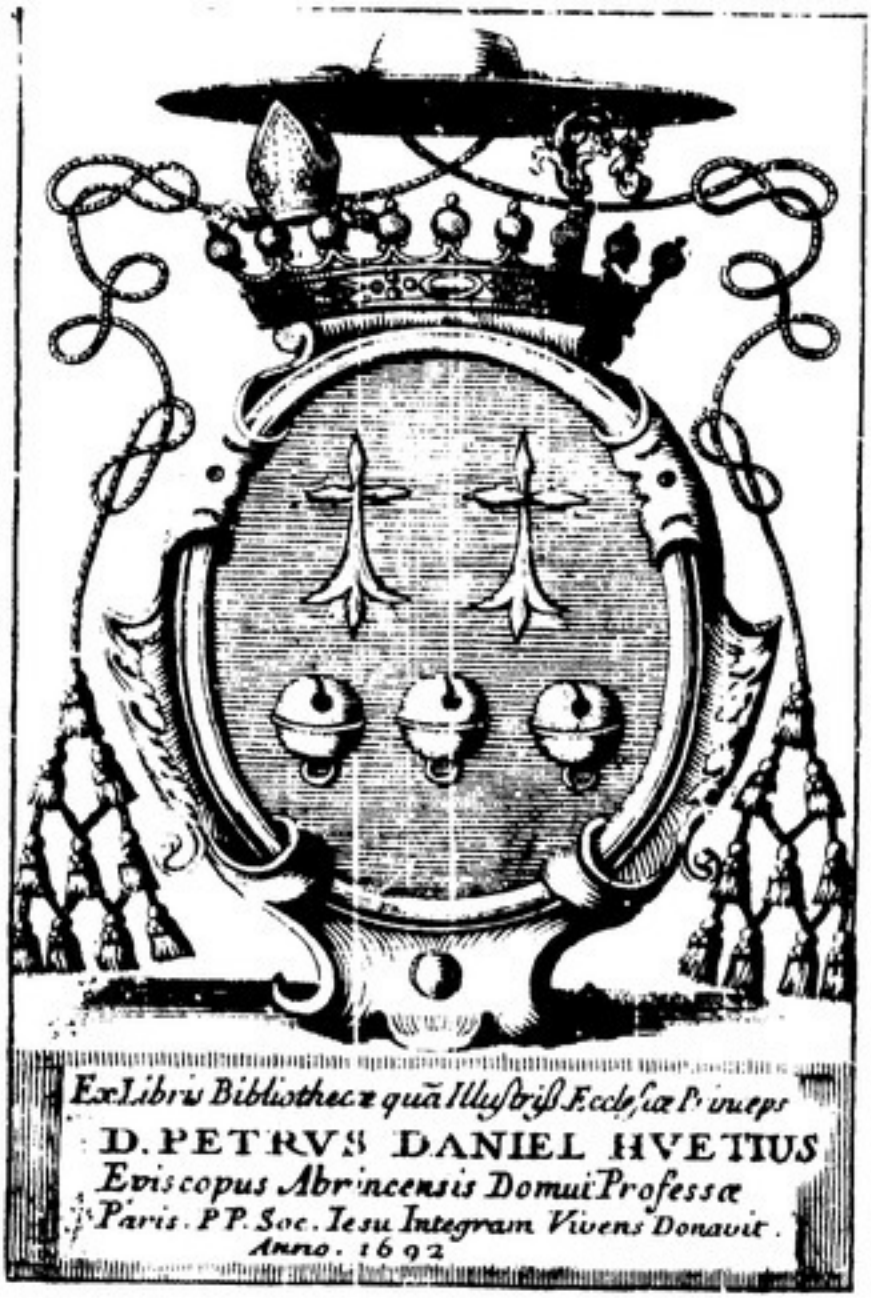
Ex Libris Bibliothecæ quã Illustriss. Eccles. Cæ Princeps
D. PETRVS DANIEL HVETIVS
Episcopus Abrincensis Domui Professæ
Paris. PP. Soc. Iesu Integram Vivens Donavit.
Anno. 1692

LI. E

XXIX. E

NOUVEAUX VOYAGES

DE

Mr LE BARON DE LAHONTAN,

DANS

L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Qui contiennent une relation des differens Peuples qui y habitent ; la nature de leur Gouvernement ; leur Commerce, leur Coutumes, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre.

L'interêt des François & des Anglois dans le Commerce, ce qu'ils font avec ces Nations ; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

4263

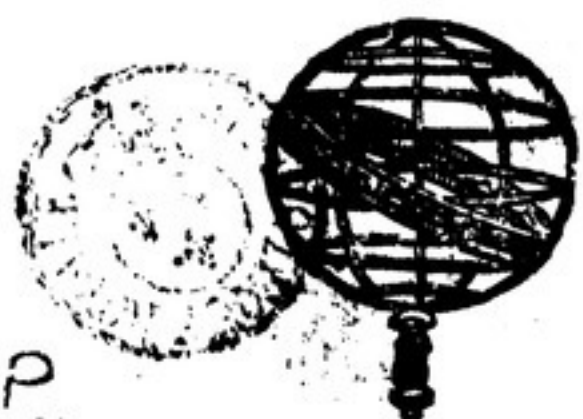

P 7

A LA HAYE,
Chez les Fréres l'Honoré, Marchands Libraire

M. DCCIII.

Ne extra hanc Bibliothecam efferatur. Ex obedientiâ.

A SA MAJESTE'

FREDERIC IV:

ROY DE DANNEMARC, de Norvegue, des Vandales & des Goths; Duc de Sleswick, Holſtein, Stormar & Etſmar, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, &c.

SIRE,

Quand je me ſuis déterminé à donner au Public les Mémoires de

mes Voyages, par une bonne raiſon je n'ai point balancé à faire hommage à VOTRE MAJESTE'. *Mes diſgraces ne vous ſont point inconnue,* SIRE, *puis que vous avez daigné en prendre pitié. Elles ſont d'une nature à ne me faire aucuns tort dans l'eſprit des honnêtes gens. Je ne ſerois point coupable, ſi je n'avois point en tête des perſonnes ſi puiſſantes, que l'on n'eſt point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'eſt avoir tort que de vouloir avoir raiſon contr'elles. Auſſi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTE' *m'a regardé comme ceux qui ſont malheureux, ſans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ſes bontez juſques ſur moi. Souffrez,* SIRE, *que je vous en temoigne ma re-*

con-

connoiſſance. Je preſente à VOTRE MAJESTE' un Livre, qui n'eſt bon que parce qu'il contient la vérité toute pure. J'écrivois tout ſimplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi. & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que ſi j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'art. Enfin, je raconte mes Avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raiſon m'empêchera, SIRE, d'entreprendre de donner à VOTRE MAJESTE' les juſtes loüanges qui lui ſont dûës. J'ai paſſé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'eſt pas là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment; je me contenterai donc, SIRE, de prier le Ciel pour la conſervation de VOTRE MA-

EPITRE.

JESTE' *& de toute la Famille Royalle, je ſuis avec un trés-profond reſpect,*

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE'

Le tr ès-humble & très-obeïſſant Serviteur,
LAHONTAN.

PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer ſans ſe flatter, que cette Relation ne ſera point mal reçûë. L'on en a donné déja pluſieurs au public : mais elles ont toutes un défaut eſſentiel, c'eſt le manque de deſintereſſement & de ſincerité. Les Auteurs ſont des Miſſionnaires c'eſt à dire des gens engagez par leur profeſſion à perſuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs eſt loüable, n'eſt pas tout à fait infructueuſe. De là vient que leurs narrations ne ſont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Meſſes*, de *Miracles*, de *converſions*, & d'autres nu-

nuties directement frauduleuſes, où le bon ſens du ſiecle ne donne pas facilement ; en un mot, ces Auteurs pouſſez par un zéle faux ou véritable ont plûtôt écrit pour le credit de leur cauſe, que pour aprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui ſe paſſe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très-conforme à la verité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cèt air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt

pas

pas difficile de trahir le vrai ; le plus grand impoſteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il ſe trouve un certain caractére dont le juſte diſcernement ſe contente, & qui donne le plaiſir de ne ſe croire point abuſé. Il en eſt de la narration comme de la penſée. Une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répend dans l'ame une douce & aimable lumiere, qui eſt la ſeule & infaillible régle contre l'erreur. Ainſi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que ſa bonne foi.

Il y a long-tems, au reſte, que le public jouïroit de cet agréable amuſement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ſes Memoires les avoit tout prêts. Mais il eſperoit

que Sa Majeſté Trés-Chrêtienne, mieux informée des choſes, rendroit juſtice à l'innocence d'un Officier qui a eu l'honneur de la bien ſervir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de recompenſer d'un emploi de diſtinction. Ce Cavalier à tenté toutes les voyes légitimes pour ſe juſtifier : il a eu le malheur de n'y pouvoir réüſſir. Son ennemi, ſoutenu de quelques apuis qu'on ne veut point deſigner, pour épargner la reputation d'un homme qui occupe l'un des premiers poſte dans le Miniſtere de France, la noirci ſi cruellement & ſi honteuſement, que l'Auteur a perdu toute eſperance de faire valoir ſon bon droit pendant ce Regne-ci. C'eſt ce qui la rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres qu'il n'a pourtant laiſſé aller qu'avec une extréme répugnan-

ce

ce. Le plus preſſant motif qui le fait reſoudre, a été celui de ſon honneur. Ce voyant abſolument ruïné dans l'eſprit de ſon Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de ſe diſculper aux yeux du public, c'eſt une conſolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir combien cét ouvrage peut remplir une loüable curioſité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez ſouhaitables. Le nombre & la diverſité des faits ſurprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très-conforme au goût du ſiecle, qui ne veut point être inſtruit à demi, c'eſt que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement deſſinées. L'on aura le double plaiſir de connoître à fond

les mœurs de ces *Amériquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la veritable diſpoſition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau Monde* pendant pluſieurs années, & qu'il s'eſt fait un devoir de s'inſtruire parfaitement de toutes choſes. Ce n'étoit pas neanmoins ſon deſſein de publier ſes connoiſſes & ſes découvertes ; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son ſtile ne paroîtra peut-être pas des plus pûrs ni des plus châtiez ; mais cela même doit le rendre moins ſuſpect d'affectation ; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine ! ce qui eſt fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en diſconviendra, c'eſt que l'Auteur s'eſt uniquement at-

at-

taché à expoſer ſimplement les choſes ; il ne flatte perſonne , il ne déguiſe rien , & l'on parroit juſtement lui attribuer , les qualitez néceſſaires à tout narateur , d'écrire comme s'il n'avoit ny Patrie , ni Religion. Soit dit ſans faire aucun tort à ce qu'il doit à ſon Dieu , & à ſon Roi.

La Carte miſe à la tête du premier Volume doit ſe raporter à la 16. Lettre du même Volume.

TABLE
DES
LETTRES
DU TOME I.

LETTRE I.

QUi contient une deſcription du Voyage de France en Canada, avec les côtes, paſſage &c. & une remarque ſur la Variation de l'aiman. pag. 1.

LETTRE II.

Qui contient la deſcription des Plantations de Canada, *& comment elles*

elles ſe ſont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs là, ſon climat & ſon terrain. 9

LETTRE III.

Qui contient une aſſez ample deſcription de Quebec *& de l'Iſle* d'Orleans. 14

LETTRE IV.

Qui contient une brieve deſcription des Habitations Sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* S. Laurent *juſqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuſe des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.* 21

LETTRE V.

Qui contient une brieve deſcription des Peu-

TABLE.

Peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment.* 29

LETTRE VI.

Qui contient une ample deſcription des voitures de Canada *qui ſont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait & la maniére dont on les navigue.* 34

LETTRE VII.

Qui contient une ample deſcription du Fleuve S. Laurent *depuis le* Monreal *juſqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de ſon utilité. Entrepriſe de Mr. de la* Barre, *Gouverneur Général, contre les* Iroquois. *Son acommodement, ſes harangues.* 39

LET-

TABLE.

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zéle indiſcret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Deſcription de Chambli. De la deſcente des Sauvages des grands Lacs, pour faire leur Commerce, & comment il ſe fait. 59

LETTRE IX.

Qui contient une deſcription du Commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis* de Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr.* de la Barre. *Deſcription curieuſe de certains Congez pour le Commerce des Caſtors dans les païs lointains.* 66

LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Cham-

TABLE.

Champigni *à la place de Mr. de* Meules *rapellé en France. Il amene des Troupes. Deſcription curieuſe des Raquettes & des chaſſes des* Orignaux, *avec une deſcription de ces animaux.* 72

LETTRE. XI.

Qui contient une autre chaſſe curieuſe de divers animaux. 78

LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil *en Canada avec des troupes. Les troupes & les Milices ſont à S.* Heléne *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.* 89

LETTRE XIII.

Qui contient un deſcription deſavanta-

tagcuſe de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuſcade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement des Troupes.* 92

LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve deſcription des Païs ſituez ſur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* S. Joſeph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour* Miſſilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle *miraculeuſement conduit. Deſcription de* Miſſilimakinac. 105

LETTRE XV.

Qui contient une Deſcription du Saut Sainte

TABLE.

Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à ſe joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage juſqu'à ſon retour à* Miſſilimakinac. 121

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Miſſilimakinac. *Deſcription de la Baye des* Puants, *& de ſes Villages. Ample deſcrition des Caſtors, ſuivie du voyage remarquables de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Miſſilimakinac. 136

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Miſſilimakinac *pour la* Colonie. *Deſcription des Païs, des Riviéres*

res & des paſſages qu'on trouve en chemin. Incurſion funeſte des Iroquois *dans l'Iſle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rappel de Mr. le Marquis* de Denonville.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac *Sa réception. Son Voyage à* Monreal. *Rétabliſſement du* Fort de Frontenac. 198

LETTRE XIX.

Qui contient les incurſions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeſte Ambaſſade des* François *chez les* Iroquois. *Entrepriſe mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois *venant*

tant par terre attaquer la Colonie. 203

LETTRE XX.

Qui contient une ſeconde entrepriſe conſidérable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la reponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France. 209

LETTRE XXI.

Qui contient une deſcription des Bureaux des Miniſtres d'Etat, & les ſervices mal récompenſez à la Cour. 219

LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de

TABLE.

de la Rochelle *pour* Quebec, *ſa Navigation juſqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaiſſeau Anglois qu'il cambatit. Son Vaiſſeau échoüé. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *&* d'Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoiſes.* 225

LETTRE XXIII.

Qui contient la priſe de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares ſurprend des Coureurs de bois, eſt enſuite ſurpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propoſe un projet d'entrepriſe à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaiſance, *ou une Flote* Angloiſe *vient pour enlever ce poſte. Elle manque ſon coup. L'Auteur continuë ſon voyage.* 231

LET-

TABLE.

LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entrepriſe par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi à donne à l'Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Iſle de Terre Neuve, *&c avec une Compagnie Franche.* 247

LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaiſance. *Une Flole de* 30. *Vaiſſeaux* Anglois *vient pour ſe ſaiſir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué ſon coup. Raiſons du mauvais ſuccés des* Anglois *en toutes leurs entrepriſes d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec la Gouverneur de* Plaiſance. *Départ de l'Auteur pour le* Portugal. *Combat contre un Corſaire de* Fleſſingue, *&c.* 255.

Explication de quelques Termes qui ſe trouvent dans le Premier Tome. 267

TABLE.

Tom. Pag.

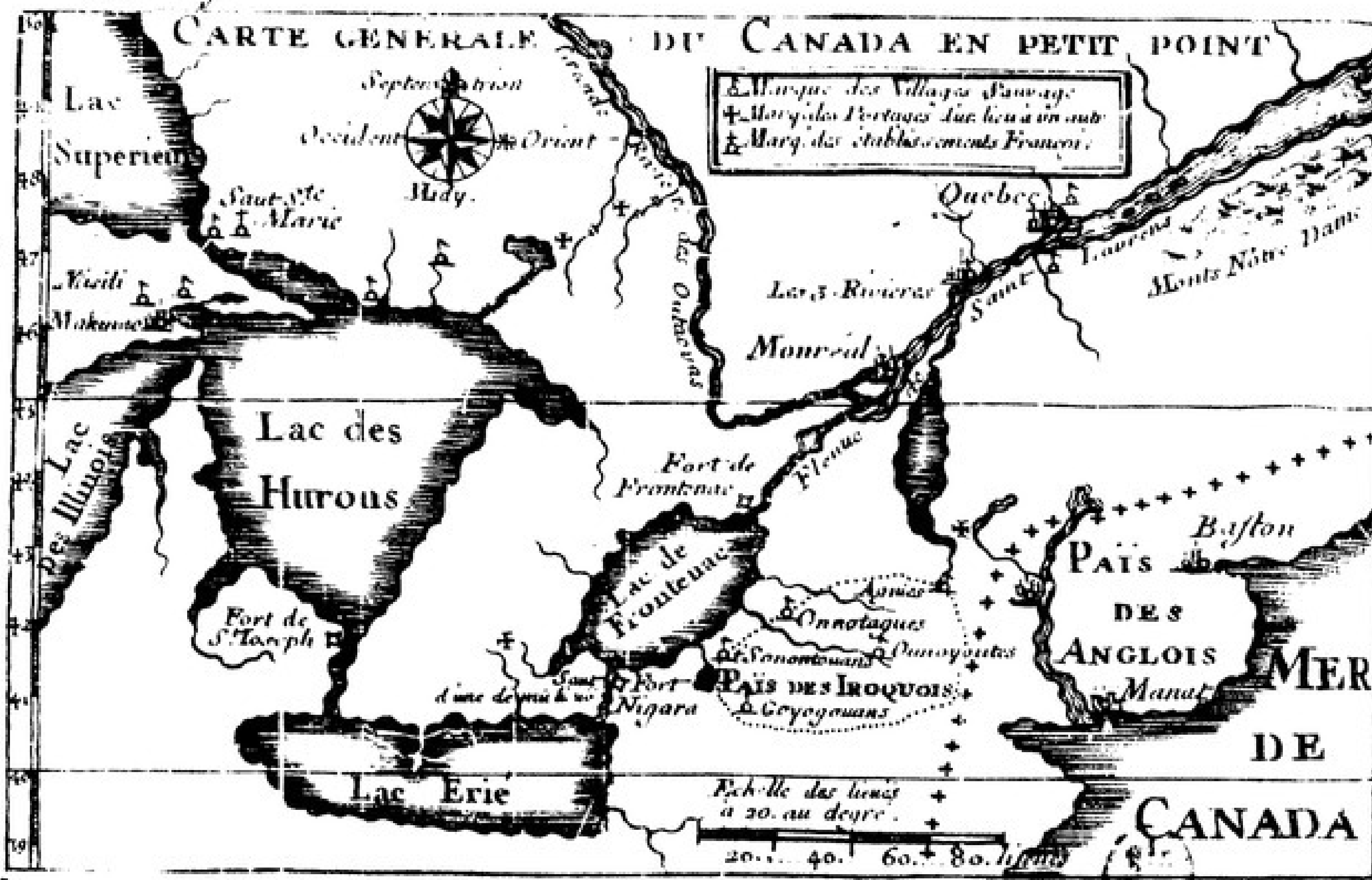
CARTE GENERALE DU CANADA EN PETIT POINT
Marque des Villages Sauvage
Marq. des Portages d'un lieu à un autre
Marq. des Establissements François
Septentrion
Occident
Orient
Midy
Lac Superieur
Saut Ste Marie
Makinac
Lac des Hurons
Lac des Illinois
Fort de St Joseph
Lac Erie
Lac de Frontenac
Fort de Frontenac
Fort Nigara
Grande Riviere des Outaouas
Quebec
Les 3 Rivieres
Monreal
Fleuve Saint Laurens
Monts Notre Dame
Agnies
Onnotagues
Sonontouans
Oneyoutes
PAIS DES IROQUOIS
Goyogouans
Baston
PAIS DES ANGLOIS
Manat
MER DE CANADA
Echelle des lieues à 20. au degré
20. 40. 60. 80. lieues

VOYAGES
DU
BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une deſcription du Voyage de France en Canada, avec les côtes, paſſages, &c. & une remarque ſur la Variation de l'aiman.

MONSIEUR,

Je ſuis ſurpris que le Voyage du nouveau monde puiſſe tant effrayer ceux qui ſont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'eſt rien moins que ce qu'on s'imagine. Il eſt vrai que la courſe eſt un peu longue, mais l'eſperance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'en-

nuye en chemin. Je vous manday à mon départ de la *Rochelle*, les raiſons que Mr. le *Fevre de la Barre* Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la reſolution qu'il a priſe de détruire abſolument les *Iroquois*, qui ſont des peuples ſauvages trés-belliqueux. Ces barbares ſont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du ſecours, & ils ſont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruiſions tôt ou tard. Ce Général croyoit que le Roi lui envoyeroit ſept ou huit cens hommes, mais la ſaiſon étoit ſi avancée quand nous partimes de la *Rochelle*, qu'à peine oſa-t'on riſquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de deſagreable en cette traverſe ſi ce n'eſt quelques jours de tempête ſur les écores du banc de Terre-Neuve, ou les vagues ſont effroyables pour peu de vent qu'il faſſe. Nôtre Fregate y receut quelques coups de Mer, mais comme ces accidens ſont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étois ſi ſurpris de voir les flots s'élever juſqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée* lors qu'il penſa perir au retour de la guerre de Troye. Dés que nous fumes ſur ce Banc ils nous parurent tout à fait diminuez, & le vent ceſſant peu à peu, la mer devint ſi calme & ſi tranquille que nôtre Vaiſſeau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne ſçau-

rez

riez croire quelle quantité de moruës nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente deux braſſes d'eau ſous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer que le poiſſon étoit pris, de ſorte que ce n'étoit que jetter & retirer ſans relâche, mais par malheur on ne peut tirer cet avantage que de quelques bancs où l'on paſſe le plus ſouvent ſans s'arrêter. Au reſte ſi nous fimes bonne chere aux depens de ces poiſſons, ceux qui reſterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de pluſieurs Soldats qui moururent du ſcorbut & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours aprés. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüeſt-Nord-Oüeſt nous fumes contraints de louvoyer cinq ou ſix jours. Enſuite il ſauta vers le Nord, & nous allâmes atterrir heureuſement au Cap de *Raſe*, quoique nos Pilotes fuſſent aſſez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cet atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché ſur le faite du grand Hunier lequel ſe prit à crier *terre*, *terre*, de même que St. Paul cria à l'approche de *Malthe*, γην ὀρῶ γην ὀρῶ. Or vous remarquerez que dès que les Pilotes des Vaiſſeaux s'eſtiment près des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Matiniers ſur les Huniers ou ſur les Perroquets pour les découvrir : ceux-cy ſe relevent de deux en deux heures juſqu'à l'entrée de la nuit, auquel tems on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aper-

çû la terre. En cet état le bâtiment n'avance preſque point, puis qu'il ne va juſqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on ſe met très-ſouvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il eſt important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder; cela eſt ſi vrai que le Mateſot qui les découvre eſt aſſuré de tirer quelque piſtole des paſſagers, qui ſont obligez de le recompenſer avec plaiſir en pareille occaſion. Vous remarquerez que l'*Aiman* varie vint & trois degrez vers le Nordoüeſt ſur le Banc de Terre Neuve, c'eſt-à-dire que la fleur de lis du compas ou de la bouſſole, qui doit naturellement ſe tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde lors qu'on eſt ſur ce Banc que le Nord-Nord-Oüeſt & un degré vers l'Oüeſt; c'eſt-ce que nous avons obſervé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus aſſurez nous portames deſſus à pleine voile, à deſſein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire la joye ſe repandit dans le Vaiſſeau. On ne parla plus du ſort des malheureux qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le batême de ceux qui faiſoient ce Voyage la premiere fois. Voici la deſcription de ce batême. C'eſt une cérémonie impertinente qui ſe pratique par les gens de Mer, dont l'humeur eſt auſſi bizare que l'élement ſur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Il profanent ce Sacrement de la maniére du mon-

monde la plus abſurde, par un uſage établi depuis très-long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguiſez avec des gueuilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais paſſé ſur certains parages de jurer à genoux ſur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils obſerveront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on obſerve envers eux, toutes les fois que l'occaſion s'en préſentera. Dès qu'ils ont prêté ce ſerment ridicule, on leur jette cinquante ſeaux d'eau ſur la tête, ſur le ventre, ſur les cuiſſes & ſur tout le reſte du corps, ſans avoir égard au tems ny à la ſaiſon. Les principaux endroits où cette folie ſe pratique ſont ſous l'Equateur, ſous les Tropiques, ſous les Cercles Polaires, ſur le Banc de Terre-Neuve & aux Détroits de Gibralta, du Sond & des Dardanelles. Au reſte les perſonnes de quelque diſtinction n'étant pas ſujets à cette loy, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou ſix flacons d'eau de vie aux Matelots du Vaiſſeau. Trois ou quatre jours aprés ce baréme nous découvrîmes le Cap de Raye ſur le ſoir, & nous entrâmes enſuite heureuſement dans la Baye *S. Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un Calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous euſſions veu durant la traverſe. Il ſembloit que cette journée nous fut donnée pour nous dedommager des pluyes, des broüillards & des gros vents que nous avions eſſuyez dans le voyage. Nous vîmes le

combat de l'*Eſpadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les ſauts que cet *Eſpadon* faiſoit hors de l'eau pour darder ſa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle etoit obligée de reprendre haleine, ce ſpectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaiſſeau, les Matelots qui ne ſont pas moins ſuperſticieux que les Egyptiens preſageoient quelque fâcheuſe tempête, mais nous en fumes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyames pendant ce tems-là entre l'Iſle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous appercûmes deux jours après les *Iſles aux Oiſeaux* à la faveur d'un vent de Nord-Eſt qui nous porta à l'entrée du fleuve *St. Laurent*, par le Sud de l'Iſle d'*Anticoſtie* ſur le Banc de laquelle nous penſâmes échoüer pour l'avoir rangée de trop près. Un ſecond calme nous ſurprit à l'embouchеure de ce fleuve ſuivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Tadouſſac* où nous jettames l'ancre. Ce fleuve a 4. lieuës de largeur en cet endroit là, & vingt deux à ſon emboucheure, mais il s'étreſſit peu à peu en remontant vers ſa ſource. Nous levâmes l'ancre deux jours après à la faveur du vent d'Eſt & de la marée qui nous fit paſſer heureuſement le pas de *l'Iſle Rouge*, où les courans ſont ſujets à jetter les Vaiſſeaux ſur la côte, auſſi bien qu'à *l'Iſle aux Coudres* ſituée à quelques lieuës plus haut. Nous ne fumes pas ſi heu-

* *Eſpadon eſt un poiſſon de dix à quinze pieds de longueur, & de quatre pieds de circonférence ayant autour du museau une ſpece de ſcie de 4 pieds de long, de quatre pouces de large & de ſix lignes d'épaiſſeur.*

heureux à ce ſecond paſſage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit ſur les Rochers ſi nous n'euſſions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoique nous nous ſerions ſauvez facilement ſi le Vaiſſeau eût fait naufrage. Nous apareillâmes le lendemain le même vent s'étant augmenté, & le jour ſuivant nous mouillâmes à la traverſe du *Cap Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieües d'étenduë ne laiſſe pas d'être dangereuſe lors qu'on ne ſait pas bien le chenail. Il ne nous reſtoit plus que ſept lieües de navigation juſques à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de moüiller. Au reſte nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre ſi couverte de nege depuis l'Iſle Rouge juſqu'ici, que nous avons été ſur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier paſſage, quoiqu'il ne nous reſtât plus que trente lieües à faire. Nous craignions d'être ſurpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre courſe ſans perir, mais graces à Dieu nous en voilà quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes ſont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouverneur, & comme il faut ſe preparer à mettre pied à terre, je ſuis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce pays, ſi ce n'eſt qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une deſcription plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'apprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la de-

couverte d'un grand fleuve qui ſe décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour paſſer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

Au Port de Quebec le 8. Novembre 1683.

LETTRE II.

Qui contient la deſcription des Plantations de Canada, *& comment elle ſe ſont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, ſon climat & ſon terrain.*

MONSIEUR.

Dès que nous eumes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voiſinages de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'eſt connu en Europe que pour côtes de la mer, c'eſt-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre ſorte de terrain qui la retient dans ſes bornes ; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village ſont inconnus on ſe ſert de celui de côtes qui ſont des Seigneuries, dont les habitations ſont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & ſituées ſur le rivage du Fleuve de S. *Laurent*. On dit telle côte à quatre lieuës d'étenduë,

une autre en a cinq, &c. Les Païſans y vivent ſans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentils-hommes en France. Quand je dis Païſans je me trompe, il faut dire habitans, car ce tître de Païſan n'eſt non plus receu ici qu'en *Eſpagne*, ſoit parce qu'ils ne payent ni ſel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chaſſe & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aiſée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations ſont ſituées ſur les bords du fleuve de St. *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'eſt qu'un bois de haute fûtaye, ils ſont obligez de couper les arbres & d'en tirer les ſouches avant que d'y pouvoir mettre la Charuë. Il eſt vrai que c'eſt un embarras & de la dépenſe dans les commencemens, mais auſſi dans la ſuite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dés qu'on y peut ſemer, ces terres vierges raportent au centuple. On ſeme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes ſur les champs on les tranſporte dans les granges juſqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain ſort mieux de l'épi. On y ſeme auſſi des pois qu'on eſtime beaucoup en France. Tous les grains ſont à tres-bon marché dans ce païs auſſi bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte preſque rien d'achap en comparaiſon du tranſport, qui cependant eſt fort peu de choſe. La plûpart de ces Habitans ſont des gens

* *Arpent eſt un place de terre de cent perches en quarré de 18 pieds de long*

gens libres qui ont paſſé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établiſſemens. D'autres qui après avoir quitté le metier de la guerre il y a trente ou quarante ans lorſque le Regiment de *Carignan* fut caſſé, embraſſerent celui de l'agriculture. Les terres ne coutérent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choiſirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaſte continent n'eſt qu'une forêt.) Les Gouverneurs Généraux leur donnerent des conceſſions, pour trois ou quatre lieuës de front & de la profondeur à diſcretion, en même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils ſouhaiterent, moyennant un écu de fief par arpant. Aprés la reforme de ces Troupes on y envoya de France pluſieurs Vaiſſeaux chargez de filles de moyenne vertu, ſous la direction de quelque vielles Beguines qui les diviſerent en trois Claſſes. Ces Veſtales étoient pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres en trois differentes ſales, où les époux choiſiſſoient leurs épouſes de la maniere que le boucher va choiſir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi, contenter les fantaſques dans la diverſité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de graſſes & de maigres; enfin chacun y trouvoit chauſſure à ſon pied. Il n'en reſta pas une au bout de 15. jours. On m'a dit que les plus graſſes furent plûtôt enlevées que les

autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur menage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le batême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elle sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adressoient à ces directrices ausquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Boeuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze ecus avec certaines armes que les grecs appellent χειρα. Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a près de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé; la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes car on y fait des feux prodigieux

digieux

digieux pour ſe garantir du froid qui eſt exceſſif depuis le mois de Decembre juſqu'en Avril. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre eſt auſſi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroit ſurprenant pour un païs ſitué au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la quantité de montagnes dont ce vaſte continent en couvert. Quoi qu'il en ſoit, les jours y ſont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils ſont ſi clairs & ſi ſerains qu'il ne paroît pas en trois ſemaines un nuage ſur l'horiſon. Voilà tout ce que je puis vous aprendre juſqu'à preſent. J'eſpere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui eſt la Ville du païs la plus avancée vers le haut du fleuve.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A la Côte de Beaupré le 2. May. 1684.

LET-

LETTRE III.

Qui contient un aſſez ample deſcription de Quebec *& de l'Iſle* d'Orleans.

MONSIEUR,

La curioſité me porta vers l'*Iſle d'Orleans*, avant que de m'aprocher de *Monreal* ; Cette Iſle à 7. lieuës de longueur & trois de largeur ; elle s'étent de la traverſe du *Cap Tourmente* juſques à une lieüe & demi de *Quebec*, où ce fleuve ſe partage en deux branches. Le chenail du Sud, eſt celuy des Vaiſſeaux, car il ne ſauroit paſſer que de petites barques par celui du Nord à cauſe des batures & des Rochers. Cette Iſle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faiſoit valoir lui-même. Elle eſt toute entourée d'habitations où il ſe recueille toutes ſortes de grains. *Quebec* eſt la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit eſt à peu près d'une lieüe, ſa latitude quarante ſept dégrez & douze minutes, ſa longitude en eſt incertaine, auſſi bien que celle

la Lettre 20e Page 209. explique cette attaque

Tom. 1er Pag. 4.

PROFIL DE LA VILLE DE QUEBEC et de ses environs attaqués par les Anglois en l'année 1690.

A. Chateau du Port
B. Logis du gouvernement
C. Citadelle toute de pierre taillée
D. Magazin aux poudres
E. Recollets
F. Eglise de la basse Ville
G. Cathedrale.
H. Seminaire.
I. les Jesuittes.
L. Evesché.
K. l'Hôtel Dieu
M. Platte forme ou batterie de Canons.
N. Cul de Sacq.
O. Les Ursulines.
P. Pointe de Levi
Q. Marquisat ou Seigneurie de Beaupor
R. Village dépendant de Beaupor
S. Montlage de la Flotte Angloise
T. Chaloupe angloise qui alloit et revint de son Major
V. Vaisseaux Anglois
X. Chaloupes Angloises portant les troupes à terre
Y. Lieu de la descente des troupes Angloises
Z. Bois taillis ou les troupes Angloises furent repoussées par les Francois

de pluſieurs autres païs, n'en déplaiſe à Meſſieurs les Geographes, qui content 1200. lieües de la Rochelle en cette Ville ſans s'être donnez la peine d'en meſurer le chemin. Quoiqu'il en ſoit elle n'eſt que trop éloignée de France pour les Vaiſſeaux qui en viennent, car leur traverſe dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aiſement l'atterrage de *Bel-Iſle*, qui eſt le plus ſeur & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raiſon de ceci eſt que s'il fait cent jours de l'année des vens de la partie de l'Eſt; il en fait 260. de celle de l'Oüeſt. C'eſt une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec eſt partagé en haute & baſſe Ville, les Marchands demeurent à la baſſe pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maiſons à trois étages d'une pierre auſſi dure que le marbre. La haute Ville n'eſt pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti ſur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Generaux qui font leur réſidence ordinaire dans ce Fort y ſont commodément logez, joüiſſant en même tems de la veüe la plus belle & la plus étenduë qui ſoit au monde. La Ville manque de deux choſes eſſentielles, qui ſont un quai & des fortifications, il ſeroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres ſe trouvent ſur le lieu même. Elle eſt environnée de pluſieurs ſources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve perſonne

ſonne qui entende aſſez bien l'Hydroſtatique, que pour les conduire à quelques places où l'on pourroit élever des fonteines ſimples où jailliſſantes, chacun eſt obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la baſſe Ville ne reſſentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire tranſporter en bâteau juſque devant leurs maiſons, le bled, le bois & les autres proviſions neceſſaires. Si ceux de la haute ſont expoſez aux vents froids de l'hiver, ils ont auſſi le plaiſir de jouïr du frais en Eté. Il y a un chemin aſſez large de l'une à l'autre, mais un peu eſcarpé, & des maiſons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* eſt fort inégal, & la cimetrie mal obſervée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné ſur le bord d'une petite Riviere, qui ſe joignant au Fleuve de S. Laurent renferme la Ville dans un angle droit. Il eſt logé dans le Palais où le Conſeil Souverain s'aſſemble quatre fois la ſemaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a ſix Egliſes à la haute Ville; la Cathedrale eſt compoſée d'un Evêque & de douze Chanoines qui ſont de bons Prêtres, vivant en communauté comme des religieux, dans la Maiſon du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture ſont ſurprenantes. Ces pauvres Prêtres qui ſe contentent du neceſſaire, ne ſe mêlent uniquement que des affaires de leur Egliſe; où le ſervice ſe fait à l'uſage

de

de Rome. La ſeconde eſt celle des Jeſuites ſituée au centre de la Ville. Elle eſt belle, grande & bien éclairée. Le grand Autel eſt orné de 4. grandes colomnes Cilyndriques & maſſives d'un ſeul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai ſans tâches & ſans fils. Leur Maiſon eſt commode en toutes maniéres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, pluſieurs allées d'arbres ſi touffus, qu'il ſemble en été qu'on ſoit dans une giaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire auſſi que la glace n'en eſt pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conſerver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaiſir de boire frais. Leur College eſt ſi petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troiſiéme eſt celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permiſſion d'y conſtruire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Egliſe,) malgré l'oppoſition de Monſieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jeſuite fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce tems-là dans une Hoſpice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres ſe tiennent encore. La quatriéme eſt celle des Urſelines qui a été brûlée & rébâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme eſt celle des Hoſpitalieres qui ont un ſoin très-particulier des malades, quoi que ces religieuſes ſoient pauvres & mal logées.

Le Conſeil ſouverain de *Canada* ſe tient ici.

icy. Il eſt compoſé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*, qui jugent ſouverainement & ſans appel toutes ſortes de Procés. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur General prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du tems que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe moquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procès ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ny frais ny épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roy que quatre cent livres de penſion par an ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traineaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai veu cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitral, ſans s'appocher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traineaux ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres ſe ſervent

vent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Je vous parlerai des voitures d'été lorſque j'en ſerai mieux inſtruit, On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la deſcription quand je m'en ſerai ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt regnent ordinairement ici le Printems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'hiver & l'été. Adieu, Monſieur, il eſt tems que je finiſſe ma lettre la matiére me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eſt qu'aprés que je ſerai plus inſtruit du Commerce & du Gouvernement politique & Eccleſiaſtique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires ſi exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce ſera ſans faute à la premiere occaſion, car nos troupes reviendront, ſelon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monſieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans ſept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, juſques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete* habitez par des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je ſerai de retour la ſemaine prochaine. Je ne puis vous informer ſitôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ay été cet hiver à la chaſſe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bienfaits & très-agiles, expreſſément pour aprendre leur

leur langue. On l'eſtime beaucoup en ce païs-cy, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à la reſerve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Eſpagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec aſſez de facilité, & comme ils ſe font un vrai plaiſir qu'on aprenne leur langue, ils ſe donnent toute ſorte de peine pour me l'enſeigner.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 15. May. 1684.

LETTRE VI.

Qui contient une brieve deſcription des Habitations ſauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* S. Laurent *juſqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuſe des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celles de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.*

MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal* j'allai viſiter les Villages d'alentour habitez par les ſauvages. Celui de *Lorete* eſt compoſé de deux cens familles *Hurones* qui ont embraſſé le Chriſtianiſme par les ſoins des Jeſuites, quoi qu'avec beaucoup de ſcrupule. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la Chaudiere* ſont compoſez de trois cens familles d'*Abenakis* auſſi Chrétiens, chez qui les Jeſuites ont établi des Miſſions. Je fus de retour à *Quebec* aſſez-tôt pour m'embarquer ſous la conduite d'un Patron qui auroit mieux

mieux aimé voir un fret de Marchandiſe que de Soldats. Le vent de Nord-Eſt nous pouſſa en cinq ou ſix jours, juſqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville ſituée à 30. lieües de celle-cy. On luy a donné ce nom à cauſe de trois Rivieres qui ſe dechargent à un demi quart de lieu de là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle ſe partage en trois branches pour ſe décharger dans le Fleuve St. Laurent. Si nous euſſions navigué la nuit nous y ſerions arrivez le deuxiéme jour, par le ſecours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue ſur le Fleuve dans l'obſcurité. Je n'étois pas faché qu'on mouillât l'ancre tous les ſoirs; car l'obſcurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieües un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne ſont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de Mouſquet. J'eus le plaiſir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui ſont établis depuis *Quebec* juſques à 15. lieües au deſſus. Ils étendent des clayes à marée baſſe juſques à l'endroit du Fleuve où la marée s'eſt retirée. Cet eſpace demeurant lors à ſec, ces clayes barrent & traverſent tout ce terrain deſſeché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de diſtance à autre des ruches, Paniers, Bouteux & bout de quiévres qui demeurent en cet état là trois mois de Printemps & deux d'Automne, ſans qu'on ſoit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée mon-

te

te les Anguilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, ſe trainent en foule vers ces lieux là, & lorſque la marée ſe retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les claiyes qui les empêchant de ſuivre le courant les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en ſont quelque fois ſi remplis qu'ils en rompent. Quand la marée eſt toute baſſe on retire ces anguilles qui ſont auſſi groſſes & auſſi longues qu'il y en ait au monde. On les ſales & on les met en barrique, où elles ſe conſervent un an ſans ſe corrompre. Elles ſont merveilleuſes en toutes ſauces, & les Conſeillers de *Quebec* ſeroient ravis que ces Pêches fuſſent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* eſt une Bicoque ſituée au 46. degré de latitude, elle n'eſt fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire ſon nom prend ſa ſource à cent lieües au Nord-Oüeſt de la plus grande Chaïne de montagnes qui ſoit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui ſont à preſent des ſauvages errants ſans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chaſſes de Caſtors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'expoſent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui ſont plus avant ſur le Fleuve St. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cauſe de ſon peu d'Habitans, qui d'ailleurs ſont fort riches & logez magnifiquement. Le Roy y a établi

bli un Gouverneur qui mourroit de faim, ſi au deffaut de ſes minces appointements il ne faiſoit quelque Commerce de Caſtor avec les ſauvages. Au reſte il faut être de la nature du Chien pour y habiter, ou du moins ſe plaire à grater ſa peau, car les puces y ſont en plus grand nombre que les grains de ſable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du Païs étoient originaires de ce lieu là. A trois lieües plus haut nous entrâmes dans *le Lac S. Pierre* qui a ſix lieües de longeur. Nous le traverſâmes avec aſſez de peine, ayant été obligez de mouiller & lever l'ancre à diverſes repriſes, à cauſe du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poiſſoneuſes, à l'embouchcure deſquelles je decouvris de très-belles Maiſons avec mon teleſcope. Le vent d'Eſt s'étant élevé ſur le ſoir, nous ſortîmes du Lac, & nous demeurâmes enſuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve juſques à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portaſſent à plein, & que nous n'euſſions que deux petites lieües à faire juſques-là. *Sorel* eſt une Côte de quatre lieües de front. Il ſe décharge au pié de la Maiſon Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans la Fleuve de Saint Laurent, après avoir formé une Caſcade de deux lieuës à *Chambly*. De là juſqu'ici nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, ſoit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Iſles pendant le chemin, & le Fleuve eſt ſi garni d'habi-

d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juſte raiſon que ce ſont deux Villages de ſoixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal*. Elle eſt ſitué au 45. degrez de latitude, & quelques minutes, dans l'Iſle du même nom, qui peut avoir 14. lieües de longueur & cinq de largeur. Meſſieurs du Seminaire de S. *Sulpice* de Paris en ſont Seigneurs & propriaitaires. Ils ont la nomination du baillif & autres Officiers de Juſtice, & même autrefois ils avoient celle du Gouverneur. Cette petite Ville eſt ouverte ſans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il ſeroit aiſé d'en faire un poſte imprenable par l'avantage de ſa ſituation, quoique ſon terrain ſoit égal & ſablonneux. Le Fleuve de S. Laurent, qui paſſe au pied des Maiſons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaiſſeaux de paſſer outre. Ses courants leur en défendent la navigation plus avant; car à un demi quart de lieüe de là, on ne voit que rapides, Caſcades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en eſt Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointements, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par ſon grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a ſon Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de ſa Charge, non plus que ſes Officiers: Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands Lacs du *Canada*, deſcendent

ici preſque tous les ans, avec une quantité prodigieuſe de Caſtors qu'ils changent pour des armes, des chaudieres, des haches, des coureaux & mille autres Marchandiſes ſur leſquelles on gagne juſques à deux cens pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les preſents de ces Peuples. Ce ſéjour me paroît aſſez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette ſaiſon-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandiſes chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Caſtors. J'en vis revenir il y a ſept ou huit jours 25. ou 30. chargez exceſſivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot qui portoient 20. quintaux peſant, c'eſt-à-dire quarante paquets de Caſtors valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou 18. mois en leur voyage. Vous ſeriez ſurpris de voir les débauches, les feſtins, les jeux & les dépenſes que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils ſont arrivez. Ceux qui ſont mariez ſe retirent ſagement chez eux; mais ceux qui ne le ſont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des priſe en courſe. Ils diſſipent, mangent, boivent & joüent tout pendant que les Caſtors durent, & quand il ſont à bout, ils vendent dorures, dantelles & habits. Enſuite ils ſont obligez à recommancer des voya-

voyages, pour avoir lieu de ſubſiſter. Au reſte, Meſſieurs de S. *Sulpice* ont le ſoin d'envoyer ici des Miſſionnaires de temps en temps, qui vivent ſous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils ſont logez dans une belle, grande & magnifique maiſon de pierre de taille. Leur Egliſe ne l'eſt pas moins. Elle eſt bâtie ſur le modele de celle de S. *Sulpice* de Paris, & l'Autel eſt particulierement *Iſolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Iſle produiſent un bon revenu, car les habitations ſont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres danrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Iſle n'eſt pas encore peuplé. Ces Seigneures n'ont jamais voulu permettre que les Jeſuites ni les Recolets y plantaſſent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils ſeront obligez d'y conſentir. J'ai veu à une lieüe d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve à deux lieües d'ici, ſous la direction du Pere *Bruyas* Jeſuite. J'eſpere partir d'ici au premier jour, c'eſt-à-dire aprés que Monſieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France Il n'attend que l'arrivée du premier Vaiſſeau pour quitter *Quebec*. Je ſuis deſtiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourai vous aprendre des choſes qui

vous paroîtront auſſi nouvelles qu'elles me ſeront peut-être deſagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Montreal *ce* 14. *Juin* 1684.

LETTRE V.

Qui contient une briéve deſcription des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & c mment, & c.*

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'attendois pas d'avoir ſitôt de vos nouvelles, & j'ai été ſurpris agréablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr vôtre frere m'adreſſe. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaiſir ce qui s'eſt paſſé en Europe depuis mon départ; Ce détail conſole dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration eſt fort exacte, & je vous en ſuis ſenſiblement obligé. Vous me priez de vous faire une deſcription des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juſte quelles gens ce ſont, & comment ils ſe gouvernent. Je voudrois me ſentir capable de vous ſatisfaire, car vous ne doutez point

que je ſuis parfaitement diſpoſé à vous obliger ; mais comme je dois partir après demain pour aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le tems de m'informer de bien des choſes, ni de conſulter pour cela beaucoup de perſonnes qui ont fait pluſieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais auſſi-tôt que j'y ſerai, je ne manquerai point de vous inſtruire des choſes à meſure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui ſuit.

Ces Barbares compoſent cinq Cantons, à peu prés comme les Suiſſes ; ſous des noms differents, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; ſavoir les *Tſonontoüans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage eſt preſque égal dans les cinq Villages éloignez de trentre lieües les uns des autres, & ſituez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils appellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le feſtin d'Union & fumer dans le grand Calumet des 5. Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à ſavoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique pluſieurs ne faſſent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze milles. Ces peuples ſont alliez des Anglois depuis long-

temps,

tems, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc*, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur eſt neceſſaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes; quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoiſſant en aucunes maniére le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada*, juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Couſſelles* & de *Trací*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'hiver & l'été par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrétiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre vingt dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui

releva Mr. de *Courſelle*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont ſur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à ſon tour des entrepriſes inutiles, & fort onereuſes au Roy. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les diſpoſer à faire une paix ſincere & durable. Il avoit en veüe trois choſes judicieuſes. La premiere étoit de raſſûrer la pluſpart des Habitans François, qui étoient ſur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en *France*, ſi la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à ſe marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troiſiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raiſons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambaſſade quelques Canadiens à leurs Villages, » pour les aſſûrer que le Roy ayant été in-» formé qu'on leur faiſoit la guerre ſans » cauſe, l'avoit fait partir de *France* pour » faire la paix, & leur procurer en même » temps toutes ſortes d'avantages touchant » le Commerce. Ils écouterent ces propoſitions avec plaiſir; car le Roy *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à ſon Gouverneur de la *Nouvelle York* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus, &

& qu'ils ſe verroient accablez par des forces conſiderables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monſieur de *Frontenac*, aprés leur avoir donné parole de ſe trouver au nombre de quatre cens, au lieu où eſt à preſent ſitué le Fort qui porte ſon nom, & où ils conſentoient que ce Gouverneur parut, avec le même nombre de gens. Quelques mois aprés les uns & les autres s'y trouverent, & la paix ſe fit. Monſieur de la *Salle* fut trés-utile à ce Gonverneur par les bons Conſeils qu'il lui donna, & que le temps ne me permet pas de vous raporter. Je ſuis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus ſavant quand je le ſerai moi-même. Je ſuis juſqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre &c.

A Monreal *le* 18. *Juin* 1684.

LETTRE VI.

Qui contient un ample deſcription des voitures de Canada *qui ſont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait, & la maniére dont on les navigue.*

MONSIEUR,

Je comtois de partir aujourd'hui ; mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage eſt retardé de deux jours. Je profite de mon loiſir pour vous faire une courte deſcription de ſes voitures fragiles ; ce qui vous ſervira beaucoup à l'intelligence des courſes de ce païs-ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits ; mais comme on ne peut ſe ſervir que des premiers pour des entrepriſes de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur eſt pourtant differente, c'eſt-à-dire de dix pieds de longueur, juſques à vingt-huit. Les plus

Tome 1.er Page 34

Canot des Iroquois d'Ecorce d'Ormeau.

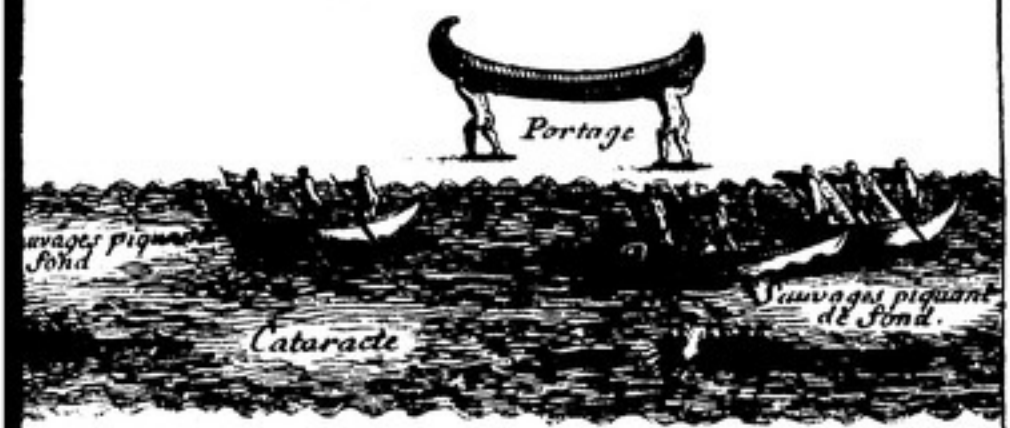

Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.

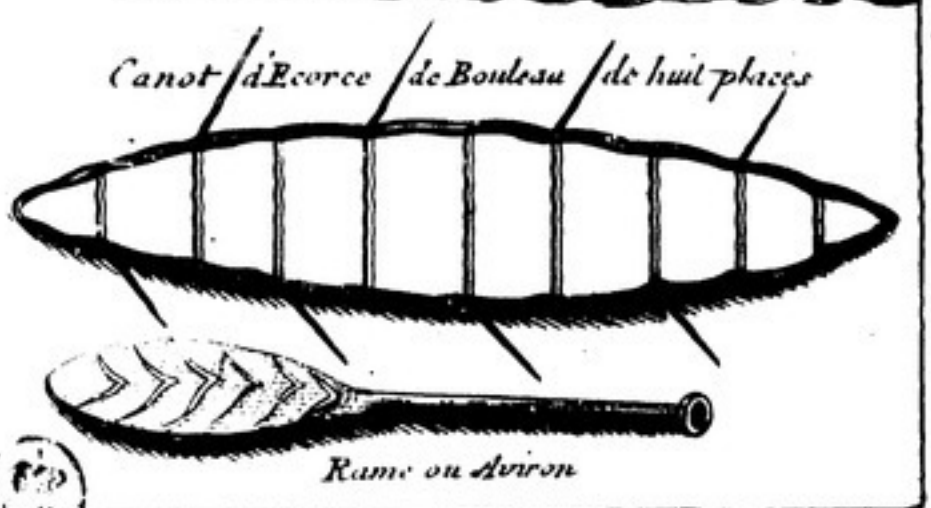

plus petits ne contiennent que deux perſonnes. Ce ſont des coffres à mort ; On y eſt aſſis ſur les talons ; Pour peu de mouvement que l'on ſe donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre ils renverſent. Les plus grands peuvent contenir aiſément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire quand on veut s'en ſervir pour tranſporter des vivres ou des marchandiſes, trois hommes ſuffiſent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut tranſporter juſqu'à 20. quintaux. Ceux-ci ſont ſûres & ne tournent jamais quand ils ſont d'écorce de *Bouleau*, laquelle ſe leve ordinairement en hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres ſont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique ſouvent une ſeule écorce ne ſuffiſe pas. Le fond eſt pourtant d'une ſeule piéce auquel les Sauvages ſçavant coudre ſi artiſtement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une ſeule écorce. Ils ſont garnis ou de cliſſes & de varangues d'un bois de cédre preſque auſſi leger que le liége. Les cliſſes ont l'épaiſſeur d'un écu ; l'écorce, celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans leſquels ſont enchaſſées les pointes de varangues & où les huit barres qui le lient & le traverſes ſont attachées. Ces bâtiments ont 20. pouces de profondeur, c'eſt-à-dire des bords juſqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de lon-

gueur & 4. & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils ſont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avoüer, qu'ils ſont en récompenſe bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent ſur le caillou ou ſur le ſable, les crevaſſes de l'écorce s'entrouvrent, enſuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandiſes. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevaſſe ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on eſt obligé de le décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte : car ils peſent ſi peu que deux hommes les portent à leur aiſe ſur l'épaule, chacun par un bout. Cette ſeule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Riviéres du *Canada* qui ſont remplies de Caſcades, de Cataractes & de courans. Car on y eſt obligé ou de les tranſporter par terre le long de ces paſſages, ou de les traîner dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Riviéres n'eſt pas violente & que la rive n'eſt point eſcarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient ſi l'on ne gagnoit terre lorſque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverſes de quatre ou cinq lieües d'une Iſle à l'autre ; mais c'eſt toûjours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement ſubmergé, on riſqueroit à perdre les vivres &

& ſur tout les Pelleteries qui ſont la principale marchandiſe, pour peu qu'elles fuſſent mouillées. Il eſt vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais il faut un temps à ſouhait pour s'en ſervir. Si le vent eſt un peu fort, quoi qu'en poupe, il eſt impoſſible d'en profiter ſans s'expoſer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui ſoient propres pour ces ſortes des voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vent contenus du Nord-Oüeſt au Nord-eſt, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents ſoufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on eſt obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute ſa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y obſerve. Les Canoteurs agiſſent ſucceſſivement à genoux, debout, & aſſis, voici comment. Ils ſont à genoux lors qu'ils deſcendent les petits Cataractes ou les Caſcades des Riviéres. Ils ſont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides, & ils ſont aſſis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils ſe ſervent ſont faites de bois d'érable de la maniére que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, 6. de largeur, & 4. lignes d'épaiſſeur. Le manche, qui eſt gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils ſe ſervent de perches ou lates de pin pour refouler les courant les plus rapides, & c'eſt-

c'eſt-ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe ; ils ſont également taillez en pointe devant & derriere ; ils n'ont ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres ſans interruption. Ils coutent ordinairement 80 écus. Ils ne durent que cinq ou ſix ans. Celui dans lequel je m'embarque en a coûté 90. Il eſt vrai qu'il eſt de franc Bouleau, & même des plus grands dont on ſe ſerve. On m'apprend aujourd'hui que Mr *de la Barre* leve des milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Iſle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoiſines toutes prêtes à marcher.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 10. *Juin* 1684.

LETTRE VII.

Qui contient une ample deſcription du Fleuve S. Laurent *depuis le* Monreal *juſqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de ſon utilité. Entrepriſe de Mr. de la* Barre *Gouverneur General contre les* Iroquois. *Son accommodement, ſes harangues & les réponces.*

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la rélation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve juſqu'à trois lieuës

lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Loüis*, petit Cataracte ſi violent qu'on fut contraint de ſe jetter dans l'eau juſqu'à la ceinture, pour traîner les Canots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au deſſus de ce paſſage, & aprés avoir vogué 12. lieuës ou environ, partie ſur le Fleuve, partie ſur le *Lac de S. Loüis*, juſqu'au lieu appellé les *Caſcades*, il fallut debarquer & tranſporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë de là. Il eſt vrai qu'on les auroit encore pû traîner en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne ſe fut trouvé au deſſus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la ſeule difficulté de remonter le Fleuve ne conſiſtoit qu'en la peine & l'embarras des portages, mais celle de refouler ſans ceſſe les courans, ſoit en traîtant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou ſix lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buiſſon*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cent pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au deſſus dans le *Lac S. François*, à qui l'on donne 20. lieuës de circonference, & l'ayant traverſé nous trouvâmes des courants auſſi forts que les précédents. Sur tout le *Long Saut* où l'on fit un portage d'une demi lieuë. Il ne nous reſtoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fumes obligez de traîner encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin aprés avoir eſſuyé bien des fatigues

à tous

à tous ces paſſages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne reſtoit plus que vingt lieuës de navigation juſqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quiterent leur perches pour ſe ſervir des *Rames*, l'eau étant enſuite preſque auſſi dormante que dans un Etang; L'incommodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des couſins, & qui ſe trouvent à ce qu'on dit en tous les païs de *Canada*, me ſemble la plus inſupportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont penſé nous conſumer, & comme il n'y a que la fumée qui les puiſſe diſſiper, le remède eſt pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'eſt-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de diſtance à autre, élevées de deux pieds, après quoi on étend deſſous un petit matelas fort étroit, avec des draps & la couverture. Enſuite on couvre ce berceau (qu'on fait ſi long & ſi large qu'on veut) d'un grand linceul qui trainant à terre de tous côtez empêche ces inſectes d'entrer. Dés que nous fûmes debarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes commança à viſiter les fortifications & les trois groſſes barques ancrées au port. Nous y fimes des repatations conſiderables, & ces trois bâtimens furent radoublez & apareillez en fort peu de tems. Ce Fort quarré avoit de grande courtines flanquées de ſix petits baſtions

tions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux, & les murailles étoient ſi baſſes qu'on y auroit pû facilement grimper ſans échelles. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ſes hoirs & ayant cauſe aprés la concluſion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroit avantageuſement ſitué pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoiſes. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur eſt plus facile d'y tranſporter leurs Pelleteries en Canot, que de les tranſporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort inſoutenable en temps de guerre, à cauſe des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parle, où je ſuis perſuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François, ſans autre arme que des cailloux. Imaginez vous, Monſieur, qu'en l'eſpace de vingt lieuës le long de Fleuve, la rapidité de ſes eaux eſt ſi violente, qu'on n'oſeroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'eſt qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué, il eſt impoſſible d'y voyager ſans tomber d'embuſcade en embuſcade, & particulierement ſur les bords de ce Fleuve, où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour ſauter de rocher en rocher, & pour courir dans les brouſailles comme en raſe Campagne. Si nous avions le même

me talent vous pourriez me répondre qu'en faiſant marcher cinq ou ſix cens hommes par terre pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit preſque rien à craindre ; Il eſt vrai, mais auſſi ils conſumeroient plus de vivres que ces Canots n'en ſçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y ſeroient toûjours ſuperieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort ; Je vous en ferai la deſcription lorſque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Gannenſſe* & *Quenté*, qui ne ſont éloignez de ce poſte que de ſept ou huit lieuës, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde auſſi bien que de poiſſon, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leurs donnâmes. Monſieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Août y fut tellement incommodé, qu'au jugement de ſon medecin ſa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conſerverent une pleine ſanté. Dans le friſſon de ces fiévres intermittentes les mouvements convulſifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient ſi violents : que la plûpart des malades periſſoient au deux, ou troiſiéme accès : leur ſang étoit brun, tirant ſur le noir, mêlé d'une eſpéce de ſeroſité jaunâtre, qui reſſembloit aſſez à du pus. Cependant le medecin

de

de Mr. *de la Barre*, à mon avis auſſi peu ſavant qu'Ipocrate, Galien & cent mille autres ſur la veritable cauſe des fiévres, voulant ſoutenir qu'il connoiſſoit la cauſe de celles-ci, ſingera de l'attribuer aux mauvaiſes qualitez de l'air & des aliments. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la ſaiſon donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité ſuffiſante, & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'inſectes & de petits corps impurs qu'on devoroit par la fatale neceſſité de reſpirer, ce qui pouvoit cauſer du deſordre dans la nature. Il ajoutoit à cela que l'eau de vie & les viandes ſalées aigriſſant le ſang, cette aigreur cauſoit une eſpéce de coagulation du chile & du ſang, lors qu'ils ſe mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaiſſiſſoit & l'empêchoit de paſſer dans le cœur auſſi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire qui n'eſt autre choſe que la fiévre. Mais il me ſemble que ſon ſiſtême eſt un peu Iroquois, car ſur ce pied là perſonne n'eût deu en être exempt ; Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens n'en furent point attaquez, mais ſeulement les gens de milice, qui n'étant pas aſſez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de ſe jetter ſans ceſſe à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve ; Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout à fait exceſ-

* Piquer de fonds. *Voyez ma derniere Lettre*

exceſſives, le ſang pouvoit bien ſe glacer par antiperiſtaſe, & cauſer vrai ſemblablement des révolutions dans la nature qui produiſirent les fiévres dont je parle, s'il eſt vrai comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculoſa eſt.*

Dès que la ſanté de ce Général fût un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer ſa marche, quoique ce retardement de quinze ou vint jours à ce Fort, dans une ſaiſon ſi avancée, devoit lui faire connoître que ſon entrepriſe ne manqueroit pas d'échouër. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, que en cinq ou ſix jours nous arrivâmes devant la Riviére de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer inceſſamment. Il aprit là par un Canot, que Mr. Dulhut fit partir de *Miſſilimakinac*, que ſelon ſes ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à ſe joindre à ſon Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extremément rejouï Mr. *de la B re*, s'il eut eu moins de malade. Cependant il étoit fort embarraſſé dans une conjoncture ſi épineuſe, car je ſuis perſuadé qu'il ſe repentit plus d'une fois d'avoir fait une entrepriſe, dont il prevoyoit le méchant ſuccés, & ſon deſſein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre ſur nous. Enfin après avoir murement examiné les ſuites, & conſideré les obſtacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dulhut*, pour lui faire ſavoir, en quelque endroit qu'on le trouvât,

vât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'approcher de ſes Troupes. Heureuſement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent ſi mécontens, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomiſſent contre la Nation Françoiſe. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, très-conſideré des *Iroquois* (qu'ils apellent *Akoueſſan*, c'eſt-à-dire la Perdrix) pour aller au Villages des *Onnontagues*, diſtant de dix-huit lieuës de la Riviére où nous étions campez. Il le conjura de faire ſon poſſible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réüſſit; car peu de jours après on le vit retourner avec un des plus conſidérables Chefs nommé le *Grangula*, ſuivi de trente jeûnes Guerriers. Dès qu'ils furent debarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites ſaumonées, dont la pêche étoit ſi abondante qu'on en prenoit juſqu'à cent d'un coup de filet. Il fit ſçavoir en même tems à ce Chef, *qu'il ſe réjouiſſoit de ſon arrivée, & qu'il ſeroit bien-aiſe de lui parler après qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la precaution de renvoyer les malades à la Calonie, afin que les *Iroquois* n'en euſſent point de connoiſſance; Mr. *le Moine* leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Pronsenat*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une ſimple Eſcorte du Général. Mais par

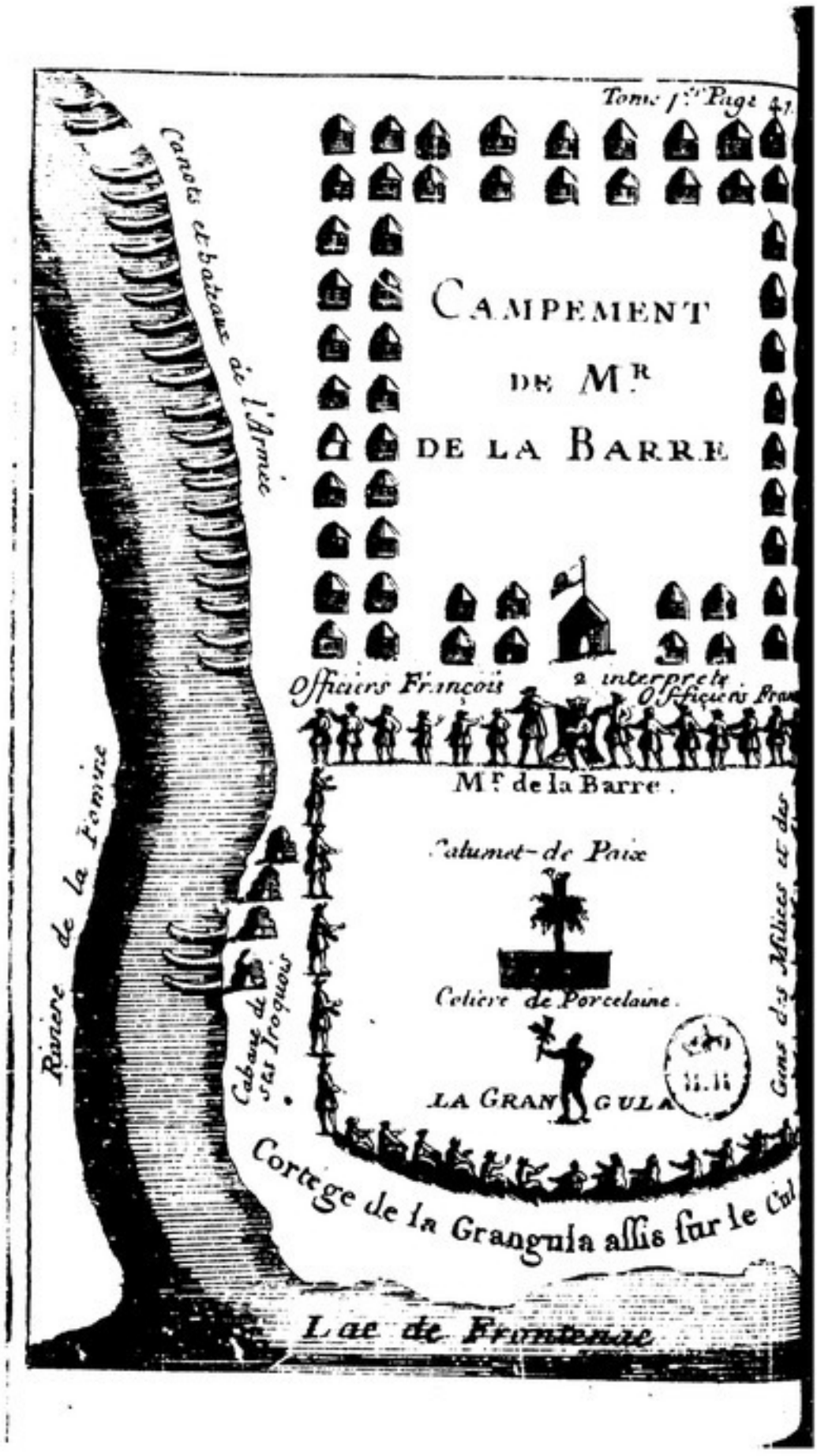
Tome 1.er Page 41.
CAMPEMENT
DE M.R
DE LA BARRE
Canots et bateaux de l'Armée
Officiers François
2 interprete
Officiers Fran
M.r de la Barre.
Calumet de Paix
Coliere de Porcelaine.
LA GRANGULA
Riviere de la Famine
Cabane de ses Iroquois
Gens des Milices et des
Cortege de la Grangula assis sur le Cul
Lac de Frontenac

par malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue Françoiſe n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, ſe gliſſant la nuit le long de nos tentes entendoient tout ce qui s'y diſoit, & par cette fineſſe découvroient les miſtéres qu'on pretendoit leur cacher. Deux jours après leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit prêt à l'écourer, & à l'heure donnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça de la maniére qu'il eſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniére Orientale à la tête des ſiens, la pipe à la bouche, ayant vis à-vis de lui le grand Calumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'attention au diſcours ſuivant, prononcé par nos interprêtes; mais comme vous n'y ſauriez preſque rien comprendre ſans l'explication de ce Calumet, dont il y eſt parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de paix eſt une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc; Le tuyau a 4. ou 5. pied de long. Le corps du Calumet à huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure eſt à peu prés comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimez. Les Sauvages s'en ſervent, pour les Négociations, pour les affaires politiques, & ſur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en ſeureté dès qu'on porte ce Calumet à la main; Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les Sau-

Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur ſur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur garnis de petits grains de porcelaine, qui ſont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer entre la *Nouvelle York* & la *Virginie*. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits poids, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniére, à des fils à côté les uns des autres. On ne ſauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, ſans l'entremiſe de ces Coliers; qui ſervent de contracts & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelques fois un ſiecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voiſins; & comme chacun à ſa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils ſignifient, aprés lequel ſiecle ils s'en ſervent à de nouveaux traitez.

» Le Roi mon Maître informé que les » cinq Nations Iroquoiſes contrevenoient » depuis long-temps à la paix, m'a ordon- » né de me tranſporter ici ſuivi d'une » eſcorte, & d'envoyer *Akouessan* au Villa- » ge des *Onnatagues*, pour engager les prin- » cipaux Chefs à s'approcher de mon Camp.

» Le

„ L'intention de ce grand Monarque eſt „ que nous fumions toi & moi enſemble „ dans le grand *Calumet* de paix ; pourvû „ que tu me prometes au nom des *Tſon-* „ *nontouans* , *Goyoguans* , *Onnotagues* , *On-* „ *noyoutes* & *Agnies* , de donner un entiere „ ſatisfaction & dédommagement à ſes ſu- „ jets , & de ne rien faire à l'avenir , qui „ puiſſe cauſer une fâcheuſe rupture.

„ Les *Tſonnontouans* , *Goyogouans* , *Onno-* „ *tagues* , *Onnoyoutes* & *Agnies* , ont pillé , „ ruiné & mal traité , tous les Coureurs „ de bois , qui alloient en traitte chez les „ *Ilinois* , chez les *Oumamis* & chez les au- „ tres peuples enfans de mon Roi. Or com- „ me ils ont agi en ces occaſions contre les „ traitez de la paix concluë avec mon Pré- „ deceſſeur ; je ſuis chargé de leur en de- „ mander réparation , & de leur ſignifier qu'en „ cas de refus , ou de recidive à ces pilla- „ ges , j'ai ordre exprès de leur déclarer la „ guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Les guerriers des cinq Nations ont in- „ troduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi „ mon Maître , & chez les Peuples ſes en- „ fans , pour détruire le Commerce de ſes „ ſujets , & pour obliger ces Nations à ſe „ ſouſtraire de l'obéïſſance qu'elles lui „ doivent. Ils les y ont menez malgre les „ défences du précédent Gouverneur de „ *Nieu-York* , qui prévoyoit les riſques où „ ils s'expoſoient les uns & les autres. Je „ veux bien oublier ces demarches , mais „ ſi *pareille choſe* arrive doreſnavant , „ j'ai

Affermit *eſt la phraſe Iroquoiſe au lieu de* garantie.

» j'ai ordre exprès de vous déclarer la guer-
» re.

Ce Colier affermit ma parole.

» Ces mêmes guerries ont fait pluſieurs
» incurſions Barbares, chez les *Hinois* &
» chez les *Oumamis*. Ils y ont maſſacré hom-
» mes, femmes & enfans, pris, lié, garroté &
» emmené un nombre infini de Sauvages
» de ces deux Nations qui ſe croyoient bien
» aſſurez dans leurs Villages au milieu de la
» paix. Ces Peuples qui ne ſont enfans de
» mon Roi doivent ceſſer d'être vos eſcla-
» ves. Il faut leur rendre la liberté & les
» renvoyer au plus vîte dans leur païs, &
» ſi les cinq Nations refuſent de le faire,
» j'ai ordre exprès de leur déclarer la guer-
» re.

Ce Colier affermit ma parole.

» Voilà ce que j'avois à dire à la *Gra-*
» *gula*, à qui je m'adreſſe pour raporter
» aux *Tſonnontouan.*, *Goyogouans*, *Onnon-*
» *gues*, *Onnoyotes* & *Agnies*, la déclaration
» que le Roi mon Maître ma commandé
» de leur faire. Il ne voudroit pas qu'ils
» l'obligeaſſent d'envoyer une forte Armée
» au Fort de * *Cataracony* pour entre-
» prendre une guerre qui leur ſeroit fata-
» le. Il ſeroit encore fâché que ce Fort,
» qui eſt un ouvrage de paix ſervit de pri-
» ſon à vos guerriers. Il faut empêcher de
» part & d'autre que ce malheur n'arrive. Les
» François qui ſont frères & amis des cinq
» Nations, ne troubleront jamais leur re-
» pos; pourvû qu'elles donnent la ſatis-
» fa-

* *Appellé Fort Frontenac par les François.*

„ faction que je leur demande, & que les „ traitez de la paix ſoient deſormais obſer- „ vez exactement. Je ſerois au deſeſpoir „ que mes paroles ne produſirent pas l'ef- „ fet que j'en attend ; car je ſerois alors „ obligé de me joindre au Gouverneur de „ la *Nieu-York*, qui par l'ordre du Roi ſon „ Maître m'aideroit à brûler les cinq Villa- „ ges, & à vous détruire.

Ce Colier affermit ma parole.

Voilà, Monſieur, le contenu de la harangue de Mr. *de la Barre*.

Ma digreſſion eſt finie : Je reprens le fil de ma rélation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant ceſſé de parler, la *Grangula* qui pendant ce diſcours ne regardoit que le bout de ſa pipe, ſe leva, & après avoir fait cinq ou ſix tours dans le cercle compoſé de Sauvages & de François, il revint en ſa place & ſe tint debout en parlant à ce Général, qui étoit dans ſon fauteuil. Enſuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

„ *Onnontio*, je t'honore ; tous les Guer- „ ries qui m'acompagnent t'honorent auſſi. „ Ton Interprête a ceſſé ton diſcours, je „ m'en va commencer le mien, ma voix court „ à ton oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu creuſſes en pa- „ tant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil „ eût embrazé les Forêts, qui rendent „ nos païs inacceſſibles aux François, ou „ que le Lac les eut tellement inondez „ que nos Cabanes ſe trouvant environnées

„ de ſes eaux, il nous fût impoſſible d'en
„ ſortir. Ouï *Onnontio*, il faut que tu l'ayes
„ creu, & que la curioſité de voir tant de
„ païs brûlez ou ſubmergez t'ait porté juſ-
„ qu'ici. T'en voila maintenant deſabuſé,
„ puiſque moi & mes Guerriers venons ici
„ t'aſſurer que les *Tſonontouans*, *Goyogouans*,
„ *Onnontagues*, *Onneyoutes* & *Agnies* n'ont
„ pas encore peri. Je te remercie en leur
„ nom, d'avoir raporté ſur leurs Terres ce
„ Calumet de Paix que ton prédeceſſeur a
„ reçû de leurs mains. Je te felicite en mê-
„ me tems d'avoir laiſſé ſous la terre la ha-
„ che meurtriere qui a rougi tant de fois du
„ ſang de tes François. Ecoute, *Onnontio*,
„ je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, &
„ le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir
„ un grand Capitaine à la tête d'une troupe
„ de Guerriers qui parle en ſommeillant. Il
„ dit qu'il ne s'eſt aproché de ce Lac que
„ pour fumer dans le grand Calumet avec
„ les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voit au
„ contraire que c'étoit pour leur caſſer la
„ tête, ſi tant de vrais François ne s'étoient
„ affoiblis.

„ Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp
„ de malades, à qui le *grand Eſprit* a ſauvé
„ la vie par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*,
„ nos femmes avoient pris les Caſſetêtes, nos
„ enfans & nos vieillards, portoient l'arc & la
„ fléche à ton Camp, ſi nos Guerriers ne les
„ euſſent retenus & deſarmez lorſque ton Am-
„ baſſadeur *Akoueſſan* parut à mon Village :
„ c'en eſt fait, j'ai parlé.

„ Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé
„ d'au-

„ d'autres *François* que ceux qui portoient
„ des fufils, & de la poudre & des bales aux
„ *Oumamis* & aux *Ilinois* nos ennemis, par-
„ ce que ces armes nous auroient pû couter
„ la vie. Nous avons fait comme les Jeſui-
„ tes, qui caſſent tous les barrils d'eau de
„ vie qu'on porte dans nos Villages, de
„ peur que les yvrognes ne leur caſſent la
„ tête ; nos Guerriers n'ont point de Caſtors
„ pour payer toutes les armes qu'ils ont pil-
„ lez, & les pauvres vieillards ne craignent
„ point la guerre.

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons introduit les *Anglois* dans
„ a nos Lacs pour y trafiquer avec les *Ou-*
„ *tiouas* & les *Hurons*. De même que les
„ *Algonkins* ont conduit les *François* à nos
„ cinq Villages pour y faire un Commerce
„ que les *Anglois* diſent leur apartnenir. Nous
„ ſommes nez libres, nous ne dépendons
„ c d'*Onnontio* non plus que de *b Corlar*, il
„ nous eſt permis d'aller où nous voulons,
„ d'y conduire qui bon nous ſemble, d'a-
„ cheter & vendre & à qui il nous plaît. Si tes
„ Alliez ſont tes eſclaves ou tes enfans,
„ traite-les comme des eſclaves, ou com-
„ me des enfans, ôte leur la liberté de ne
„ recevoir chez eux d'autres gens que les
„ tiens.

a Ils pretendent que les Lacs leur apartiennent.

b Onnontio c'eſt le Gouverneur Général de Canada.

c Corlar c'eſt le Gouverneur Général de la nouvelle York.

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons caſſé la tête aux *Ilinois* &
„ aux *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les
„ Arbres de Paix qui ſervoient de limites à
„ nos Frontiéres. Ils ſont venus faire de
„ grandes chaſſes de Caſtors ſur nos terres,

† *C'eſt un crime capital parmi les Sauvages de détruire tous les Caſtors d'une Cabane.*

» ils en ont entiérement enlevé † & mâles & » femelles, contre la coutume de tous les » Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons* » dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur » ont donné des armes à feu, aprés avoir » médité de mauvais deſſeins contre nous. » Nous avons moins fait que les *Anglais* & » les *François*, qui ſans droit ont uſurpé les » terres qu'ils poſſedent ſur pluſieurs Na- » tions qu'ils ont chaſſées de leurs païs pour » bâtir Villes, des Villages & des Forte- » reſſes.

Ce Colier contient ma parole.

» Ecoute, *Onnontio*, ma voix eſt celle » des cinq *Cabanes Iroquoiſes*. Voilà ce qu'el- » les te répondent. Ouvre encore l'oreille » pour entendre ce qu'elles te font ſavoir.

» Les *Tſonontouans*, les *Goyogouans*, les » *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agnies* » diſent, que quand ils * enterreront la ha- » che à *Cataracouy*, en preſence de ton pré- » deceſſeur, dans le centre du Fort, ils » planterent au même lieu l'arbre de Paix » pour y être ſoigneuſement conſervé, » qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce » poſte ne ſeroit plus qu'une retraite de » Marchands : Qu'au lieu d'armes & de » munitions qu'on y tranſportoit, il n'y au- » roit que des Marchandiſes & des Caſtors » qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnon-* » *tio*, prens garde à l'avenir qu'un auſſi » grand nombre de Guerriers que celui qui » paroît ici, ſe trouvant enfermé dans un ſi » petit Fort n'étouffe cet arbre. Ce ſeroit » dommage qu'ayant ſi aiſément pris raci-

» ne,

* *Chez eux enterrer la hache, c'eſt à dire faire la Paix. & la déterrer, c'eſt faire la guerre.*

„ ne, on l'empêchât de croître & de couvrir
„ un jour de ſes rameaux ton païs & le nôtre.
„ Je t'aſſure au nom des cinq Nations, que
„ nos Guerriers danſeront ſous ſes feuilla-
„ ges la danſe du Calumet : qu'ils † demeu-
„ reront tranquilles ſur leurs nattes, & qu'ils
„ ne déterreront la hache pour couper l'ar-
„ bre de la Paix, que quand leurs freres *On-*
„ *nontio* & *Corlar* conjointement ou ſépare-
„ ment ſe mettront en devoir d'attaquer les
„ païs dont le grand eſprit a diſpoſé en fa-
„ veur ce nos ancêtres.

† *Demeurer ſur la nate. Cette phraſe ſignifie conſerver la Paix.*

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre*
„ *le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.*
Enſuite la *Grangula* s'adreſſant à Mr. *le Moine*, il lui dit.

„ *Akoueſſan* prens courage, tu as de l'eſ-
„ prit, parle, explique ma parole, n'ou-
„ blie rien, dis tout ce que tes freres & tes
„ amis annoncent à ton Chef *Onnontio* par
„ la voix de la *Gragula* qui t'honore, & t'in-
„ vite à recevoir ce preſent de Caſtors, & à
„ te trouver tout à l'heure à ſon feſtin.

„ Ces preſens de Caſtors ſont envoyez à
„ *Onnontio* de la part des cinq nations, la
„ *Grangula* finit ici.

Dès que l'*Iroquois* eut ceſſé de parler, Mr. *le Moine* & les Jeſuites qui étoient preſens expliquerent ſa réponſe à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans ſa tente, ſe mit à peſter comme il faut, juſqu'à ce qu'on lui eût repreſenté que *Iroca progenies noſcit habere modos.* Ce Sauvage regala pluſieurs François, aprés avoir danſé à l'Iroquoiſe le prélude du feſtin.

Au bout de deux jours ayant repris la route de ſon païs, ſuivi de ſes Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal*. Dès que ce Général fut embarqué avec le peu de gens en ſanté qui lui reſtoient, tous les Canots ſe diſperſerent ; c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes ſes Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne ſe quitterent point, parce que nous étions tant Officiers que Soldats dans des bâteaux plats de planches de ſapin, qu'on avoit conſtruit expreſſément pour nos Troupes. J'aurois bien ſouhaité de deſcendre toutes les cheutes d'eau, les caſcades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces paſſages pleins de bouillons & de rochers, & où les Canots ſautent à peine lors qu'ils ſont chargez. On n'avoit jamais oüi dire qu'aucun Bâteau eût encore monté ni deſcendu ces dangereux précipices ; cependant il falut riſquer le paquet, chacun étant fort embaraſſé de ſa contenance ; & ſi nous n'euſſions engagé pluſieurs Canoteurs de ſauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (aprés avoir dreſſez nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à ſcier quand l'occaſion le requerroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monſieur, que les courans vont preſque auſſi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers ſur leſquels on ſeroit porté ſi on donnoit un faux

faux coup d'aviron, car on deſcend en ziguezague pour ſuivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez periſſent quelquefois en ces lieux-là ; mais ſi ces riſques ſont grands, on a en recompenſe la ſatisfaction de faire bien du chemin en peu de tems, cela eſt ſi vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traverſâmes les deux petits Lacs dont je vous ai parlé, où l'eau eſt preſque dormante. Dès que nous eumes mis pied à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu pluſieurs démêlez avec Meſſieurs *de Frontenac* & *de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en ſerai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre Général d'avoir ſi mal réüſſi. On dit hautement qu'il vouloit favoriſer & couvrir la marche de pluſieurs Canots pleins de Caſtors, qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille fauſetez contre lui, les gens d'Eglise & de Robe le diffament par leurs Ecrits. Cependant tout ce qu'on lui impute eſt faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire preſentement que Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaines de Vaiſſeaux, ſont arrivez à *Quebec*, pour y paſſer l'hiver, & lui ſervir de Conſeillers ; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire juſqu'au printems

prochain, parce que les derniers Vaiſſeaux qui doivent repaſſer cette année en France ſont prêts à faire voile.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal le 2. Novembre 1684.

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal, le Zéle indiſcret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Deſcription de Chambli. De la deſcente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il ſe fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaiſſeau de Bordeaux chargé de Vin, qui eſt le ſeul qui ſoit encore arrivée cette année à *Quebec*. Vous me faites plaiſir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaiſſeaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Miſſiſipi*. J'admire vôtre curioſité de ſavoir à quoi j'ai paſſé mon tems depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'eſt fait ici.

Dès que Mr. *de Callieres* fut en poſſeſſion de ſon Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs de

couper & d'aporter de gros [illegible]x de quinze piez de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reſte plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on eſt prêt d'employer cinq ou ſix cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chaſſe avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue; & j'ai paſſé le reſte du tems ici bien deſagréablement. On n'y ſauroit faire aucune partie de plaiſir, ni jouër, ni voir les Dames que le Curé n'en ſoit informé, & ne le préche publiquement en Chaire. Son zéle indiſcret va juſqu'à nommer les gens, & s'il refuſe la Communion aux femmes des Nobles pour une ſimple fontange de couleur, jugez du reſte. Vous ne ſauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Eccleſiaſtiques. J'avouë qu'ils ſont ridicules en leurs maniéres d'agir, ils excommunient tous les maſques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouvent pour les demaſquer & les accabler d'injures; ils veillent plus ſoigneuſement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient aprés les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes ſortes de perſonnes de porter des billets à leurs Confeſſeurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis ſonger à cette tirannie, ſans peſter contre le zéle indiſcret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres ſur ma table, ſe jette à corps perdu ſur le Roman d'avantures de *Petrone*, que

que j'eſtimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha preſque tous les feuillets avec ſi peu de raiſon, que ſi mon hote ne m'eut retenu lorſque je vis ce malheureux débris, j'euſſe alors accouru chez ce turbulant Paſteur pour arracher auſſi tous les poils de ſa barbe. Ils ne ſe contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs penſées. Jugez, après cela, Monſieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & ſe détacherent le 30. de Mars (car c'eſt ordinairement dans ce tems que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occaſion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli* qui n'eſt éloigné de cette Ville que de cinq ou ſix lieuës. Ce poſte eſt ſitué ſur le bord d'un baſſin de deux lieuës & de circonference, où ſe décharge le *Lac Champlain* par une caſcade d'une lieuë & demi de longueur, dont il ſe forme une Riviére qui ſe décharge à *Sorel* dans le fleuve de *S. Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faiſoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Caſtors qu'aujourd'hui, car les *Sorcokis* les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui ſe ſont retirez chez les Anglois pour éviter la pourſuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandiſes. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au deſſous de cette Caſcade eſt de 80. lieuës de circonference. Au bout de ce Lac on trouve celui du *S. Sacrement*, par lequel on peut aller facilement à la

la nouvelle Yorck, en faiſant un portage de deux lieuës juſqu'à la *Riviere du Fer*, qui ſe décharge dans celle de *Manathe*. Je vis paſſer ſecrettement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Caſtors, qu'on prétendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandeſtin eſt expreſſément deffendu, parce qu'on eſt obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles ſont taxées cent ſoixante pour cent moins que les Anglois ne les achettent à leurs Colonies. Le petit Fort qui eſt ſitué au pié du ſaut ſur le bord du baſſin de *Chambli*, n'étant que de ſimples paliſſades, ne ſaurroit empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyages qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, ſont fort expoſez aux courſes des *Iroquois* en tems de guerre. Malgré cette foible Forteresſe; j'y ſéjournai un mois & demi, enſuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours aprés accompagné de Meſſieurs *de Henaut*, *Montorgier* & *du Rivau*. Je vis débarquer preſque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Caſtors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet peſant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient ſuivis de cinquante Canots *Ontaouas* & *Hurons*, qui deſcendent preſque tous les ans à la Colonie, pour y faire leur amplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Miſſilimakinac*, ſitué ſur le

le Rivage du *Lac des I[illegible]ons* à l'embouchure de celui des *Ilinois*. [illegible] comment ce petit Commerce se fait.

Prémiérement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fonteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, Que ses freres sont venus pour le visiter, & renouveller en même tems avec luy l'ancienne amitié; que le principal motif de leur voyage est celui de procurer l'utilité des François, parmy lesquels il s'en trouve qui n'ayant ni moyen de trafiquer, ny même assez de force de corps pour transporter des Marchandises le long des Lacs, ne pourroient manier de Castors, si ses freres ne venoient eux-mêmes faire le trafic dans les Colonies Françoises; qu'ils savent bien le plaisir qu'ils font aux habitans du *Monreal*, par raport au profit que ces mêmes habitans en retirent; que ces peaux étant estimées en France, & au contraire les Marchandises qu'on leur troque étant de petite valeur, ils veulent témoigner aux François l'envie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils

„ recher-

» recherchent avec tant d'empreſſement;
» Que pour avoir le moyen d'en aporter
» d'avantage une autre année, ils ſont ve-
» nus prendre en échange des fuſils, de la
» poudres & des bales, pour s'en ſervir à
» faire des chaſſes plus abondantes, ou à
» tourmenter les *Iroquois*, en cas qu'ils ſe
» mettent en devoir d'attaquer les habita-
» tions Françoiſes; & qu'enfin pour aſſurer
» leurs paroles, ils jettent un colier de por-
» celaine avec une quantité de Caſtors au
» *Kitchi Okima* dont ils demandent la pro-
» tection, en cas qu'on les vole ou qu'on
» les maltraite dans la Ville.

Le diſcours fini, l'Orateur reprend ſa place & ſa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, ſur tout quand le don gratuit eſt un peu fort. Il leur fait de même un preſent de peu de choſe, enſuite les Sauvages ſe levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour ſe préparer à faire l'échange.

Le jour ſuivant chaque Sauvage fait porter ſes peaux par ſes Eſclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permiſſion de faire ce Commerce, il n'y a que celuy du vin & d'eau de vie qui ſoit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Caſtors de reſte, après avoir fait leur amplette, boivent exceſſivement, & tuerent enſuite leurs Eſclaves. Ils ſe querellent, ſe battent, ſe mangent le nez & ſe tueroient infalliblement,

ſi

ſi ceux qui deteſtent ces ſortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'eſt un plaiſir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à fait nuds. Les femmes les plus ſcrupuleuſes portent leur évantail ſur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines choſes; mais ces droles qui connoiſſent auſſi-bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandiſe de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'hiſtoire du païs; que la conſtance & le merite de pluſieurs Officiers ne ſauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'eſt moins *per in guſto*, *che per la curioſita*, car afin ils ne ſont ni galans ny capables d'attachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans un tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle eſt rare. Dès qu'ils ont fait leurs ampletes ils prenent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en retournent en leur païs par la Riviére des *Outaouas*. Au reſte ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous ſaurez que dans ce tems-là tout le monde devient Marchand.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal *le* 28. *Juin* 1685.

LET-

LETTRE IX.

Qui contient un deſcription du commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis* de Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr.* de la Barre. *Deſcription curieuſe de certains Congez pour le Commerce des Caſtors dans les païs lointains.*

MÖNSIEUR,

Il y a trois ſemaines que j'ai reçû vôtre ſeconde lettre, mais je n'ai pû répondre auſſi-tôt que je l'aurois ſouhaité, parce qu'il n'eſt point encore parti de Vaiſſeau pour France. Vous voudriez ſavoir, dites vous, en quoi conſiſte le Commerce de la Ville de *Monreal*, le voicy. Preſque tous les Marchands qui ſont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils ſont Commiſſionnaires. Les barques qui tranſportent là les Marchandiſes ſéchès, les vins, & les eaux de vies ſont en trés-petit,

petit nombre, mais elles font pluſieurs voyages durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de *l'Iſle de Monreal* & des Côtes circonvoiſines viennent faire leur amplettes à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandiſes cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Caſtors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fuſils, de poudre, de plomp & autres néceſſitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'eſt la meilleure profeſſion du monde pour s'enrichir en très-peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveilles pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorſque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encheriſſent leurs danrées à proportion. Les Gentilshommes qui ſont chargez d'enfans, & ſur tout de filles ſont obligez de vivre d'économie, pour ſurvenir aux dépenſes des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faſte & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandiſes à un prix raiſonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dantelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* eſt venu en qualité de Gouverneur Général relever Mr. *de la Barre* que le Roi rappelle, ſur les accuſations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant ſur les lieux vous ſavez mieux

mieux que moi que Mr. de *Denonville* étoit Meſtre de Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Meſſieurs *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France ſuivi de quelques Compagnies de Marine avec Madame ſon épouſe, & ſa famille, Madame ſa femme n'ayant point été effrayée par les riſques & par les incommoditez d'un ſi long & ſi penible voyage. Il eſt arrivé à *Monreal* après avoir ſéjourné quelques ſemaines à *Quebec*; Il a amené cinq ou ſix cens hommes de Troupes réglées, & renvoyé Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo* Capitaines de Vaiſſeaux & de Compagnie, avec pluſieurs autres Officiers. Ce Général a diſperſé les troupes en diverſes Côtes pour y paſſer l'hiver. Mon quartier s'appelle *Boucherville*. Il n'eſt éloigné de *Monreal* que de trois lieuës: J'y ſuis depuis quinze jours, & ſelon toutes les apparences, à la ſolitude près, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un ſimple Prêtre à eſſuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Feſtin. On vient de me dire que le Général a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer inceſſamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Généraux paſſent ordinairement l'hiver. Les mêmes Sauvages dont je vous ai parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois*; ſur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois ſe préparoient à tranſ-

por-

porter à leur Villages, ſituez à *Miſſilimakinac*, de meilleures marchandiſes & à plus bas prix que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands qui perdroient en ce cas-là conſiderablement. Car il faut que vous ſçachiez que le *Canada* ne ſubſiſte que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en ſouffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il eſt à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez, ſont des permiſſions par écrit que les Gouverneurs Généraux accordent, par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puiſſent envoyer des marchandiſes dans ces Lacs. Le nombre en eſt limité à vingt cinq par année, quoy qu'il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu ſçait comment. Il eſt défendu à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'y aller ou d'y envoyer, ſous peine de la vie, ſans ces ſortes de permiſſions. Chaque Congé s'étend juſqu'à la charge de deux grands Canots de marchandiſes. Quiconque obtient pour lui ſeul un congé ou un demi congé peut le faire valoir ſoi-même ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement ſix cens écus, & les marchands ont coutume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent

nent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voyages qu'ils ſont obligez de faire s'ils veulent en retirer des profits conſiderables. Le terme ordinaire eſt d'une année & quelque fois plus. Les Marchands mettent 6. hommes dans les deux Canots ſtipulez dans ces congez ; avec mille écus de marchandiſes propres pour les Sauvages, qui ſont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne ſont vendües argent comptant à la Colonie. Cette ſomme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage ſept cens pour cent de profit, quelques fois plus, quelquefois moins ; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air ; ainſi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandiſes trouvent après avoir fait la traite aſſez de Caſtors de ce provenu pour en charger quatre : Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Caſtor, c'eſt à dire 40. chacun, chaque paquet valant cinquante écus ; ce qui fait en tout au retour du voyage la ſomme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. I. Le Marchand retire en Caſtors de ſes huit mille écus de Peleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à 600. écus: celui des marchandiſes qui va à 1000. Enſuite ſur les 6400. de ſurplus il prend quarante pour cent pour la *bomerie*. * ce qui fait encore 2560. écus. Après quoi le reſte eſt partagé entre les cinq Coureurs de bois qui n'ont aſſeurément pas volé les ſix cens écus, ce

* *Bomerie prêt à groſſe avanture.*

ou à peu près, qui reſte à chacun d'eux, car leur travail eſt inconcevable. Au reſte vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent ſur ces peaux des Caſtors, en les portant au Bureau des fermiers Généraux où les prix des quatre ſortes de Caſtor eſt fixé. Car s'il vendoit ces Peleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne ſeroit payé qu'en monnoye courante du païs qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris* où elles ſont payées en livres de *France* qui valent 20. ſols; au lieu que la livre de Canada n'en vaut que 15. Il faut que vous preniez garde que c'eſt ſeulement ſur les Caſtors, où l'on profite de 25. pour cent qu'on appelle ici de *Benefice*; car ſi l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* 400. livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, ſon correſpondant n'en payera que trois cens de *France* qui eſt la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année ci qui nous a donné un commancement d'Automme aſſez froid. Les Vaiſſeaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-Novembre ſelon la coûtume ordinaire.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Boucherville le 2. Octobre 1685.

L'EN-

LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni *à la place de Mr. de* Meules *rappellé en France. Il amene des Troupes. Deſcription curieuſe des Raquettes & des chaſſes des* Orignaux, *avec la deſcription de ces animaux.*

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore receu de vos nouvelles cette année-cy, je ne laiſſerai pourtant pas de vous écrire. Il eſt arrivé à *Quebec* quelques Vaiſſeaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* ſuivi de quelques Compagnies de Marine; il vient prendre à la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, ſur les plaintes injuſtes qu'on a faites contre lui. On l'accuſe d'avoir préféré ſon interêt particulier au bien public, mais c'eſt à tort, & il n'aura guére de peine à ſe juſtifier. Je veux croire qu'il a pû

faire

1.er Pag. 72.

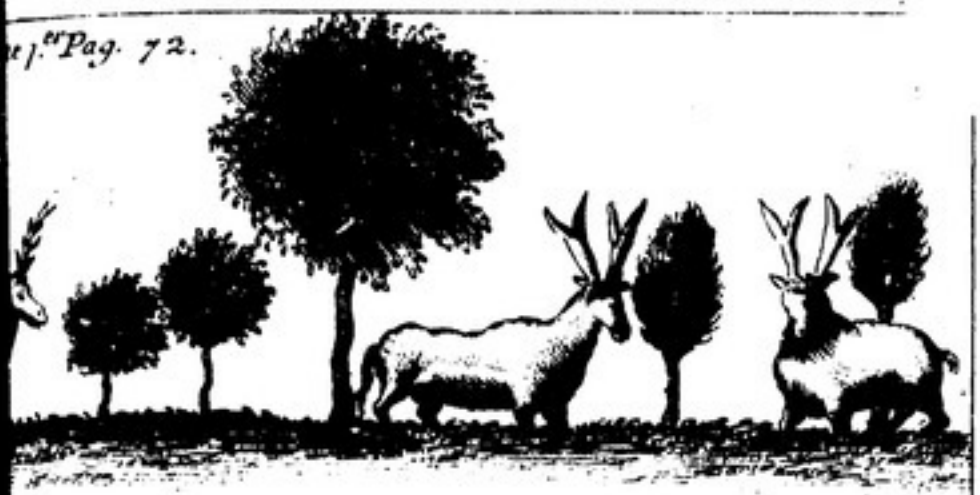

11.e Raquettes

BRAYER

Est un morceau d'Etoffe de toutes couleurs qu'il passe à une ceinture de corde tant par le devant que par le derriere

gnaux ... ou Elans

faire quelque ſorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort à perſonne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui ſeroient morts de faim ſans ſon ſecours. Ce nouvel Intendant eſt d'une des plus Illuſtres Maiſons de Robe qui ſoient en France. On dit qu'il eſt trés-honnête homme, & que Madame ſon épouſe eſt une Dame d'un merite diſtingué. il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le récenſement des Habitans de cette *Iſle* & des Côtes circonvoiſines. C'eſt apparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'eſt rien paſſé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce temps-là à la chaſſe des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit pluſieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chaſſe ſe fait ſur les néges ; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez deſſignées ſur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur ; le tour de la Raquette eſt de bois fort dur d'un pouce d'épaiſſeur, qui retient les mailles de la maniére que celles dont on ſe ſert pour joüer à la paume, à la reſerve que celles-ci ſont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traverſent ; afin que les mailles tenant à pluſieurs endroits ſoient plus roides & plus ſtables. Le trou qui eſt à

l'endroit où vous découvrez ces deux courroyes, eſt le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours au deſſus du talon, le pied ſoit fermé par le bout qui à chaque pas qu'on fait ſur la nége s'enfonce en ce trou, lorsqu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines ſur la nége qu'on ne feroit avec des ſouliers ſur le chemin batu. Elles ſont ſi neceſſaires qu'il ſeroit impoſſible, non ſeulement de chaſſer & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Egliſes, pour peu qu'elles ſoient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hyver. J'ai donc eté obligé de marcher trente ou quarante lieües dans les bois pour faire la chaſſe de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaiſir. L'Orignal eſt un eſpéce d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moſcovie*. Il eſt grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure ſemblable, à la reſerve du muſle, de la queüe & d'un grand bois plat qui peſe juſques à 300. livres, & même juſqu'à quatre cent, s'il en faut croire les gens qui en ont veu de ce poids-là. Cet animal cherche ordinaiment les terres franchez. Le poil de l'Orignal eſt long & brun, ſa peau, forte & dure, quoi que peu épaiſſe; & la viande délicate, ſur tout des femelles dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *ſi credere fas eſt*. Il ne court ni ne bondit, mais ſon trot éga-

le preſque la courſe du Cerf. Les Saûvages aſſurent qu'il peut en Eté trotter trois jours & trois nuits ſans ſe repoſer. Ces ſortes d'Animaux s'atroupent ordinairement à la fin de l'Automne, & la bande groſſit au commencement du Printems lorſque les femelles ſont en rut, enſuite ils ſe ſéparent. Voici comment nous fimes cette chaſſe. Premierement, nous allâmes juſqu'à quarante lieües au Nord du Fleuve *S. Laurent*, ou nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieües de circuit au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, aprés avoir ôté la nége qui couvrit le terrain où nous fimes nos cabanes. Nous tuâmes, en chemin faiſant, autant de liévres, & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dés que nous eumes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, juſqu'à deux ou trois lieües du cabanage. Dés qu'ils avoient découvert des piſtes fraiches, un d'eux ſe détachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaiſir de la chaſſe. Nous ſuivions quelque fois une lieüe ou deux ces mêmes piſtes; enſuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux enſemble: qui conjointement ou ſeparément prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, juſqu'au poitral. Si la nége étoit dure & condenſée ou qu'il y eut quelque verglas au deſſus cauſé par un temps humide ſuivi de gelée, nous les joignions

après un quart de lieu de pourſuite, mais ſi elle étoit molle ou fraichement tombée, nous étions obligez de les pourſuivre trois ou quatre lieües ſans les attraper, à moins que les chiens ne les arrêtaſſent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fuſil, quelques fois ils entrent en fureur & viennent à la charge ſur les Sauvages, qui ſe couvrent d'un arbre pour ſe garantir de leurs pieds, avec leſquels ils les foulent juſqu'à les écraſer. Dès qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes ſur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les eſclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il falloit avoir le ſang d'eau de vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour reſiſter au grand froid qu'il faiſoit. Ce n'étoit pas ſans raiſon, car nous étions contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout au tour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut ſervir de proviſion, l'on ne ſonge guère à s'écarter, mais quand elle eſt finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chaſſe juſqu'à ce que les néges & les glaces ſe fondent. Dès que le grand dégel commence il eſt impoſſible d'aller loin; on ſe contente de tuer des Liévres, & des Perdrix qui ſe trouve en grand nombre dans les bois. Dès que les Rivieres ſont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elan qu'on coût facilement les unes aux autres

ainſi

enſuite on couvre les coutures de terre graſſe au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours on ſe ſert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Monſieur, en quoi mon divertiſſement à conſiſté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reſte nous avons pris ſoixante ſix Orignaux, & nous en aurions pu maſſacrer deux fois autant, ſi nous euſſions fait une chaſſe d'interêt, c'eſt-à-dire expreſſément pour les peaux. On les prend l'Eté de deux maniéres, quoi qu'avec bien de la peine, ſoit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres ſur quelque paſſages qu'on a environné des broüſſailles, ſoit à coups de fuſil par ſurpriſe en s'approchant d'eux par le deſſous du vent, en rampant comme un ſerpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'été & l'hiver de la même maniére que les Orignaux, à la reſerve que le *Caribou* qui eſt une eſpéce d'Ane Sauvage, s'échape facilement par la largeur de ſes pieds, lorſque la nége eſt un peu dure, au lieu que l'Orignal eſt alors preſque auſſi-tôt forcé que levé. Au reſte j'ai pris un tel goût pour la chaſſe, que j'ai reſolu de ne faire autre métier, pendant que j'en aurai le loiſir : les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chaſſes moins penibles & plus agreables.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Boucherville le 8. Juillet 1686.

LETTRE XI.

Qui contient une autre chaſſe curieuſe de divers Animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'année paſſée qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, en m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été rendûe. J'en reçois une aujourd'hui qui me fait d'autant plus de plaiſir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vois que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe des Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre celles que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curioſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vous, mais je ne ſçaurois vous parler de celle des Caſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé, car je ne ſçai pas encore la maniére dont on

les prend, ſi ce n'eſt par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chaſſe en Canot ſur quelques Rivieres, Etangs ou Marais qui ſe déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages très-habiles en ce métier, & qui connoiſſent parfaitement bien les lieux propres à prendre les Oiſeaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commançâmes à nous poſter, ſur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieües de circuit, & après avoir dreſſé nos cabanes, ces Sauvages firent des hurtes ſur l'eau en différens endroits. Au reſte ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes, & de Canards, ſechées & remplies de foin attachées par les pieds avec deux clous ſur un petit bout de planche legere, qu'ils laiſſent flotter aux environs de cette hutte de feuillages, où ils ſe renferment trois ou quatre, aprés avoir attaché leurs Canots. En cette poſture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres Oiſeaux inconnus en Europe dont on voit ici des quantitez ſurprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille la tête levée imitant ſi bien le naturel, viennent auſſi-tôt ſe poſer au même endroit, & les Sauvages alors tirent deſſus, les uns ſur l'eau, les autres à la volée; enſuite, ils ſe jettent dans leurs Canots pour les ramaſſer. Ils les prennent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres ſur la ſuperficie de l'eau. Nous nous laſſames

au bout de quinze jours de ne manger que des Oiſeaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles* dont le nombre eſt ſi grand en *Canada* que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois, par le dommage qu'elles faiſoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiſeaux que de feuilles : car comme c'étoit juſtement le temps que ces Oiſeaux ſe retirent des païs Septentrionaux, pour aller vers le Midi, il ſembloit que ceux de toute la terre avoient choiſi leur paſſage en ce lieu-là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en raſſaſier ſans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y ſejournâmes. Vous remarquerez qu'il paſſoit un ruiſeau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer ſur des *Becaſſes*, ſur des *Rales* & ſur un certain Oiſeau gros comme une Caille qu'on appelle *Bateur de Faux*, dont la chair eſt très-délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Muſquez*, qui ſont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux ſont aſſez eſtimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celles des Caſtors ; leurs teſticules ſentent ſi fort le muſc qu'il n'y a point de civete ni de gazelle en *Aſie* dont l'odeur ſoit ſi forte & ſi ſuave. On les voit ſoir & matin ſur l'eau le nés au vent ; c'eſt ainſi que ces petits Animaux ſe font découvrir par

par les chaſſeurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau friſe. Les *Fouteriaux*, qui ſont de petites fouïnes amphibies, ſe prenent de la même maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'on apelle *Sifleurs*, parce qu'ils ſiflent au bord de leur taniere pendant les beaux jours. Ils ſont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en eſt très-curieuſe par ſa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaiſir d'en ouïr ſifler un par repriſe une heure entiere; enſuite ils le tuerent d'un coup de fuſil. J'étois ſi ravi de voir tant d'eſpéces d'Animaux differents qu'ils voulurent me donner le plaiſir tout entier. Pour y réüſſir ils chercherent avec ſoin des tanieres de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieües de nôtre marais, ils m'y conduiſirent. Nous nous poſtâmes à la pointe du jour ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques eſclaves tenoient les chiens à une portée du mouſquet derriere. Dès que les Animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en ſortirent. Les Sauvages en même temps ſe jettant ſur les tanieres les boucherent en apellant les chiens qui les joignirent ſans peine. Nous n'en vimes que deux, quoi qu'il en fut ſorti pluſieurs autres, ils ſe défendirent vigoureuſement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demi-heure, mais à la fin, ils furent étranglez. Ces Animaux ſont à peu prés faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchants. Si les chiens mon-

trerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes ſur un arbriſſeau que nous coupâmes, pour avoir le plaiſir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oſerent jamais en aprocher, non plus que nous, ſe contentant de japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ſes poids longs & durs comme des poinçons juſqu'à trois ou quatre pas de diſtance. A la fin on l'aſſomma, on le jetta ſur le feu pour bruler tout ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, enſuite on le fit rotir, mais quoi qu'il fût extrêmement gras, je ne le trouvai pas ſi bon ni ſi delicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons, & aux Perdrix. Aprés que le grand paſſage des tourterelles eût ceſſé, les Sauvages me dirent que m'étant dégouté l'année précedente de la chaſſe des Orignaux par le grand froid que j'avois recenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençaſſent à ſe glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer ave ceux, avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chaſſes plus divertiſſantes que celles dont je vous parle. Ils me propoſerent d'aller à 15. ou 16. lieuës plus avant dans le païs; en m'aſſurant qu'ils connoiſſoient l'endroit du monde le mieux ſitué pour y trouver du plaiſir & du profit, & qu'on y prenoit des loutres en quan-

quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, aprés avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, juſques dans un petit Lac de deux lieües de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, ſeparez l'un de l'autre par un Iſtme de 150 pas. Nous cabanames à une lieüe de ce petit eſpace de terre; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites* & les autres à faire des piéges ou trapes pour prendre des Loutres ſur les bords de ce Lac. Ces machines ſe font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long qui forment une petite Chambre, dont la porte eſt ſoutenuë par un piquet, au millieu duquel eſt attachée une corde paſſée dans une petite fourche où la truite eſt bien liée. Lorſque la lontre vient à terre & qu'elle voit ces appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaller ce poiſſon: mais à peine y touche-t-elle que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & peſante chargée de bois, lui tombe ſur les reins & l'écraſe. Ces Sauvages en prirent plus de deux cens cinquante pendant le temps que nous ſéjournâmes en cet endroit là. Ces ſortes de peaux ſont incomparablement plus belles en *Canada* qu'en *Moſcovie*, ni qu'en *Suéde*. Les meilleures, qui ne valent pas ici deux écus, ſe vendent quatre ou cinq en France, & même juſqu'à

dix, lors qu'elles ſont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs eſclaves qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac, pour les viſiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une eſpéce de parc de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoutumé de faire en cet endroit là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'aprés qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet ils me menerent à deux ou trois lieües de-là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs; & aprés s'être ſéparez, les uns d'un côté les autres de l'autre chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai m'aſſura que nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de reprouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin aprés avoir marché à grands pas, & couru de temps en temps, nous arri-

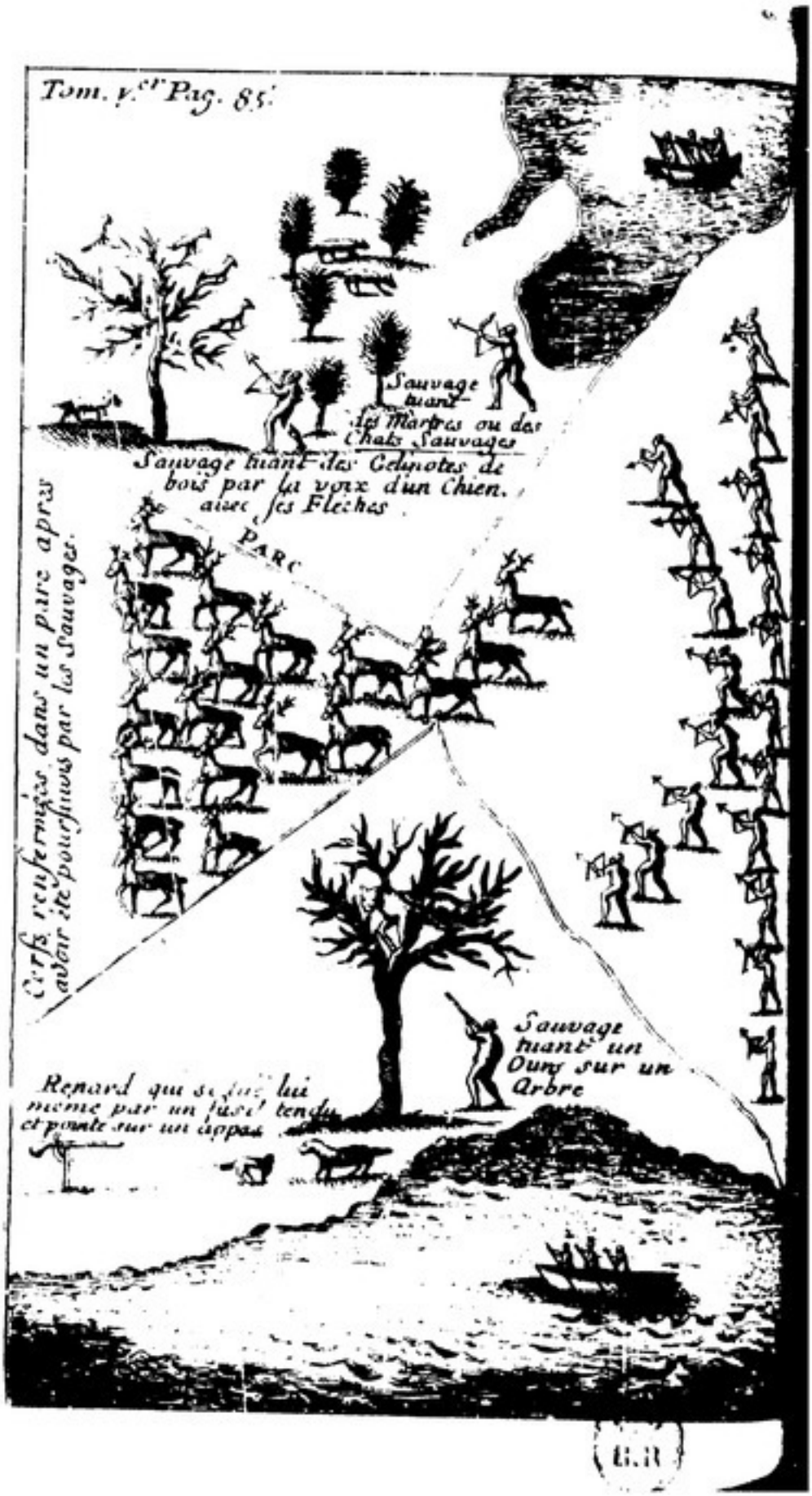
Tom. V.er Pag. 85.
Sauvage tuant les Martres ou des Chats Sauvages
Sauvage tuant des Gelinotes de bois par la voix d'un Chien, avec ses Fleches
PARC
Cerfs renfermés dans un parc après avoir été poursuivis par les Sauvages.
Sauvage tuant un Ours sur un Arbre
Renard qui se fut lui même par un fusil tendu et pointé sur un appas

arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel pluſieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorſque les Cerfs y ſeroient entrez. Nous y en trouvâmes trente cinq, & ſi le Parc eût été mieux fermé nous en tenions plus de ſoixante ; car les plus legers ſauterent par deſſus, au lieu d'entrer dans le reduit. Le carnage fut grand, quoi que les femmelles furent épargnées à cauſe qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces Animaux qu'il m'accorderent avec plaiſir. La viande, quoi qu'extraordinairement graſſe, n'étoit delicate, que vers le Côtes ſeulement. Ce ne fût pas la ſeule chaſſe que nous fimes, car deux jours après nous allâmes a celle des *Ours* ; & comme ces peuples paſſent les trois quarts de la vie à chaſſer dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces Animaux ſe nichent. Je ne pouvois me laſſer d'admirer cette ſcience, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, voici un Ours ; Je leur demandai à quoi il connoiſſoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des courps de hache, il me répondirent nous que cela étoit auſſi facile à découvrir que la piſte d'un Original ſur la nége. Il ne ſe tromperent preſque point en cinq ou ſix chaſſes que nous fimes, car aprés avoir donné quelque coups aux arbres où

ils

ils s'arrêtoient, l'Animal ſortant de ſon trou ſe voyoit en même temps criblé de coups de fuſil. Les Ours de *Canada* ſont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire deſſus & qu'on ne les bleſſe. Ils ſont ſi gras, particulierement dans l'Automne, qu'à peine ont-ils la force de marcher ; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graiſſe n'eſt bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & ſur tout les pieds, ſont d'un goût exquis. Les Sauvages ſoutiennent, que c'eſt la chair plus délicate qu'on puiſſe manger. Pour moi j'avoüe qu'ils ont raiſon. Nous eûmes le plaiſir en cherchant des *Ours* de voir des martres & des chats ſauvages ſur des branches, auſquels Animaux ils tirerent à la tête pour conſerver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaiſant fut la ſtupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes ſur les arbres ſe laiſſoient tuer les unes après les autres à coups de fuſil ſans branler ; les Sauvages les abbattent ordinairement à coups de fléches ; ils diſent qu'elles ne valent pas une charge de poudre qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chaſſe pendant l'hiver autour des habitations, uſant d'une ſorte de chien qui les ſentant du pied de l'arbre ſe met à japer ; alors je m'aprochois & regardant ſur les branche j'y découvrois ces Oiſeaux. Le dégel étant ſurvenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieuës avant dans le Lac

expréſſement pour le ſeul plaiſir de les voir battre des ailes. Je vous aſſûre que c'eſt la choſe du monde la plus curieuſe ; car on entend de tous côtez un bruit à peu près comme celui d'un tambour qui dure une minute ou environ. On eſt enſuite un demi quart d'heure ſans rien entendre, pendant qu'on s'aproche vers le lieu, d'où le bruit eſt venu, & ce même bruit recommançant on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, juſques à ce qu'enfin on découvre ſur un arbre abatu pourri & couvert de mouſſe la malheureuſe Gelinote, qui apelle ſon Mâle, en battant ſi fort les ailes l'une contre l'autre qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieuë. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'eſt toûjours ſur le même arbre qu'elles battent couſtamment ſans changer, commançant le matin à la pointe du jour, & ne finiſſant qu'à neuf heures, & le ſoir une heure devant le coucher du ſoleil juſqu'à la nuit. Je vous avoüe que je me ſuis contenté de voir & d'admirer pluſieurs fois ce bâtement d'ailes, ſans vouloir tirer deſſus. Enfin, Monſieur, outre le plaiſir de tant de chaſſes differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des ſiécles paſſez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon* & mon cher *Lucien* n'ont jamais voulu me quitter. *Ariſtote* mourroit d'envie de me ſuivre, mais mon Canot n'étant pas aſſez grand pour le contenir avec ſon équipage de Sillogiſmes Peri-

Peripateciens, il fut contraint de retourner chez les Jeſuites qui l'entretiennent fort genereuſement. Je me défis de ce grand Philoſophe avec beaucoup de raiſon ; car il n'auroit pas manqué défrayer mes Sauvages par ſon jargon ridicule & ſes termes vuides de ſens. Adieu, Monſieur, je ſuis au bout de mes chaſſes & de ma lettre ; je n'ai pas encore receu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continüe à faire de grands préparatifs pour quelque entrepriſe conſiderable. Le temps nous aprendra bien des choſes dont je vous informerai par la voye des derniers Vaiſſeaux, qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre &c.

A Boucherville *ce* 28. *May*. 1687.

L'E T.

LETTRE XII.

Qui contient l'Arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil *en Canada avec des Troupes. Les Troupes & les Milices ſont à S.* Helene *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne ſçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monſieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monſieur de *Denonville* a ordre de me laiſſer paſſer un France pour y vaquer à mes affaires Domeſtiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me ſeroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* ſera le meilleur.

Ce Gouverneur eſt arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Mi-

Milices de tout le païs qui ſont campées avec nos Troupes dans cette Iſle. Mr. d'*Amblemont*, qui eſt à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou ſix gros Vaiſſeaux du ſecond rang, ne fut que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* juſques-là. Son Eſquadre a tranſporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois* : Mr. de *Denonville* envoya l'an paſſé, à ce qu'on dit, pluſieurs Canadiens connus & conſiderez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent ſur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à ſeconder le deſſein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre de bouche, & il a renvoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faiſant conſtruire une infinité de bateaux, tels que ceux dont je vous ai parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de 20. Compagnies de Marine. Les Milices qui ſont campées en cette Iſle avec ces Troupes compoſent quinze cens hommes, & les Sauvages Chrêtiens des environs de *Quebec* & de *l'Iſle de Monreal* y ſont au nombre de cinq cens. Monſieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être auſſi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a eſſuyées durant la traverſe. Le Gouverneur de *Monreal* en eſt auſſi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, eſt parti depuis deux jours pour aller au

Fort

Fort *de Frontenac.* Mr. *de Denonville* doit partir après demain à la tête de ſa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus eſtimé des cinq villages ; l'hiſtoire & le ſort de ce Sauvage ſont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure auſſi mal de cette entrepriſe que de celle de Mr. *de la Barre* : ſi cela eſt le Roi dépenſe bien mal ſon argent. Pour moi je juge par les réfléxions que j'ay fait ſur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il eſt impoſſible que celle-ci réüſſiſe. Le tems nous en aprendra les ſuites, peut-être qu'on ſe repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliére dans le deſordre général. Nous ne ſaurions détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je poſe cela comme inconteſtable. Quelle néceſſité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun ſujet ? Je ne ſai ce qui en arrivera ; quoi qu'il en ſoit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage, de vous en envoyer la rélation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle.* Cependant croyez moi toûjours,

Monſieur vôtre &c.

A l'Iſle S. Helene vis-à-vis du Monreal le 8. Juin 1687.

LE T-

LETTRE XIII.

Qui contient une deſcription deſavantageuſe de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuſcade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement de Troupes.*

MONSIEUR,

Il en eſt aujourd'hui comme de tout tems; l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'eſt de moi que je parle, car au lieu de paſſer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expédition.

Nous partîmes de l'*Iſle S. Helene* à peu près le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien eſcorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut debarqué, il envoya deux ou trois cens

ens-Canadiens pout ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeouſſé*, ſituez à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On n'eut encore peine à les enlever, car ils ſe virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, lors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte le 1. de Juillet, aprés avoir franchi les mêmes ſauls, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la deſcription dans la relation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniére fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos peſants bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables paſſages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la poſture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compaſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniére des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils diſoient qu'on les trahiſſoit ſans raiſon, qu'on „ leur rendoit le mal pour le bien, que „ pour les recompenſer du ſoin qu'ils a„ voient toûjours eu depuis la paix, de pour„ voir ce Fort de poiſſons & de bêtes fauves „ pour la ſubſiſtance de la garniſon, on les

„ lioit

» lioit & les attachoit à des piquets, de telle
» maniére qu'ils ne pouvoient ni dormir ni
» ſe deffendre des moucherons. Qu'en re-
» connoiſſance du Commerce de Caſtors
» & d'autres péléteries qu'ils avoient pro-
» curé aux Fançois, on les faiſoit eſcla-
» ves, après avoir égorgé leurs peres & leurs
» vieillards en leur preſence. Sont-ce-là ces
» François, diſoient-ils, dont les Jeſuites
» nous ont tant prêché la bonne foi, non, la
» mort n'étoit rien pour nous, quelque
» cruelle qu'elle eût été, en comparaiſon
» du ſpectale odieux du ſang de nos peres
» qu'on a cruellement répandu devant nos
» yeux. Les cinq Villages nous vangeront
» & conſerveront à jamais un juſte reſſenti-
» ment de la tirannie qu'on exerce ſur nous.
Je m'aprochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit ſouvent régalé dans ſa Cabane auprés du Fort, pendant les ſix ſemaines de ſervice que j'y fis l'année de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une véritable douleur de le voir dans cette affreuſe ſituation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manger, & qu'enſuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitaſſent avec moins de dureté que ſes camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoiſſoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux

que

que ſes camarades. Il me raconta la maniére dont on les avoit ſurpris, & comment on avoit maſſacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puiſſe être pénétré d'une douleur plus vive qu'étoit la ſienne, en me rapellant tous les ſervices qu'on ayoit rendu pendant ſa vie aux François. Enfin après avoir jetté bien des ſanglots & des ſoupirs, il baiſſa la têre & ſe teut : *Quæque poteſt narrat, reſtabant ultima, flevit.* Ce ne fut pas la ſeule peine que je reſſentis à la vûe de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doits à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me pouſſa tellement à bout, que je penſai les rouër de coups de bâton : j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jour d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la dozc. On eut toute les peines imaginables d'étouffer le reſſentiment de ces Sauvages qui coururent auſſitôt à leur Cabanes, où ils prirent leur fuſils pour me tuër. L'affaire étoit ſi délicate qu'il alloient tous nous quitter, ſi on ne les eut aſſeurez que j'étois ivre * qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau de vie ; & qu'on me mettroit en priſon au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transférer aux Galéres de France. Le Sieur *de la Foreſt* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot couduit par huit ou dix Coureurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis* avoient

* *Etre ivre chez les Sauvages eſt un ſujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de *S. Claire* pour ſe joindre à eux, & s'approcher enſuite juſques à la Riviére des *Tſonontouans*, où l'on avoit marqué le rendez vous général. Il lui dit auſſi que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *Lac Huron* près de *Miſſilimakinac*, par le ſecours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui tranſportoit pour cinquante mille écus de Marchandiſes dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs ..... que Mr. *Dulhut* avoit auſſi pris une autre troupe de la même Nation par le ſecours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, leſquels avoient partagé une capture des Marchandiſes que ces *Anglois* & *Iroquois* tranſportoit à *Miſſilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-ci priſonniers auſſi bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Enſuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit ſe trouver à point nommé au ſuſdit rendez-vous, parce que le ſecours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de La Foreſt* ſe rembarqua preſque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce conſiderable renfort, pendant que nous ſuivions de l'autre côté, favoriſez des calmes aſſez ordinaires en ce mois là. Il eſt vrai que par un bonheur extraordiraire nous arrivâmes les uns & les autres le même jour & preſque à la même heure à la *Riviére des Tſonontouans*. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent

des

des augures des moindres bagatelles, ſe mirent en tête avec leur ſuperſtition ordinaire qu'une rencontre ſi ponctuelle préſageoit infailliblement la deſtruction totale des *Iroquois* ; mais ils ſe tromperent comme vous l'aprendrez dans la ſuite. Le même ſoir que nous mîmes pié à terre, on commança à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. Enſuite on travailla à conſtruire un Fort de pieux, où on laiſſa quatre cens hommes, ſous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garder les bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fuſilla injuſtement un jeune Canadien nommé la *Fontaine Marion*. Voici ſon hiſtoire. Ce pauvre malheureux qui connoiſſoit les Païs & les Sauvages de *Canada* par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent, après avoir rendu de bons ſervices au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Généraux la liberté de continuer ſes courſes pour y faire ſon petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il ſe réſolut de paſſer à la nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fut très-bien reçû, parce qu'il étoit homme d'entrepriſe, & ſavoit preſque toutes les langues ſauvages. On lui propoſa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent priſes ; il l'accepta, & il fut pris malheureuſement ce jour-là comme les autres. L'injuſtice qu'on lui a fait me paroît extraordinaire ; car nous ſommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les

Lacs de Canada lui doivent apartenir. Le jour ſuivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tſonontouans*, ſans autres proviſions que dix Galettes, que chacun étoit obligé de porter ſoi-même. Nous n'avions que ſept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye ſur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faiſoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages dont l'autre faiſoit l'arriére garde; les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête ſans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le ſecond ces mêmes découvreurs prirent auſſi le devant, & pouſſerent juſqu'au champs du Village ſans apercevoir qui que ce ſoit; quoi qu'ils n'euſſent paſſé qu'à une portée de piſtolet de cinq cens *Tſonontouans* couchez ſur le ventre, qui les laiſſerent aller & venir ſans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, & les enfans & les vieillards. Mais lorſque nous fûmes au pié du côteau ſur leſquels ils étoient embuſquez, à un quart de lieuë du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, ſuivis de quelques decharges de mouſqueterie. Si vous euſſiez vû, Monſieur, le deſordre de nos Milices & de nos Troupes parmy arbres épais, vous demeureriez d'accord avec moi qu'il faudroit bien des milliers d'Européans pour faire tête à ces barba-

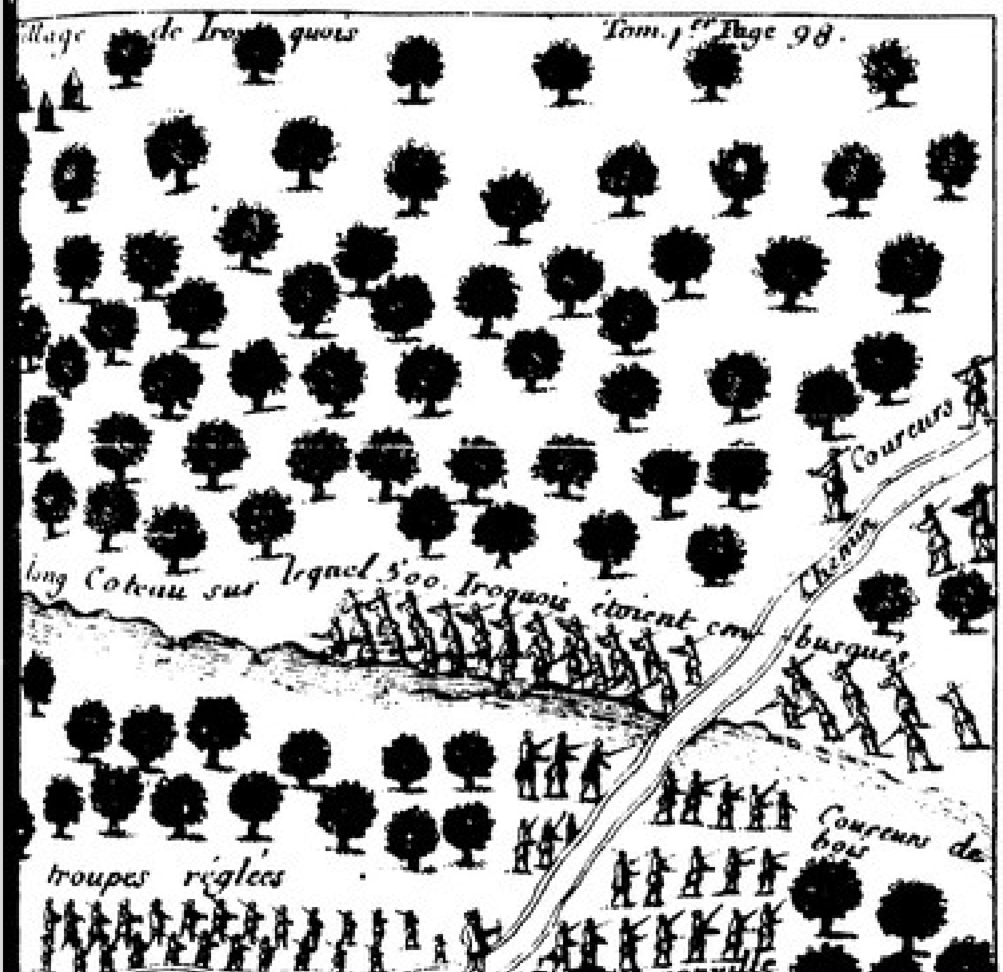

Tom. 1er Page 98.
Coureurs
Chemin
Coteau sur lequel 500 Iroquois étoient embusques
Coureurs de bois
troupes réglées
Chemin
Mr Denonville

barbares. Nos Bataillons furent auſſi-tôt diviſez en Pélotons, qui couroient ſans ordre péle mêle à droit & à gauche ſans ſavoir où ils alloient. Nous tirions les uns ſur les autres, au lieu de tirer ſur les *Iroquois*. on avoit beau crier *à moi*, *Soldats d'un tel Bataillon*, à peine ſe voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre ſur nous la maſſuë à la main, lorſque nos Sauvages raſſemblez les repouſſerent & les pourſuivirent avec tant de chaleur juſqu'à leurs Villages, qu'ils en tuërent plus de quatre-vint, dont ils raporterent les têtes, ſans compter les bleſſez qui ſe ſauverent. Nous perdîmes en cette occaſion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux bleſſez, entre leſquels ſe trouva le bon Pere *Angeleran* Jeſuite, qui reçût un coup de fuſil aux parties dont *origene* voulut bien ſe priver pour enſeigner le beau ſexe avec moins de ſcandale. Dès que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il ſe repoſoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ſes bleſſez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penſer, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui propoſerent de faire des brancards & de les porter juſqu'au Village qui étoit aſſez proche. Ce Général ne voulant pas ſuivre ce conſeil, tâcha de leur faire entendre raiſon, mais au lieu de l'écouter ils ſe raſſemblerent, & après avoir tenu Conſeil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix

Nations differentes, ils réſolurent d'aller ſeuls à la pourſuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Ils étoit déja prêts à ſe mettre en marche, lorſque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de ſon Camp, mais à ſe repoſer ce jour-là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moiſſons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina ſi fort que la plûpart s'en retournerent dans leur Païs, diſant, que les » *François* étoient venus plûtôt pour ſe promener, que pour faire la guerre, puis qu'ils » ne vouloient pas profiter de la plus belle » occaſion du monde; que leur ardeur étoit » un feu de paille auſſi-tôt éteint qu'allumé; » qu'il paroiſſoit inutile d'avoir fait venir » tant de guerriers de toutes parts pour » bruler des Cabanes d'écorce qu'on pou» voit rétablir en quatre jours; que les » *Tſonontouans* ſe ſoucioient fort peu qu'on » ravageât leurs bleds d'Inde, puiſque les » autres Nations *Iroquoiſes* en avoient aſſez » pour leur en faire part, qu'enfin après » les avoir engagez deux fois de ſuite à ſe » joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pour » ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient » jamais, quelque proteſtation qu'on leur » fit à l'avenir. Quelques-uns diſent que Mr. *de Denonville* eût dû paſſer outre; d'autres ſoutienent qu'il étoit impoſſible de mieux faire. Je ne me hazarderai point de décider là-deſſus; ceux qui tiennent le ti-

mon

mon ſont les plus embaraſſez. Je me contente de vous raconter le fait comme il eſt à la lettre. Quoi qu'il en ſoit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos bleſſez ſur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou ſix jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. De-là nous paſſâmes aux deux petits Villages de *Thegaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précédent. Nous y fîmes les mêmes explois; enſuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes eſt le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui ſoit au monde. Les bois que nous traverſâmes étoient pleins de chênes, de noyers & de châtaigniers ſauvages. Deux jours aprés nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*, & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de Navigation. Dès que l'Armée eût débarqué on travailla à la conſtruction d'un Fort de pieux à quatre baſtions, qui fut fait en trois jours. On y doit laiſſer cent-vingt ſoldats commandez par Mr. *des Bergéres*, ſous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort eſt ſitué au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié* ſur un côteau, au pied duquel il ſe décharge dans le Lac *de Frontenac*. Nos

Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, après avoir fait leur Harangue ſelon leur coutûme, & avoir marqué entr'autre choſe qu'ils voyoient avec plaiſir un Fort ſi bien poſté, pour favoriſer leur rerraite lors qu'il feroient quelque entrepriſe contre les *Iroquois*; qu'ils contoient ſur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la guerre que par la deſtruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leurs Païs; qu'ils le conjuroient d'envoyer inceſſamment des Partis en Campagne Hiver & Eté, l'aſſura qu'ils en feroient autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que ſous la promeſſe qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune propoſition de paix, juſqu'à ce que ces cinq Nations fuſſent entiérement exterminé, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une ceſſation de guerre flétriroit l'honneur des *François*, & cauſeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les aſſûra derechef de l'intention qu'il avoit de pouſſer ſon entrepriſe encore plus loin, étant ſi réſolu de continuer la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne demordroit jamais de ſon deſſein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur qu'à la fin ces Barbares periroient ou ſeroient obligez de ſe retirer du côté de la Mer. Se jour même ce Général me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de ces Sauvages, il falloit que j'acceptaſe un dé-

détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs Païs, & m'aſſura de mander à la Cour les raiſons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monſieur, ſi ce coup-là me ſurprit, ne m'attendant à rien moins qu'à faire un voyage ſi oppoſé à celui de France & à mes interêts. Cependant il fallut s'en conſoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obéïs donc, & ſans perdre de tems, je me preparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent preſque tous des preſens de hardes, de tabac, de lievres, & de mille autres choſes dont ils pouvoient ſe defaire ſans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut ſouhaiter. Je me ſuis heureuſement garni de mon Aſtrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me ſera pas moins utile dans mon voyage, qui ſera de deux ans ou environ ſelon toutes les apparences. Les ſoldats qu'on me donne ſont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots ſont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des ſervices très-conſiderables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être auſſi de la partie; Il y a une troupe de Sauvages qui ſont prêts à nous ſuivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie par le Nord du

Lac de Frontenac. Il doit laiſſer en paſſant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir ſûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, ſi j'en trouve l'occaſion en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Niagara le 2. Août 1687.

LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve deſcription des Païs ſituez ſur la route. Arrivée de l'Auteur du Fort* S. Joſeph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour* Miſſilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle *miraculeuſement conduit. Deſcription de* Miſſilimakinac.

MONSIEUR,

Je ne ſçai ſi c'eſt par inſenſibilité ou par force d'eſprit, que la perte de tous mes biens que je prevois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure là. Au reſte le conſeil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît ſi

judicieux que je ſuis obligé de le ſuivre. Cependant je vous tiendray parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promiſe. Je m'embarquai à *Niagara* le 3. Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, juſqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Griſolon de la Tourete* frere de M. *Dulhut*, qui s'étoit riſqué dans un ſeul Canot à venir de *Miſſilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, tranſportant nos Canots d'une lieuë & demi au deſſous du grand *Saut de Niagara* juſques à une demi lieuë au deſſus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous aſſommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à tranſporter auſſi nôtre bagage avec toute ſorte de diligence: encore malgré toutes nos précautions il fallut en laiſſer la moitié vers le milieu de ce long portage, ſur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'approchoient de nous. Jugez, Monſieur, ſi nous n'avions pas ſujet d'être alarmez, & ſi nous heſitâmes à tout ſacrifier au deſir naturel qu'ont tous les hommes de conſerver leur vie. Cependant nous penſâmes la perdre malgré nos ſoins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au deſſus du *Saut*, nous les vîmes paroître

ſur

ſur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commançoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir è niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cens piez de hauteur, & demi lieuë de nape ou de largeur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les Animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée y ſont entrainez par la force des courants. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuent en tombant de ſi haut, ſervent de nourriture à cinquante *Iroquois* qui ſe tiennent à deux lieuës delà, pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin ou trois hommes peuvent aiſément traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'aprés avoir ramé ou voguë durant toute la nuit à force de bras, nous arri-

* *La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

arrivâmes le lendemain au matin à l'embouchure du Lac, qui nous parut aſſez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en ſeureté, car les Canots dont les *Iroquois* ſe ſervent ſont ſi lours & ſi grands qu'ils n'aprochent pas de la viteſſe de ceux qui ſont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle eſt naturellement peſante; & la figure qu'ils leur donnent eſt extravagante; ils ſont ſi longs & ſi larges que trente hommes y peuvent ramer deux à deux aſſis ou debout quinze de chaque rang, mais le bord en eſt ſi bas que pour peu de vent qu'il faſſe ils ne ſauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent univerſellement en cette ſaiſon, ſur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions très-ſouvent ſur le Rivage du Lac, des volées de cinquante ou ſoixante Cocqs d'Inde, qui couroient ſur le ſable d'une viteſſe incroyable: les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient aſſez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poiſſon que nos pêcheurs leur fourniſſoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous preferâmes la peine d'y faire un portage de deux cens pas à celle de côtoyer 30 lieuës, à cauſe de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le détroit du *Lac Hurron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demi lieuë de largeur, juſqu'au *Lac de Ste. Claire*, qui a douze lieuës

de

de circuit. Le huit du même mois nous ſuivîmes les bords juſques à l'autre bout, d'où il ne nous reſtoit plus que ſix lieuës de détroit à refouler pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne ſauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac par la quantité d'arbres fruitiers ſauvages qu'on voit de toutes les eſpéces ſur les bords. J'avouë que le defaut de culture en rend les fruits moins agréables, mais la quantité en eſt ſurprenante. Nous ne découvrions ſur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous bations auſſi les petites Iſles pour obliger ces Animaux à traverſer en terre ferme, pendant que les Canoteurs diſperſez au tour de l'Iſle leur caſſoient la tête dés qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre poſſeſſion, Meſſieurs *Dulhut de Tonti* voulurent ſe repoſer quelques jours devant que de paſſer outre, auſſi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été conſtruit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ſes dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le ſoin d'y ſemer quelques boiſſeaux de bled d'Inde, dont l'abondante moiſſon me fut d'un trés-grand ſecours. Ceux-ci ravis de céder ce poſte à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de retourner du côté qui lui ſembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats, que

que j'envoyai pour aller trafiquer un grand rouleau de tabac de Breſil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüſſiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandiſe que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en ſoit pas mieux payé du Tréſorier de la Marine que de mille autres dépenſes qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jeſus, qui n'eût aſſûrément pas l'embarras de nous prêcher l'abſtinance des viandes durant le Carême. Il m'aprirent qu'un parti de *Hurons* ſe préparant à partir de leurs Villages pour aller inſulter les *Iroquois* dans leurs chaſſes de Caſtors, ils ne devoient pas tarder long-tems à ſe rendre à mon Fort pour s'y repoſer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autre Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Novembre, ſuivi de quelques autres chaſſeurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainſi j'aurois été fort embaraſſé, faiſant aſſez maigre chere, ſi quatre jeunes Canadiens bons chaſſeurs n'euſſent paſſé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentſouan* Chef de guerre, qui me laiſſa ſes Canots & ſon ba-

gage

gage en garde juſqu'à ſon retour, lui étant impoſſible de naviguer plus long-tems, à cauſe des glaces qui commençoient à couvrir la ſurface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils contoient de prendre langue avant que d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'eſt-à-dire cinquante lieuës ſans rencontrer perſonne. A la fin ſes découvreurs aperçûrent les piſtes de quelques chaſſeurs, ſur leſquelles ils marcherent à grand pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pied de nége. Ils retournerent ſur leur pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé ſix Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour ſe peindre le viſage, pour mettre leurs armes en état, & pour prendre leurs meſures. Ils convinrent que deux hommes ſe jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane la maſſuë à la main, pour aſſommer tous ceux qui voudroient ſortir, pendant que les autres feroient de vigoureuſes décharges. Ils y réüſſirent à merveilles; car le Parti des *Iroquois* ayant été ſurpris & renfermé dans ces priſons d'écorces, fut ſi bien défait & battu, que de ſoixante-quatre il n'en échappa que deux, qui étant nuds ſans armes & ſans fuſils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de miſére dans les bois. Trois *Hurons* reſterent ſur la place, mais les agreſſeurs en furent dedommagez par quatorze priſonniers & quatre femmes; ils firent après ce coup toute

la

la diligence poſſible pour regagner mon Fort. Parmi ces eſclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année derniére avec les mille hommes qui penſerent nous ſurprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous aprirent que le Fort ſitué en cet endroit étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'approcher inceſſamment de mon poſte. Cette fâcheuſe nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeuner, me fit reſoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me reſtoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquaſſent, car les Sauvages ne ſe battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de ſaper une paliſſade, mais je craignois qu'en empêchant nos chaſſeurs de s'écarter, ils ne nous affamaſſent. Au reſte durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour ſe délaſſer j'eus la précaution de les engager à ſe joindre à mes chaſſeurs pour faire des proviſions de viandes boucanées, mais dès qu'ils furent partis pour retourner chez eux la chaſſe finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Enſuite mes vivres étant preſque conſumez, je pris la reſolution d'aller à *Miſſilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outouans*. Je laiſſai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon abſence. Je partis avec le reſte de mon détachement le 1 d'Avril d'un petit vent de Sud-Eſt, à la faveur duquel nous traverſâmes inſenſiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe a ſix heures de traverſe, au milieu duquel

quel on trouve deux petites Iſles, qui ſont quelquefois d'un grand ſecours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis juſques-là eſt remplie de rochers & de batures, entre leſquelles on en voit une qui a juſqu'à ſix lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverſe à l'endroit nommé l'*Anſe du Tonnerre* l'on compte trente lieuës. La Côte eſt ſaine & les Terres baſſes, ſur tout à la Riviere aux ſables, qui eſt moitié chemin de cette Anſe. Il nous reſtoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fîmes avec un peu de riſque, à la faveur d'un vent d'Eſt Sud-Eſt, qui avoit furieuſement groſſi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois*, le parti de *Hurons* (dont je vous ai parlé (accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, après avoir fait pendant l'hiver la chaſſe des Caſtors, ſur la Riviére du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de reſter là trois ou quatre jours à cauſe des glaces; enſuite le Lac s'étant nettoyé nous le traverſâmes enſemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conſeil ſur la diſtribution de leurs Eſclaves, ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau*, qui commandoit en ce lieu-là; ce malheureux fut auſſi-tôt fuſillé. Ils en preſenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie, par des raiſons que vous concevriez facilement, ſi vous étiez mieux informé de la fine politique de cette eſpéce d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le 18. d'Avril qui fut le jour de mon arrivée en ce poſte ; fut auſſi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit ſi rare, à cauſe du peu qu'on en receuillit l'Automne paſſée, que je deſeſpérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant, je crois que j'en tirerai des deux Villages, à peu près la quantité que je demande. Monſieur *Cavelier* arriva ici le 6. de Mai, accompagné de ſon Neveu, du Pere *Anaſtaſe* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvages, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faiſoit une eſpéce d'Arche bien bigarrée ; Ces François ſont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Miſſiſipi*. Ils diſent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour paſſer en France & porter ſes Dépêches au Roy ; mais nous ſoupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'eſt pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës ſur leur propre Relation. Quoi qu'il en ſoit, je reviens au lieu où je ſuis, c'eſt aſſurément un endroit important ; je veux vous en faire une deſcription dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Miſſilimakinac* eſt ſitué au 45. degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui eſt de la longitude, je ne m'en mêle point, vous vous ſouvenez ſans doute de la raiſon que j'en ai, c'eſt celle de l'impoſſible, comme je vous l'ai marqué dans ma ſeconde Lettre. Ce poſte n'eſt qu'à demi lieuë de l'embou-

chure

chure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, auſſi-bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, ſéparé l'un de l'autre pas une ſimple paliſſade, mais ces derniers commencent à conſtruire un Fort ſur un Côteau, qui n'eſt qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occaſion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandaouires*, que quatre jeunes *Outaouas* aſſaſſinerent au *Saguinan*. Les Jeſuites y ont une petite Maiſon * à côté d'une eſpéce d'Egliſe dans un enclos de paliſſades qui les ſépare du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la converſion de ces incrédules ignorans. Il eſt vrai qu'ils baptiſent aſſez ſouvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui conſentent de recevoir le Bâtême lors qu'ils ſe voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poſte qu'un très-petit établiſſement, qui ne laiſſe pas d'être conſidérable, en ce qu'il ſert d'entrepos à toutes les marchandiſes qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüeſt, car il faut indiſpenſablement paſſer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*. Les Peleteries qu'on raporte de ces differens lieux doivent y reſter avant que d'être tranſportées à la Colonie. Sa ſituation eſt avantageuſe, en ce que les *Iroquois* n'oſeroient traverſer dans leurs chetifs Canots, le Détrois

* *C'eſt comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Miſſions que l'on diſperſe parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette reſidence.*

troit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* eſt trop rude pour cette ſorte de voiture, dont je vous ai déja fait la diſcription. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cauſe de la quantité de Marais, d'Etangs, & de petites Rivières qu'ils ſeroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient ſans beaucoup de difficulté, outre qu'ils auroient toûjours à traverſer ce Détroit.

Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, combien de *Poiſſons blancs* il ſe pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Iſle de *Miſſilimakinac* ; Sans cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais ſubſiſter, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois à la chaſſe des Orignaux & des Cerfs, ils eſſuyeroient trop de fatigue de les tranſporter ſi loin. Ce Poiſſon eſt à mon goût celui de tous les Lacs qui peut paſſer pour bon. Il eſt vrai, qu'il ſurpaſſe toutes les autres eſpéces de Poiſſon de Rivière. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que toute ſauce diminuë ſa bonté, auſſi ne le mange-t'on que bouilli ou rôti ſans aſſaiſſonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans ſi forts qu'ils entraînent ſouvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain temps ces Courans portent trois jours à l'Eſt, deux à l'Oüeſt, un au Sud, quatre au Nord, quelquefois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en puiſſe pénétrer la cauſe, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour,

une

Tome 1.er Page 116.
Isle du bois blanc
Isle de S. makinak
LAC DES HURONS
Courants surprenant portant tantôt ici et tantôt là
la Peſche du Poiſſon blanc
25
20
18
15
12
10
6
4
3
2
1
Brasses d'Eau
Embouchure
E. Village des Outaovas
A Village des François. B. Maiſon des Jeſuites. C. Village des Hurons. D. Champs des Sauvages

une heure d'un côté, une heure de l'autre, ſans qu'on puiſſe limiter le temps : j'laiſſe aux Diſciples de Copernic à décider ſur cette variation. On y pêche avec des alênes des Truites groſſes comme la cuiſſe, attachant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Eté, auſſi-bien avec les filets qu'avec ces ſortes d'hameçons, en faiſant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y paſſer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agréables Campagnes où ils ſement du bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur tout quand la chaſſe des Caſtors n'a pas réüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandiſes.

Dès que j'aurai ramaſſé ſoixante Sacs, chacun peſans cinquante livres, j'irai avec mon détachement ſeul au Fort *Sainte Marie* pour engager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Outaouas*, & tous enſemble nous irons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe forme encore un parti de cent *Hurons* plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt differente de celle que nous tiendrons. Je vous écrirai au retour de cette Courſe, ſi j'en trouve l'occaſion. Peut-être que les Jeſuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *Denonville*

nonville au Fort *S. Joſeph*, où je ferai ma réſidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaiſir-là. Cependant je vous adreſſe une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaiſir ſenſible de me croire toûjours, &c.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Miſſilimakinac, ce 26. Mai 1688.

LETTRE
A Mr. DE SEIGNELAI.

MONSIEUR,

Je ſuis fils d'un Gentilhomme, qui a dépenſé trois cens mille écus pour groſſir les Eaux des deux Gaves Bearnois ; Il a eu le bonheur de réüſſir dans cet Ouvrage, en faiſant entrer quantité de ruiſſeaux dans ces deux Rivières ; Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé que groſſiſſant la Barre de Bayonne, un Vaiſſeau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité, que ne faiſoit auparavant une Fregate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail, que le Roi, pour récompenſer mon pere, lui accorda, comme auſſi à ſes deſcendans à perpetuité, certains Droits & profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an, ce qui ſe vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conſeil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 1658. ſigné Boſſuet, *& collationné, &c. La ſeconde utilité que le Roi & la Province retirent des travaux de mon pere, conſiſte en la deſcente des Mats & des Vergues des Pirenées que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infalliblement échoüé, ſi par ſes ſoins & par des ſommes immenſes il n'eût doublement groſſi les Eaux du Gave d'Oleron. Aprés*

ſa

ſa mort ces Droits & profits qu'il obtint autrefois de juſtice pour lui, ſes Hoirs, & ayant Cauſe à perpétuité, ceſſerent auſſi-tôt; & pour comble de diſgrace, je perdis encore ſes Charges de Conſeiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement heriter. Ces pertes ſont ſuivies aujourd'hui d'une Saiſie que des Créanciers mal fondez, on fait de la Baronnie de Lahontan, d'une autre Terre contiguë & d'une ſomme de cent mille livres dont la Maiſon de Ville de Bayonne m'eſt redevable. Ces gens de mauvaiſe foi ne m'intentent des Procés que parce que je ſuis au bout du monde, qu'ils ſont riches, qu'ils ont du credit & de la protection au Parlement de Paris, où ils eſperent en mon abſence venir à bout de leurs injuſtes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repaſſer en France l'année derniere pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya [illegible] ces Lacs, d'où je ſupplie très-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de ſa protection. Je ſuis avec bien du reſpect,

Monſeigneur, vôtre, &c.

A Miſſilimakinac, ce 26. Mai 1688.

LET-

LETTRE XV.

Qui contient une Deſcription du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à ſe joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres dura nt le voyage juſqu'à ſon retour à* Miſſilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du Pais des *Iroquois*, j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joſeph*. Je ne doute pas que vous n'ayez eu ſoin de la Lettre que je vous envoyai il a trois mois pour Monſieur de *Seignelai*. Je partis d'ici, & m'embarquai le 2. de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante jeunes Guerriers à ſe joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* eſt un Cataracte ou plûtôt une Caſcade de deux lieuës de longeur, où les eaux du *Lac Superieur* ſe déchargent, & au pied duquel les *Outchipones* appellez

Sauteurs, ont un Village près de la Maiſon des Jéſuites. Ce poſte eſt un grand paſſage pour les Coureurs de bois trafiquans avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de ſe rendre l'Eté ſur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triſte lieu, parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Superieur*, qui ſe repandent juſques-là, rendent les terres ſtériles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Iſle du *Détour*, où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour ſe paſſa en feſtins de Guerre entre ces deux Nations, en Danſes & en Chanſons ſelon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traverſant d'Iſle en Iſle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Iſle a 25. lieuës de longueur, & ſept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*, y demeuroient autrefois; mais ils furent obligez de ſe retirer ici par le progrès des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Iſle un jour entier, & à la faveur des calme nous paſſâmes encore d'Iſle en Iſle juſqu'à la Côte Orientale du Lac, nous fimes entr'autres une traverſe de ſix lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture ſi fragile, eurent occaſion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges

ges ne vouloient pas s'y réſoudre, ils aimoient mieux ſe détourner de cinquante lieuës que de naviguer ſi prés de terre, mais à la fin leur ayant perſuadé que je ne me riſquerois pas, ſi je n'étois parfaitement inſtruit contre le danger par la connoiſſance des vents & des tempêtes, ils ſe riſquerent auſſi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviére de *Theonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüeſt-Sud-Oüeſt s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chaſſe. Ce lieu-là eſt l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'eſt-à-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occaſions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même ſort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joſeph*, où les Soldats que j'y avois laiſſé m'attendoient avec impatience. Le 3. nous en partîmes, aprés y avoir dechargé quelques ſacs de bled d'Inde. Enſuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous deſcendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Erié* avec un temps ſi favorable que nous arrivâmes le 17. à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la deſcrip-

tion des Lacs de *Canada*. Incontinent après nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à conſtruire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de pourſuite.

Le 20 ils ſe mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, ſon arc, ſes fleches, ou ſon fuſil avec un petit ſachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de ſuivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogouns* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons qui ſont des Poiſſons de ſix pieds de longueur, leſquels ſortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils réſolurent, en cas qu'ils trouvaſſent les chemins libres, de pouſſer juſqu'au pied des Villages des *Goyogouns*, pour y faire quelque coup de ſurpriſe; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller ſi loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs apperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes ſi bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de rattraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement ſon ſalut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la ſentinelle de ma redoute, aux armes nôtre parti eſt batu & pourſuivi, & ſur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, ſans que je viſſe perſonne après eux. Ils demeurerent ſelon leur coûtume une demi-heure ſans parler, & le Chef

prenant

prenant enſuite la parole me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je ſavois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage ; mais le lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raiſon. Cette verité ſe confirma par un certain Eſclave *Chaouanon*, lequel aprés s'être échapé & ſauvé dans la Redoute, m'aſſûra que les *Iroquois* n'étoient guéres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient ſoixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit auſſi que Mr. le Marquis de *Denonville*, cherchant les moyens de faire la paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en conſeil avec eux, ils me propoſerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur deſſein étoit d'aller au bout du Lac pour ſurprendre ce parti de ſoixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à partir dans un calme, parce qu'aprés avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous ſerions égorgez en cas de pourſuite. Je leur répondis que la Saiſon étoit trop belle pour avoir d'autre temps que des cal-

mes, que ſi nous attendions davantage, nous donnerions loiſir au parti découvert de faire des Canots pour nous ſuivre, que n'étant pas certains d'avoir ſi-tôt le vent à ſouhait, nous ne devions pas heſiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainſi, ils ne pourroient jamais deviner ſi nous aurions ſuivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuiſible en toutes façons, mais qu'auſſi mon expedient étoit dangereux, que néanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du 24. au 25. Nous navigâmes juſqu'au jour avec beaucoup de viteſſe, & comme le temps étoit clair, calme & ſerain, nous en profitâmes juſqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes ſans ſortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié ſe repoſoit. Nous fimes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous repoſant le jour.

Le 28. lors que nous étions à l'abri d'une petite Iſle & preſque tous enſevelis dans le ſommeil; les trois Soldats qui faiſoient le *quart* ayant aperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui avoient paſſé dans l'Iſle pour dormir

mir plus commodément. A ce bruit tout nos gens étant alertes, nous nous mîmes auſſi-tôt en état d'aller au devant de ces Canots, leſquels, quoi que la diſtance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions diſtinguer, à cauſe que le Soleil donnoit à plomb ſur le Lac, ce qui faiſoit qu'on auroit pris la ſurface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il eſt vrai que comme il ne paroiſſoit que deux Canots, nous ſoupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les ſiens, & qu'il ſe poſteroit à l'entrée du Bois ſuivant doucement leurs Canots ſans ſe montrer, juſqu'à ce que nous les obligeaſſions à débarquer; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivaſſent à la portée du mouſquet de l'Iſle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chaſſe, parce que ſi nous les laiſſions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penſeroient qu'à ſe battre, ce qu'ils feroient en deſeſperez, ſe laiſſant plûtôt tuer ou noyer, que de ſe laiſſer prendre. Cet avis ſe trouva fort juſte. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & ſe mettant en devoir de caſſer la tête aux priſonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent ſi bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils ſe battirent à outrance, & comme

des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre debarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient à faire, ils en tuerent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprîmes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave réſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous refuſions de les ſuivre, cette lâcheté

nous

nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de ſûreté, il falloit uſer de précaution ; cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un reduit de paliſſades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les priſonniers. Ils eurent aſſez de peine à s'y réſoudre, mais aprés avoir tenu Conſeil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage ; en ſorte que le petit Fortin étant fait en ſept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros ſe préparoit à partir au premier avis.

Le 4. d'Août il en revint deux ſur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous ; ils ajoûterent avoir remarqué ſur la route un petit ruiſſeau prés duquel on pourroit leur dreſſer aſſez heureuſement une embuſcade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent auſſi-tôt pour ſe ſaiſir de ce petit poſte avantageux, mais ils n'en ſurent pas profiter ; Les *Outaouas* ſe preſſerent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cauſe que les ennemis ſe ſauverent tous, à la réſerve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il eſt vrai que tous les eſclaves furent repris, & par conſéquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous donna lieu d'être contens. Aprés cette expedition, nous embar-

quâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fimes toute la diligence poſſible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le 13. Ce fut avec beaucoup de plaiſir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Iſles dont je vous ai parlé, couvertes de Chevreüils; nous profitâmes de l'occaſion, & nous n'eûmes pas de peine à reſter là huit jours que nous employames à la chaſſe, & pendant leſquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* bleſſez & repris eurent occaſion de ſe repoſer & de boire quantité de boüillons de pluſieurs ſortes de viandes, nous eûmes auſſi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, ſans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger ſur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompiſſent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres bleſſez furent ſoigneuſement penſez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les conſommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le 24. & le ſoir même nous arrivâmes au Fort *S. Joſeph.* J'y trouvai un parti de 80. *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonki*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus ſurpris en abordant ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins

de

ſe retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le ſort : tout retentiſſoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monſieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choſes ? Vous fuſſiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, ſur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chanſons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des tranſports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le deſſein de pouſſer juſqu'au Champ des *Tſonontouans*, pour y faire quelques expeditions il avoit trouvé que le ſcorbut avoit fait dans ce Fort un ſi terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur déchaper auſſi-bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à ſon bon temperament avoit réſiſté à la violence de ce mal ; que le méme Mr. *de Bergéres* avec ſes douze réchapez voulant s'emparquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'eſcorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il âprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonville* travailloit à faire

la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec ſon parti dans ſon païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrouſſer chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onontagues*, contre qui n'ayant pû ſe défendre qu'en ſe battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Inſtruit de toutes ces circonſtances, je tins conſeil avec les trois differentes Nations qui ſe trouvoient alors en mon Fort, pour ſavoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions ſur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je ſerois obligé au bout de ce temps-là de venir ici ; qu'alors la Navigation ſeroit rude & dangereuſe ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de choſe, puis qu'il falloit que je me retiraſſe indiſpenſablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni ſecours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les ſuivre. Cette réſolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poſte une abſtinence plus rigoureuſe que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat. Le 27. nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, &

& rangeant la Côte Méridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre, nous arrivâmes ici le 10. Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les bleſſez qui ſe trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantay*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commiſſion de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la ſaiſon & l'occaſion le permettent, ou d'attendre juſqu'au Printems, ſi je prévoyois des difficultez inſurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandiſes la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire ſubſiſter durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrêmement, ſi je pouvois ſortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie; mais la choſe paroît abſolument impoſſible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Caſcades, de Cataractes & d'endroits où l'on eſt obligé de faire de longs portages, que je n'oſerois expoſer à tous ces dangers des Soldats, qui ne ſauroient naviguer que ſur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre juſqu'à l'année prochaine; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent deſcendre, & qui m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je ſuis ſur le point d'entrepren-

dre

dre un autre voyage, ne pouvant me reſoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Méridionaux dont on m'a parlé ſi ſouvent. J'engage quatre ou cinq bons Chaſſeurs *Outaouas* à me ſuivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, eſt de retour ici depuis deux mois; il a amené un eſclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a preſenté à Mr. de *Lauberean* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait auſſi-tôt fuſiller. Ce ruſé Chef fit en cette occaſion, ſelon ſa coûtume, un coup ſi adroit & ſi malin que j'en prévois les ſuites funeſtes. Il n'en a fait confidence qu'à moi ſeul, parce qu'il eſt veritablement mon ami, & qu'il ſait que je ſuis le ſien; je n'oſerois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne ſoit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. de *Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, ſi Dieu permet que je faſſe le voyage de France l'année prochaine, vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* ſon Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été ſacré dans l'Egliſe de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjoüiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place; mais quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque ſoit traitable; s'il eſt vrai qu'il ait réfuſé d'autres bons Evêchez, il faut

faut qu'il ſoit auſſi ſcrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanaſe* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui preſentoit. Or s'il eſt tel, on ne s'accommodera guéres de ſa rigidité, car on eſt déja fort las des excommunications de ſon Prédéceſſeur.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Miſſilimakinac, ce 18. Septembre 1688.

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Miſſilimakinac. *Deſcription de la Baye des* Puants, *& de ſes Villages. Ample deſcription des Caſtors, ſuivie du voyage remarquable de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Miſſilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviére Longue* qui ſe décharge dans le Fleuve de *Miſſiſipi*. J'en avois bien pû ſuivre le cours juſqu'à ſon origine : ſi pluſieurs obſtacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chaſſeurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles.

Tous

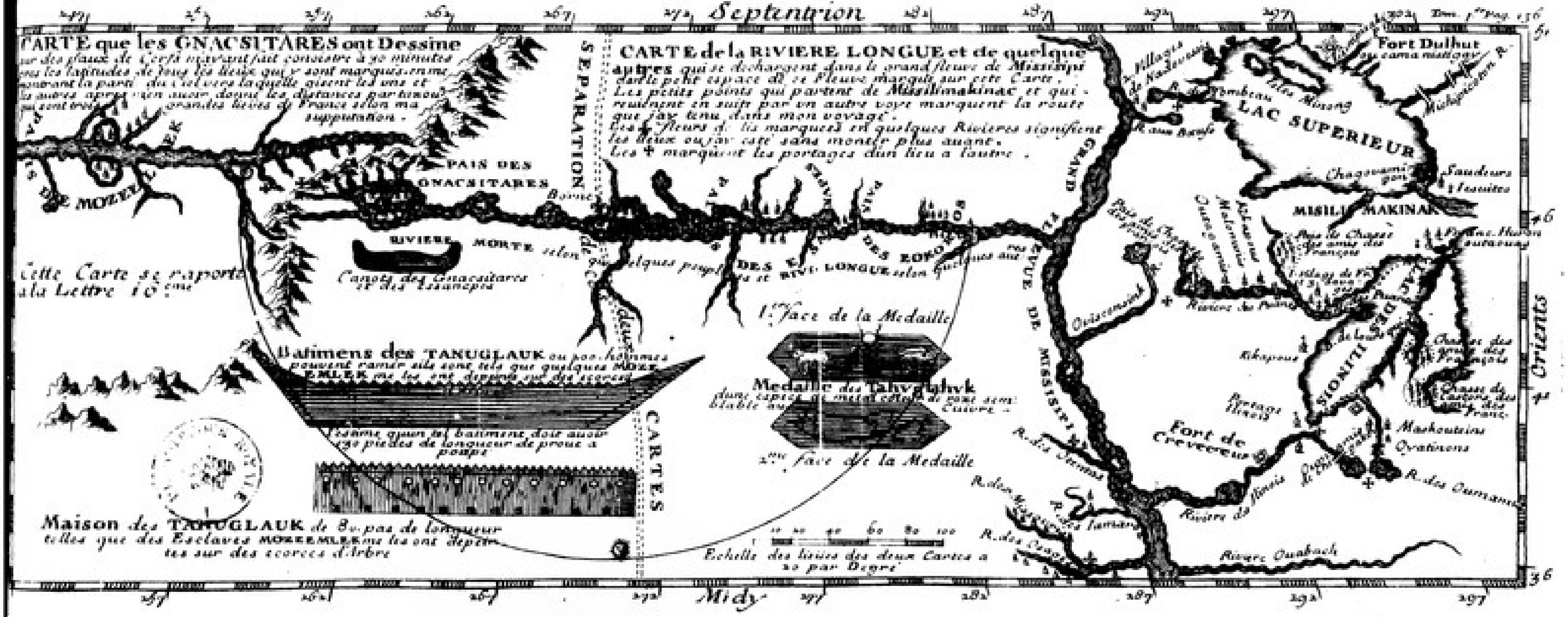
Septentrion
Tom. 1er. Pag. 156
CARTE que les GNACSITARES ont Dessine
PAIS DES GNACSITARES
RIVIERE MORTE
Canots des Gnacsitares et des Essanapes
Cette Carte se raporte a la Lettre 16me
SEPARATION
CARTE de la RIVIERE LONGUE et de quelque autres qui se dechargent dans le grand fleuve de Missisipi
Les petits points qui partent de Missilimakinac et qui reviennent en suite par un autre voye marquent la route que jay tenu dans mon voyage.
Les + marquent les portages dun lieu a lautre.
RIVIERE LONGUE
1re Face de la Medaille
2me Face de la Medaille
Batimens des TAHUGLAUK
Maison des TAHUGLAUK
Echelle des lieues des deux Cartes a 20 par Degre
CARTES
GRAND FLEUVE DE MISSISIPI
LAC SUPERIEUR
Fort Dulhut
MISILIMAKINAK
Sauteurs
Jesuites
Fort de Crevecoeur
Maskoutens
Riviere des Ilinois
Riviere Ouabach
R. des Ouamamis
Orients
Midy

Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de guerre & de Marchandiſes propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je profitai me pouſſa en trois jours à l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle eſt éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye eſt preſque fermée d'Iſles ; elle a dix lieuës de largeur, & 25. de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviere aſſez profonde, qui ſe décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en 12. heures & deſcend tout autant ; c'eſt une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y ſejournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis* & quelques *Malominis* ont leurs Villages ſituez au bord de cette Riviére. Les Jeſuites y ont auſſi une Maiſon. Il ſe fait en ce lieu-là un grand commerce de Peleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'eſt le paſſage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Miſſiſipi*. Les terres y ſont ſi fertiles qu'elles produiſent preſque ſans culture du Froment de nôtre Europe, & des Poix, des Féves & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la danſe du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiére en témoignage de paix & de bonne amitié ; la ſeconde pour me marquer leur eſtime & leur con-

conſidération. J'y répondis par quelques braſſes de tabac de Breſil dont ils ſont beaucoup de cas, & par certains cordons de raſſade ou conterie de Veniſe, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin, je fus prié de me trouver au Feſtin d'une de ces Nations ; & après y avoir fait porter de la vaiſſelle ſelon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils débaterent par me complimenter ſur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponſe de remercîment, ils ſe mirent tous l'un après l'autre à chanter & danſer d'une maniere, dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loiſir. Ces chanſons & ces danſes durerent deux heures. Cela fut aſſaiſonné de cris de joye, & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Muſique ridicule. Enſuite les eſclaves ſervirent : Toute la troupe étoit aſſiſe à la maniere Orientale, chacun avoit ſa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moy quatre plats, le premier conſiſtoit en deux Poiſſons blancs boüillis ſimplement à l'eau ; le ſecond étoit garni de côtelettes, & d'une langue de Chevreüil, le tout beüilli ; le troiſiéme de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriére, & d'une queuë de Caſtor, le tout rôti ; le quatriéme contenoit un copieux bouillon de pluſieurs ſortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuſe, qui n'eſt pourtant qu'un ſyrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour.

Le

Le Feſtin dura deux heures, aprés quoi je priai un des Chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'eſt la coûtume, lors qu'on a des affaires, d'employer un ſecond pour ſoi en toutes les cerémonies qui ſe font parmi les Sauvages Je lui fis preſent de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie juſqu'au ſoir. Le lendemain & le jour ſuivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Feſtins des deux autres Nations, où l'on obſerva les même formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages, que dix ou douze Caſtors auſſi apprivoiſez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Riviéres, & des Riviéres aux Cabanes ſans s'égarer. Je m'informai des Sauvages, ſi ces Animaux pouvoient vivre hors de l'eau; ils me répondirent qu'ils y vivoient auſſi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, ſans en ſortir que pour courir dans le Village; d'où je conclus que Meſſieurs les Caſuiſtes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes, & les Sarcelles au nombre des amphibies auſſi-bien que les Naturaliſtes. Il y avoit déja long-temps que pluſieurs Ameriquains m'avoient dit la même choſe, mais comme je croyois qu'il y avoit des Caſtors de differentes eſpéces, je voulus en être encore mieux informé. Il eſt vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle tertiens; mais ſelon le rapport même des Sauvages ceux-cy ſont d'une eſpéce differente des amphibies: Ils

ſont

ſont des taniéres ou des trous en terre ; comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été chaſſez de quelques Cabanes dans leſquelles ces Animaux habitent juſqu'au nombre de 80. Je vous en parlerai quelque jour. Ces Animaux fainéans ne voulant pas travailler ſont chaſſez par les autres, comme les Gueſpes par les Abeilles, & ils en ſont maltraitez ſi violemment qu'ils ſont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race conſtruit elle-même ſur les Etangs. Ces Caſtors indolens ont la figure des autres, ſi ce n'eſt que leur poil eſt rongé ſur le dos & ſur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils ſe frottent contre la terre quand ils vont à leur taniére ou quand ils en ſortent. Les Naturaliſtes ſe trompent groſſierement lors qu'ils pretendent que ces Animaux ſe coupent les teſticules quand les Chaſſeurs les pourſuivent. C'eſt une viſion toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Caſtoreum* ne réſide point là, elle eſt renfermée dans une certaine poche que la Nature ſemble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en ſervent pour ſe dégager les dents, quand ils ont mordu quelques arbriſſeaux gommeux. Mais ſuppoſé que le *Caſtoreum* fut dans les teſticules, il ſeroit impoſſible que cet Animal pût les arracher ſans déchirer les nerfs des aînes où elles ſont cachées près de l'*os pubis*. Il eſt aiſé de s'apercevoir qu'*Elien* & pluſieurs autres Naturaliſtes ne connoiſſoient guéres la

Tom. 1. Pag. 141.

Castor de 26. pouces de longueur entre tête et queuë.

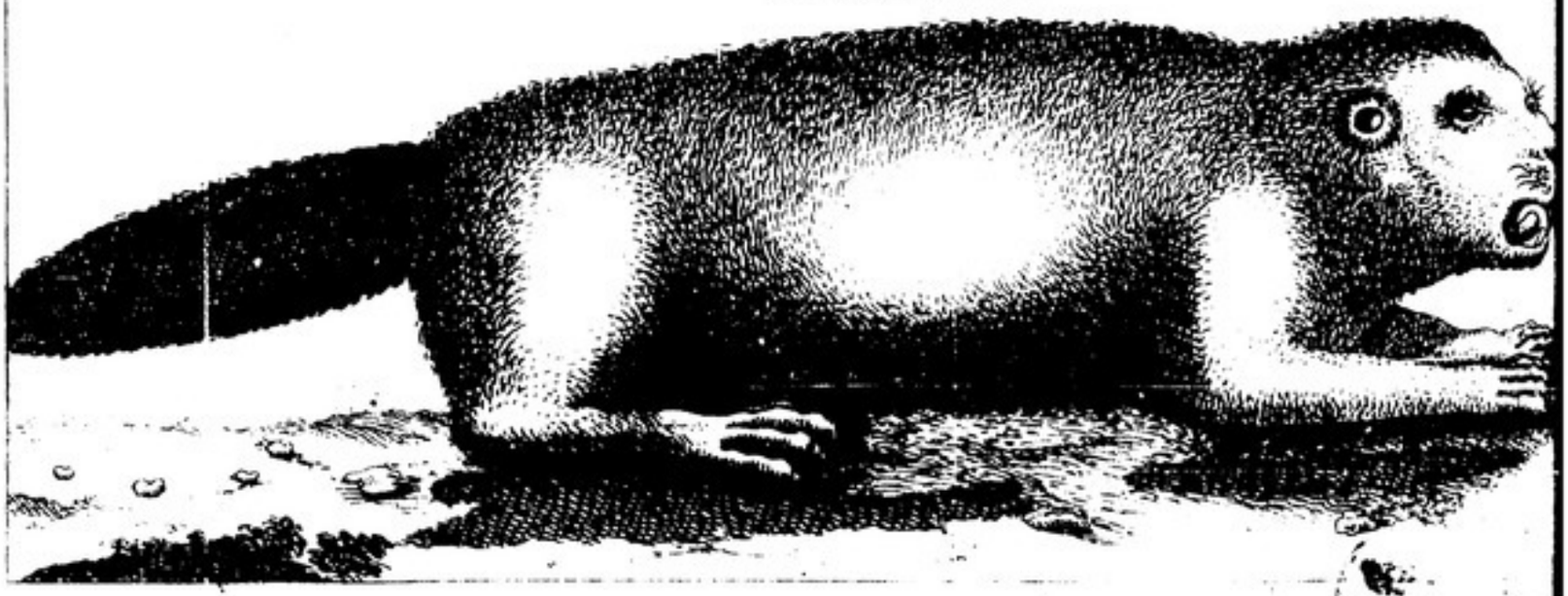

la chaſſe des Caſtors : ils n'auroient point avancé qu'on pourſuit ces Animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes ſont conſtruites, & qui au moindre bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids après le danger. Si ces Animaux ſavoient la raiſon pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puis qu'on n'en veut qu'à leur peau ; car le *Caſtoreum* n'eſt rien en comparaiſon de ce qu'elle vaut. Un grand Caſtor a 26. pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queuë ; ſa circonference eſt de 3. pieds huit pouces ; ſa tête a ſept pouces de longueur & ſix de largeur ; ſa queuë fait bien l'etenduë de quatorze pouces, elle en a ſix de largeur, & au milieu elle eſt épaiſſe d'un pouce & deux lignes. Cette queuë eſt d'une figure ovale, l'écaille dont elle eſt couverte eſt un exagone irrégulier, ce qui fait un épiderme, c'eſt à dire, en terme de Medecine, une petite peau qui enveloppe la grande. Cet Animal ſe ſert de ſa queuë pour porter de la bouë, de la terre & toutes les autres matiéres dont ſont formées les Digues & les Cabanes qu'il conſtruit par un inſtinct admirable. Ses oreilles ſont courtes, rondes & enfoncées ; ſes jambes ont cinq pouces, ſes pattes trois & demi du talon juſqu'au bout du grand doigt ; ſes pieds ont ſix pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes ſont faites à peu prés comme la main d'un homme, & il s'en ſert pour manger à la maniére des Singes,

Singes, elles ſont feüilluës, & les cinq doigts joints enſemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoiſe. Ses yeux plus petits que grands à proportion de ſon corps, ſont de la figure de ceux des Rats. Il a au devant de ſon muſeau quatre dents de défenſe, deux à chaque machoire, comme les Lapins; & 16. molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défenſe ou inciſives ont plus d'un grand pouce de longueur, & un quart de largeur, avec cela elles ſont fortes & tranchantes comme un ſabre de Damas, car cet Animal (ſecondé par ſes confreres, pardonnez-moi ce terme là, j'entens d'autres Caſtors,) coupe des arbres gros comme des bariques, ce que je n'euſſe jamais crû ſi je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil eſt double; l'un eſt long, noirâtre, luiſant & gros comme du crin; l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'hiver; en un mot le plus fin duvet qui ſoit au monde. La peau d'un tel Caſtor peſe deux livres, le prix en eſt different. La chair en eſt délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout à fait bonne. Voilà, Monſieur, la deſcription exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages ſont la production d'une ſi fine ſtructure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'auſſi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digreſſion ſeroit à preſent trop longue.

Il n'eſt donc plus queſtion que d'abandonner

donner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoye avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts. Je m'embarquai le 30. Septembre avec tous mes gens, & le 2. Octobre j'arrivai au pied du Saut du *Kakalin*, après avoir refoulé quelques petits courans dans la Riviére *des Puants*. Le lendemain nous fimes ce petit portage, & le 5. j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprès duquel je campai le jour ſuivant pour y prendre langue. Ce Village eſt ſitué ſur le bord d'un petit Lac, où les Sauvages pêchent quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y trouvai que trente ou quarante Guerriers pour la garde, car les autres étoient allez à la chaſſe des Caſtors depuis quelques jours. Le 7. je me rembarquai; & après avoir bien ramé, nous entrâmes vers le ſoir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes aſſez de Canards & d'Outardes pour ſouper. Nous y cabanâmes ſur une pointe de terre. Dès le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village, où nous ne reſtâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis preſent de deux braſſes de tabac, qui par reconnoiſſance nous donnerent deux ou trois ſacs de farine de *folle Avoine*. Ce Lac eſt couvert de cette ſorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige eſt haute. Ces Sauvages en font des moiſſons abondantes. Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens; Ils

Ils me firent un fort bon accüeil. Car après avoir danſé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'apporterent des Chevreüils & du Poiſſon. Le lendemain, ils m'accompagnerent juſqu'au haut de la Riviére où leurs gens étoient à la chaſſe des Caſtors. Le 11. nous nous ambarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre le 13. au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation. Dés que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une viſite de cérémonie, & s'informa de quel côté je prétendois aller. Je lui répondis que bien loin de marcher vers les *Nadoueſſions* ſes ennemis, je n'en approcherois de plus de cent lieuës, & que pour l'en aſſûrer d'vantage je le priois de vouloir bien me donner ſix Guerriers pour m'accompagner à la *Riviére Longue* que je voulois remonter juſqu'à ſa ſource. Il me dit qu'il étoit ravi que je ne portois ni armes, ni hardes aux *Nadoueſſions*, qu'il voyoit bien que je n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découverte; mais qu'il ne me conſeilloit pas de remonter trop haut cette belle Riviére, à cauſe de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoi qu'ils n'euſſent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par là que je pourrois être ſurpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de ſix Guerriers que je lui demandai il m'en donna dix, qui ſavoient la langue & connoiſſoient le Païs des *Eokoros* avec

avec leſquels ſa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant leſquels il me régala parfaitement bien, ſe promenant même avec moi, pour me donner le plaiſir de remarquer la ſéparation des Cabanes des chaſſeurs dans les Païs où l'on trouve les Caſtors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'eſt que ces Cabanes. Je luy fis preſent d'un fuſil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fuſil, & d'une petite hache. Je donnai auſſi à ſes deux enfans chacun un Capot & une braſſe de tabac de Breſil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'eſt-à-dire, des *Algonkins*. Ce n'eſt pas que je n'entendiſſe un peu la leur, parce que la différence n'en eſt pas fort grande. Cependant cela me fit plaiſir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller juſqu'à la Cabane du Soleil, ſans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite eſcorte le 16. à midi, & nous arrivâmes le ſoir au portage de *Ouiſconſinc*, que nous fimes en deux jours; c'eſt-à-dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en tranſportant nos Canots & nôtre bagage juſqu'à la Riviére de *Ouiſconſinc*, qui n'en eſt éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien

de cette Riviére abandonnées ; ſinon qu'elle eſt ſalle, bourbeuſe, & bordée de Côteaux eſcarpez, de marais & de rochers effroyables. Le 19. nous nous embarquâmes ſur la Riviére de *Ouiſconſinc*, & à la faveur d'un paiſible courant nous arrivâmes en quatre jours à ſon embouchure, dans le Fleuve de *Miſſiſipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviére n'eſt ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Eſt & Sud-Oüeſt*, elle eſt bordée de prairies : de bois de haute futaye, & de ſapins ; je n'y ai vû que deux Iſles, peut-être en a-t'elle d'autres que l'obſcurité de la nuit m'empêcha de découvrir en deſcendant. Le 13. nous allâmes cabaner dans une Iſle, ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*, vis-à-vis de la Riviére dont je vous parle. Nous eſpérions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté du Fleuve en ſoudant par tout comme le jour précedent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le 2. Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*, aprés avoir refoulé pluſieurs courants de ce Fleuve aſſez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fuſſent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs ſauvages que nous fimes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbeaux aſſez groſſes. Le 3. nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviére Longue*, qui forme une eſpéce de Lac rempli de joncs :

tout

nous trouvâmes dans le milieu un petit chênail que nous ſuivîmes juſqu'à la nuit, laquelle nous paſsâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, ſi cette Navigation parmi ces Isles dureroit longtems; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviére en Canot, que cependant ils m'aſſûroient qu'à vingt lieuës plus haut ſes bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins ſi loin, car le lendemain ſur les dix heures du matin, nous trouvâmes cette Riviére aſſez étroite, & ſes rivages garnis de bois de haute futaye, & navigeant le reſte du jour, nous vîmes quelques prairies d'eſpace en eſpace. Le même ſoir, nous cabanâmes ſur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour ſuivant, nous nous arrêtâmes à la premiére Iſle que nous découvrimes: nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pécher quelques méchans poiſſons qui ſentoient la vaſe. Le 6. à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à 12. lieuës plus haut dans une autre Iſle. Nous fîmes cette Navigation fort promptement, nonobſtant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me ſurprit, auſſi-bien que de ne point voir-là autant de Cerfs, de Chevreüils &

de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte. Le 7. le même vent nous porta dans une troiſiéme Iſle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin ; Nos Sauvages y tuérent trente ou quarante Faiſans, qui me firent quelque plaiſir. Le 8. ne pouvant preſque plus nous ſervir du vent, à cauſe de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & ſur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies ſur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviére. Auſſi-tôt nos Sauvages ſautérent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou ſoixante chaſſeurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chaſſeurs firent preſent à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tué ſur le lieu, & ils aiderent à tranſporter ces viandes juſqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chaſſe, & qui furent ravis de nous trouver ; car par politique plûtôt que par reconnoiſſance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient ſe laſſer d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendmain vers le ſoir, nous vîmes paroître ſur le bord de la Riviére plus de deux mille Sauvages qui nous ayant

appor

apperçûs ſe mirent à danſer. Nos *Outagamis* aborderent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots juſqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai ſur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, prés d'une petite Riviére. Quoique ces Sauvages me preſſaſſent extrémement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement. Le jour ſuivant je laiſſai repoſer mes Soldats, & je viſitai les Chefs de cette Nation, en leur preſentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs Païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le 12. j'en partis avec une eſcorte de cinq ou ſix cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laiſſant un Village à main droite de la Riviére, je fis arrêter mes gens à un troiſieme Village éloigné de 5. lieuës du premier, ſans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un preſent aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, paſſant de Village en Village ſans m'arrêter, ſinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pouſſer juſqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé

au pied de celuy-cy, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des chaſſeurs en campagne, dans le deſſein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à ſoixante lieuës plus avant, je trouverois la Nation des *Eſſanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que ſans cela il me donneroit une eſcorte juſqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant ſix eſclaves de cette Nation pour les ramener chez eux, & m'en ſervir dans l'occaſion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviére, ſi ne n'étoit quelque ſurpriſe de nuit. Enfin après qu'il m'eût inſtruit de pluſieurs autres circonſtances fort utiles, je me diſpoſai à partir inceſſamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en 12. Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois ſur les bras les *Nadoneſſis*, les *Panimoha*, & les *Eſſanapés*. Ces Peuples ſont aſſez civils, ils n'ont rien de feroce, au contraire ils paroiſſent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes ſont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles ſont faites de roſeaux & de joncs entrelaſſez & plâtrez de terre graſſe; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoilles. Au reſte, les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes ſont plus laides que celles des Lacs en *Canada*. Il y a quelque ſorte de ſubordination entre-eux. Leurs Villages ſont fortifiez de bran-

branches d'arbres & de faſſines garnies de terre graſſe. Nous nous embarquâmes à ce dernier Village le 21. à la pointe du jour, & le ſoir même nous mîmes pied à terre dans une Iſle couverte de pierres & de gravier, aprés en avoir paſſé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occaſion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fîmes voile, & nous marchâmes non-ſeulement le jour, mais encore la nuit, ſur le raport que les ſix *Eſſanapés* me firent, que la Riviére étoit ſûre, n'y ayant ni rochers, ni bancs de ſable à aprehender. Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faiſoit eau. Pendant ce temps-là nous fîmes cuire les viandes de chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait preſent, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chaſſer, mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux, ſur leſquels ils ne s'amuſérent pas de tirer. Dés que nous fûmes rembarquez, le vent ayant ceſſé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que trés-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une groſſe Iſle deux lieuës plus haut, étant averti par les ſix eſclaves *Eſſanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces Animaux n'étoient pas d'un mauvais in-

ſtinct de chercher là leur azile, car ces bois y étoient ſi épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en pluſieurs endroits pour les obliger d'en ſortir.

Cette chaſſe finie, mes Soldats ſe donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un ſommeil ſi profond, que j'eus toutes les peines du monde à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faiſoient en terre ferme dans les brouſſailles. Le lendemain 24. nous nous embarquâmes à dix-heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviére avec leurs fuſils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand ſuccès. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviére à main droite, où les *Eſtanapès* me firent entendre qu'il n'y avoit de là juſqu'au premier Village que 16. ou 18. lieuës, ce qui fit que par le conſeil de nos Sauvages, j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le 26. nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans, que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha : de ſorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le 27. à dix ou onze heures, nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrêtâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la proüe de nos Canots.

Dès que nous parûmes, trois ou quatre cens

cens *Eſſanapés* accoururent nous recevoir, & après avoir danſé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord, ils ſe mirent en devoir de ſe jetter ſur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Eſſanapés* qui étoient avec moi, qu'ils ſe retiraſſent, ce qu'ils firent auſſi-tôt. Enſuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, ſuivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des ſentinelles. Etant ſur le rivage, cette multitude de gens ſe proſterna trois ou quatre fois devant nous les mains ſur le front, & nous fûmes à l'Inſtant portez & enlevez au Village en cérémonie, c'eſt à dire avec des cris de joye qui m'étourdiſſoient. Quand nous fûmes à la porte, ceux qui nous portoient s'arrêterent juſqu'à ce que le Chef qui étoit un homme de cinquante ans fut ſorti avec cinq ou ſix cens hommes, armez d'arcs & de fléches. A l'inſtant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des inſolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettaſſent leurs arcs & leurs fléches : mais les deux *Eſſanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approchez de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter leurs armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant, les *Outagamis* obſtinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots quand tout à coup, le Chef & ſa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revins donc ſur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fuſils que ces Sauvages ne pouvoient ſe laſſer d'admirer ; car ils ne connoiſſoient que par ouï dire ces inſtrumens meurtriers. Le Chef nous conduiſit dans une grande Cabane où il ne paroiſſoit pas que perſonde eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refuſe d'y laiſſer entrer les *Outagamis* ; par la raiſon, leur diſoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puis qu'ils avoient voulu ſuſciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Eſſanapés*. Cependant, j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne mal-traiter perſonne ; mais au lieu d'entrer, ils me preſſerent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai ſur le champ, emmenant avec nous les quatre eſclaves *Eſſanapés*, pour les conduire juſqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit ſa Riviére, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y tranſportât une montagne ; & ſans nous amuſer davantage à diſputer, nous voguâmes juſqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la diſtance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris ſoin de m'informer exacte-

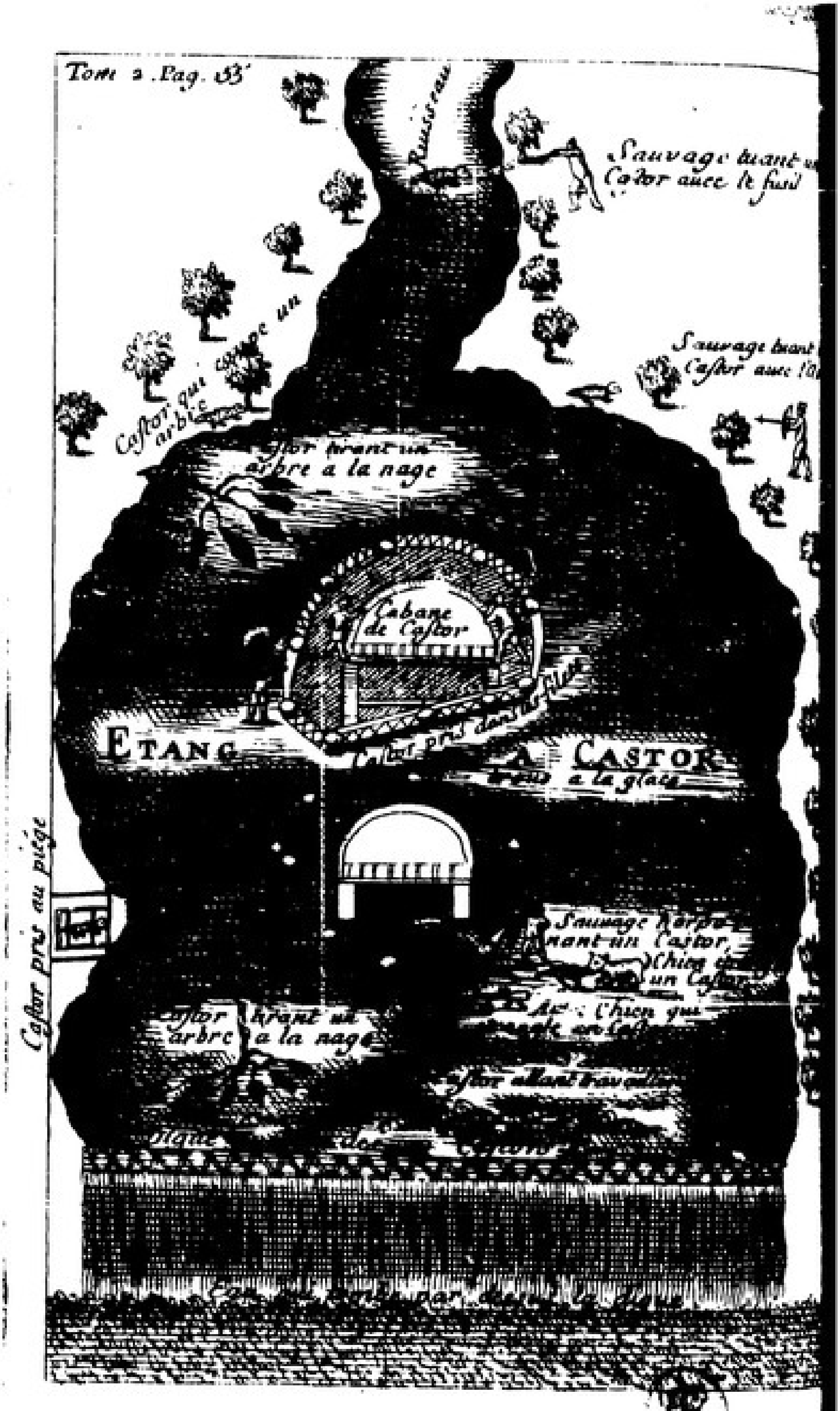
Tom 2. Pag. 53
Ruisseau
Sauvage tuant un Castor avec le fusil
Castor qui coupe un arbre
Sauvage tuant Castor avec l'a
arbre a la nage
Cabane de Castor
ETANG
CASTOR
a la glace
Castor pris au piége
Sauvage harpo-nant un Castor,
Chien
un Castor
Chien qui
arbre a la nage

exactement de mes ſix eſclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & ſur tout du Village principal : ils m'avoient aſſûré que cette capitale champêtre étoit ſituée ſur le bord d'un eſpéce de Lac ; Ainſi ſans m'arrêter à tous les Villages, où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je réſolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troiſiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* ſe plaignirent de l'affront qu'ils avoient eſſuyé ; mais le grand Chef deja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reſte, pendant l'eſpace de cinquante lieuës que nous navigâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes ſuivis d'une proceſſion de gens qui nous parurent beaucoup plus ſociables que ce Chef qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dreſſé les Cabanes à une portée de Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprés du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre eſclaves *Eſſanapés*. J'étois actuellement avec cette eſpéce de Roi, lors que ceux-cy paſſerent une demi-heure à ſe proſterner pluſieurs fois devant lui. Je lui fis preſent de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciſeaux, de deux batteſeux avec des pierres à fuſil, d'hameçons, & d'un beau ſabre ; Il fut plus content de

ces bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne ſerois d'une groſſe fortune. il nous marqua ſa reconnoiſſance par une matiere qui n'étoit pas beaucoup plus precieuſe, mais qui étoit plus ſolide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes, & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profuſion, ce qui nous fit un fort grand plaiſir. Il me dit que puis que j'avois le deſſein d'aller chéz les *Gnacſitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'eſcorter; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour ſe défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuſe; il ajoûta même qu'ils marhoient en grand nombre, que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour ſe garantir des inſultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacſitares* & ſa Nation avoient fait une Alliance depûis vingt-ſix ans, que par cette raiſon-là, ces Alliez habitoient dans des Iſles le ſeul endroit où ils peuvent trouver leur ſûreté. J'acceptai ſon eſcorte avec plaiſir, & lui en marquai beaucoup de reconnoiſſance; je lui demandai quarre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choiſir ſur cinquante autres. Quand je me vis ſûr de la choſe, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la hache. Ils s'écrioient

rioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de piſtolet en l'air, quoi qu'ils fuſſent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que perſonne n'y toucheroit, ſur quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviére, plus les Sauvages me paroiſſoient raiſonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village, ſans vous dire ce que c'eſt. Il eſt plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait ſa réſidance; Sa Cabane eſt bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier ſéparé, mais environnée de cinquante autres où logent tous ſes parens. Quand il marche, on ſeme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il eſt ordinairement porté par ſix eſclaves; Son habit Royal n'eſt pas plus magnifique que celui du Chef des *Okoros*; On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui ſont couvertes devant & derriére d'une grande écharpe de toille d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par ſa grandeur. Les maiſons ſont conſtruites à peu prés comme des fours, mais grandes & hautes, la plûpart des roſeaux cimentez avec de la terre graſſe. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le ſpectacle me ſurprit. J'engageai mes On-

tagamis

Togamis de s'informer de la choſe ; ils le demanderent à mes quatre eſclaves, qui me ſervoient entiérement d'interprétes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent, que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui ſe mourroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiſeaux où leurs ames pouvoient être transfuſes. Ils répondirent que la métampſicoſe ne paſſoit point chaque eſpéce, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiſeau, ou de quelqu'autre bête que ce fût, & ainſi de tous les Animaux. Au reſte, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne ſont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Okoros*. Je partis de ce Village le 4. de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, ſans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre eſclaves *Eſſanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacſitares* ne connoiſſent point ce ſymbole de concorde. Le premier jour nous fîmes ſix ou ſept lieuës avec aſſez de peine, à cauſe de la quantité de joncs dont ce Lac eſt rempli ; les deux jours ſuivans nous fîmes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüeſt-Nord-Oüeſt nous ſurprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre ; Nous reſtâmes deux jours ſur un fond ſablonneux, & dont la ſterilité

nous cauſa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour ſe chauffer, ce qui penſa nous faire perir de faim & de froid, car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vûë, & des marais de vaſe & de roſeaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes juſqu'à une petite Iſle, où l'on campa. Le ſejour étoit fort déſagreable; c'étoit un tapis qui ne laiſſa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin aprés ſix autres jours de Navigation nous arrivâmes à la pointe d'une Iſle; c'eſt celle que je vous deſſine ſur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit juſtement le 19. du même mois de Décembre; juſques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dès que j'eus mis pied à terre & dreſſé mes Cabanes; je détachai mes eſclaves *Eſtanapés* pour aller au premier des trois Villages qui ſe trouvoient ſur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Iſle, que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaiſe réponſe du Chef des *Gnacſitares*, qui nous prenoient pour des *Eſpagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuſerai pas à vous faire le recit de tout ce qui ſe paſſa, de peur de vous ennuyer. Il me ſuffira de vous dire que ſur le rapport de mes eſcla-

eſclaves, je m'embarquai ſur le champ pour m'aller poſter dans une petite Iſle, qui regnoit le milieu entre la grande & la terre ferme, ſans permettre que les *Eſtumapés* fuſſent du campement. Cependant, les *Gnacſitares* envoyerent de bons Coureurs juſqu'à quatre-vingt lieuës chez des Peuples demeurant au Sud. Comme ces Peuples étoient cenſez connoître bien les *Eſpagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point, ils entreprirent ce voyage auſſi gayement que s'il ſe fût agi de quelque affaire Nationnale, & après avoir conſidéré nos habits, nos épées, nos fuſils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de véritables *Eſpagnols*. Cela joint à quantité de raiſons que je leur donnai du ſujet de mon voyage, de la guerre que nous faiſions aux Eſpagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les diſſuaderent entiérement de leur opinion mal-fondée. Alors ils me priérent d'aller camper dans leur Iſle, & m'apporterent d'une eſpéce de grains du Païs, qui reſſemble fort à nos lentilles, dont ils recüeillent une copieuſe moiſſon. Je les en remerciai, diſant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occaſion de ſe méfier de moi. Cependant, je m'embarquay pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & ſix Soldats bien armez, & faiſant couper les glaces en certains endroits, car

il

il y avoit dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai enſuite par terre. Il eſt inutile de vous marquer les cérémonies qui s'obſerverent dans cette occaſion-là ; ce ſeroit toûjours la même chanſon. Il me ſuffira de vous dire que mes preſens produiſirent un effet merveilleux dans l'eſprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fuſſent des plus polis que j'euſſe encore vû en ce Païs-là. Leur Chef eſt celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine abſolument ſur tous les Villages qui ſont décris dans ma Carte, ce ſont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Iſle auſſi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs ſauvages pour l'uſage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant preſque toûjours des *Eſpagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'il m'aſſûra n'être pas plus éloignez de leur Païs que de 80. lieuës, qui ſont chacun trois lieuës. Ma curioſité ne cedoit pas à la ſienne ; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Eſpagnols qu'il ſouhaitoit en être inſtruit de moi, & nous nous apaſmes réciproquement bien des choſes là-deſſus. Il me pria d'accepter une grande Maiſon qu'il avoit fait préparer pour moi, & ſa premiére civilité fut de faire venir quantité de filles, entre leſquelles il nous preſſoit moi & les miens de choiſir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets

ne valoit rien pour des Voyageurs affoiblis de travail, & d'abſtinence, *ſine Cerere & Baccho friget Venus.* Sur cette hounêteté nos Sauvages lui repreſenterent à ma ſollicitation que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardaſſe ils ſeroient en peine de moi. Nous nous ſéparâmes aſſez contens l'un de l'autre ; cette avanture m'arriva le 7. Janvier.

Deux jours aprés le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui 400. des ſiens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Eſpagnols* : Cette mépriſe venoit de la grande difference qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vétus ; ils portoient la barbe touffuë & les cheveux juſqu'au de deſſous de l'oreille : ils avoient le teint bazané ; enfin par leur abord civil & ſoûmis, par leur air poſé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fuſſent des Sauvages ; Je me trompois néanmoins, ils en avoient le nom & la choſe. Voicy ce que j'appris du Païs de ces eſclaves, ſuivant la deſcription Geographique que les ſix *Gnacſitares* firent en forme de Carte ſur une peau de Cerf ; Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages ſont ſituez ſur le bord d'une Riviére qui tire ſa ſource d'une chaîne de Montagnes où la *Riviére Longue* ſe forme auſſi par quantité de grands ruiſſeaux qui font là un confluant. » Quand » les *Gnacſitares* vont à la chaſſe des Bœufs » ſauvages, ils ſe ſervent ordinairement de

» Piro-

» pirogue pour voiture, & pourſuivent
» leur route juſqu'à la croix que vous
» voyez marquée dans la Carte, laquelle
» croix † ſe trouve à la fourche de deux
» petites Rivières. Cette chaſſe de Bœufs
» ſauvages dont les Vallées ſont toutes
» remplies pendant l'Eté, eſt quelquefois
» l'occaſion d'une cruelle guerre : Vous
» ſaurez que l'autre croix † que vous
» voyez dans la Carte ſert auſſi de borne
» aux *Mozeemlek* ; ſi bien que pour peu
» que ces deux Nations avancent mutuel-
» lement ſur le terrain, c'eſt un ſujet de
» carnage. Ces Montagnes ont ſix lieuës
» de largeur. Elles ſont ſi hautes qu'il faut
» faire de grands detours pour les traver-
» ſer, & elles ne ſont habitées que d'Ours
» & d'autres bêtes ſauvages.

» La Nation des *Mozeemlek* eſt grande
» & puiſſante ; cependant ces quatre Sau-
» vages que j'avois pris pour Eſpagnols,
» m'apprirent quelques particularitez de
» leur Païs, & me dirent qu'à cent cin-
» quante lieuës la principale Rivière ſe
» décharge dans un grand Lac d'eau ſalée
» de trois cens lieuës de circuit, dont l'em-
» bouchure n'en a tout au plus que deux ;
» qu'au bas de la Rivière étoient ſituées ſix
» belles Villes ; l'enceinte en eſt de pierre
» enduite de terre graſſe ; les Maiſons ſont
» découvertes, ſans toit & en maniere de
» platte-forme ; Je vous en donne le plan
» dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en
» avoit encore plus de cent, tant petites
» que grandes, autour de cette eſpéce de

» Mer,

„ Mer ſur laquelle ils naviguoient avec
„ des batteaux tels que vous les voyez ici
„ dépeints ; que ces gens-là faiſoient des
„ étoffes, des hache de cuivre, & plu-
„ ſieurs autres ouvrages, dont mes *Outa-*
„ *gamis* auſſi-bien que les autres interprè-
„ tes, fort ignorans en cela, ne purent
„ jamais me donner aucune connoiſſance ;
„ Que leur Gouvernement étoit deſpoti-
„ que, tout ſe réuniſſant à un Grand Chef
„ ſous qui tous les autres tremblent : Que
„ ces Peuples s'apelloient *Tabuglauk*, qu'ils
„ étoient auſſi nombreux que les feüilles
„ des arbres, (car c'eſt ainſi qu'ils s'expri-
„ ment dans leur hiperbole ſauvage,) Ils
„ diſoient de plus que leurs gens, c'eſt-à-
„ dire, les *Moxeemlek*, amenoient dans les
„ Villes des *Tabuglauk* des troupeaux de
„ petits Veaux pris dans les Montagnes
„ dont je vous ai parlé, & dont ces der-
„ niers ſe ſervent à plus d'un uſage ; Ils
„ en mangent la viande ; ils les dreſſent
„ au labourage, & la peau ſert aux vête-
„ mens, aux bottes, &c. Ils m'apprirent
„ auſſi qu'ils avoient eu le malheur d'être
„ pris par les *Gnacſitares* pendant une guer-
„ re qui duroit depuis dix ans, mais qu'ils
„ eſpéroient que la Paix ſe feroit, & qu'a-
„ lors tous les priſonniers ſeroient échangez
„ ſelon la coûtume. Ils ſe vantoient d'être
„ fort raiſonnables, en comparaiſon des
„ *Gnacſitares* qu'ils diſent n'avoir que la figu-
„ re d'hommes, & qu'ils regardent comme
„ des bêtes, Je crois qu'en cela, ils ne ſe trom-
pent pas tout à fait ; car en effet, je re-

marquai

marquai tant d'honnêteté & tant de politeſſe dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commencer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacſitares* ſont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avec une Médaille penduë au coû d'un eſpéce de cuivre tirant ſur le rouge, de la figure que vous voyez ſur ma Carte; je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Illinois* qui avoit quelque connoiſſance des métaux; mais la matiére devint plus peſante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'inſtruire à fond de ces ſortes de Médailles: „ Ils me dirent que „ les *Tahuglauk*, qui en ſont les Artiſans, „ en font beaucoup de cas; Au reſte, je „ n'ai rien pû apprendre des Pays, du Com„ merce & des Mœurs de ces Peuples éloi„ gnez. Tout ce qu'ils me dirent, c'eſt „ que leur Riviere deſcendoit toûjours vers „ le Couchant, & que le Lac d'eau ſalée „ dans lequel elle ſe décharge, & que je „ vous ai dit avoir trois cens lieuës de cir„ cuit, en a trente de largeur, ſon em„ bouchure étant bien loin vers le Midi ou „ le Sud. J'aurois eu beaucoup de curio„ ſité d'apprendre à fond les mœurs & les „ maniéres des *Tahuglauk*, mais ne pou„ vant me ſatisfaire par mes propres yeux, „ je fus obligé de m'en rapporter au témoi„ gnage des *Mozeemlek*, qui m'aſſurerent „ avec toute la bonne foi ſauvage, que

„ ces

„ ces Peuples portoient la barbe longue
„ de deux doigts ; que leurs robes venoient
„ juſqu'aux genoux , qu'ils étoient coëffés
„ d'un bonnet pointu , qu'ils avoient tou-
„ jours à la main un long bâton , à peu
„ près ferré comme les nôtres , & qu'ils
„ étoient chauſſez d'une bottine qui leur
„ monte juſqu'au genou ; que leurs fem-
„ mes ne ſe montroient point ; apparem-
„ ment ſur le même principe qu'en Italie
„ ou en Eſpagne , & qu'enfin ces Peuples ,
„ quoi que toujours en guerre avec de puiſ-
„ ſantes Nations , ſituées aux environs &
„ au delà du Lac , n'inquiétent point les
„ Nations errantes qui ſe trouvent ſur leur
„ chemin , par la raiſon qu'elles ſont plus
foibles qu'eux ; Belle leçon pour les Prin-
ces , qui ſavent ſi bien mettre en uſage le
droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumiéres tou-
chant les *Tabuglauk*. Ma curioſité me portoit
aſſez à m'informer à fond de tout ce qui
concerne ce Païs-là ; mais malheureuſe-
ment je manquois d'un bon interprête , &
ayant affaire à pluſieurs hommes qui ne
s'entendoient pas eux-mêmes , c'étoit un
galimatias où je ne comprenois rien , ce
qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui
en eſt. Je me contentai donc de faire à ces
quatre malheureux eſclaves quelques libé-
ralitez à la magnificence de ce Païs-là ;
j'euſſe bien ſouhaité de les amener en *Cana-
da* ; je tâchai même de les engager à ce
voyage , par de certaines offres qui devoient
leur paroître des Montagnes d'or ; mais
l'amour

l'amour de la Patrie l'emporta, & il me fut impoſſible de perſuader ces malheureux, tant il eſt vrai que la Nature réduite à ſes juſtes bornes ſe ſoucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant ſurvenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüeſt, je fis dire au grand Cacique des *Gnacſitares* que je voulois m'en retourner ; Je réitérai mes preſens, en recompenſe deſquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, après quoi je m'embarquai. De la petite Iſle d'où je partois, je traverſai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, ſur lequel les armes de France paroiſſoient ſur une plaque de plomb. Je partis de là le 26. Janvier, & j'arrivai heureuſement avec toute ma troupe le 5. Février au Païs des *Eſſanapés*. Je deſcendis la Riviére *Longue*, avec beaucoup plus de plaiſir que je ne l'avois montée : je me divertiſſois à voir une quantité de Chaſſeurs tirer heureuſement ſur des Oiſeaux de Riviére qui ſe trouvent là en abondance. Vous ſaurez que cette Riviére eſt d'un cours aſſez calme, excepté depuis le quatorziéme Village juſqu'au quinziéme, où ſon courant peut être appellé rapide ; ce qui fait tout au plus l'eſpace de trois lieuës. Elle eſt ſi droite qu'elle ne ſerpente preſque pas depuis ſon embouchure juſqu'au Lac ; j'avouë qu'elle eſt triſte. La plûpart de ſes rivages ſont affreux ; ſon eau même eſt dégoûtante ; mais elle dédommage de tout cela par ſon utilité, car elle eſt fort navigable,

gable, & elle porteroit même juſqu'à des barques de cinquante tonneaux, ce qui finit à l'endroit marqué ſur la Carte par une fleur de Lis, lieu où je plantai un poteau, que mes Soldats nommérent *la borne de Labantan*. J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *Miſſiſipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la premiére fois, à cauſe des pluyes & du débordement des Riviéres. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le 10. nous arrivâmes à l'Iſle *aux Rencontres*. Cette Iſle eſt ſituées vis-à-vis. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadoueſſis*. Voici en peu de mots comment la choſe arriva. Ces *Iroquois* ayant deſſein de ſurprendre certains peuples ſituez aux environs des *Otoutas*, & que je vous ferai bientôt connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leur fournirent des vivres, & chez leſquels ils conſtruiſirent leurs Canots. S'étant embarquez ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*, ils furent découverts par un autre petite Flote qui deſcendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverſerent auſſitôt à cette Iſle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadoueſſis* ſoupçonnant leur deſſein, ſans ſavoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoiſſoient les *Iroquois* que de réputation) ſe hâterent de les joindre. Les deux partis ſe poſterent chacun ſur une pointe de l'Iſle, ce ſont les deux endroits deſignez ſur ma Carte par deux croix. Ils ne furent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes vous.*

Na-

Nadoueſſis, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchiſe. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois ?* A la chaſſe aux Bœufs, repliquerent les *Nadoueſſis* ; mais vous *Iroquois*, *quel eſt vôtre but ?* Nous allons, repartirent-ils, à la chaſſe aux hommes, & bien dirent les *Nadoueſſis*, *nous ſommes des hommes, n'allez pas plus loin.* Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Iſle, enſuite le Chef des *Nadoueſſis* ayant briſé tous ſes Canots à coups de hache, il dit à ſes Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baiſſée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de fléches ; mais les autres ayant eſſuyé cette premiere décharge qui ne laiſſa pas de leur tuer quatre-vingt-hommes, fondirent la maſſuë à la main ſur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à plate couture. Ce Combat qui dura deux heures, fut ſi chaud que deux cens ſoixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reſte du parti fut pris, pas un ſeul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de ſe ſauver ſur la fin du combat, le Chef victorieux les fit pourſuivre par dix ou douze des ſiens dans un des Canots qui lui reſtoit pour butin, ſi bien, qu'on atteignit les Fuyard qui furent tous noyez. Aprés cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux deux priſonniers les plus agiles, & les ayant munis de fuſils, de poudre & de plomb, ils

leur laiſſerent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne ſe ſervissent plus de femmes pour faire la chaſſe aux hommes.

Le 12. nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplimes nos Canots, avec une copieuſe proviſion de bled d'Inde, dont ces Peuples font une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviére étoit aſſez rapide, qu'elle tiroit ſa ſource des Montagnes voiſines, & que vers le haut elle étoit habitée en pluſieurs Villages par les *Panimaha*, les *Panaſſa* & *Patonka*; mais comme le tems me preſſoit, & que je ne voyois point d'apparence d'aprendre ce que je voulois ſçavoir, touchant les Eſpagnols, j'en partis le lendemain 13. & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviere des *Miſſouris*. Enſuite refoulant ſon courant, qui eſt pour le moins auſſi rapide que celui du *Miſſiſipi* l'étoit alors, j'arrivai le 18. au premier Village des *Miſſouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques preſens qui me valurent une centaine de Cocs d'Indes, ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bien fournies de ces munitions de breche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le ſoir ſuivant nous mîmes pied à terre près du ſecond Village. Auſſitôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Outagamis*, pendant que mes gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne purent ſe faire entendre

tre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient ſur le point de faire main baſſe ſur nos gens, lors qu'un bon Vieillard ſe mit à crier que ces étrangers n'étoient pas ſeuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De ſorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & réſolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures aprés minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoiſe* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens, avec leſquels ils pourroient ſe faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dès que le Soleil paroîtroit, ils ſeroient les biens venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me perſecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & paſſer tous ces coquins au fil de l'épée: Je leur répondis, que nous devions être plus ſages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement; mais à découvrir les choſes que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & aprés nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le ſalut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures ſe paſſerent ſans voir paroître perſonne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja,

nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda preſque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des ſiens, chargez de viandes boucanées, de ſacs de bled d'Inde, de raiſins ſecs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverſes couleurs. Je répondis à ſon preſent par un autre de moindre conſequence. Enſuite, je fis lier une converſation entre mes *Outagamis*, & ſes deux meſſagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit conſtamment à ces *Outagamis* qu'il ne ſçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviére. Si j'avois été du ſentiment de *Outagamis*, nous euſſions fait de vaillans exploits; mais il s'agiſſoit d'être éclaircis de pluſieurs choſes que nous n'aurions pas appris en brûlant ſon Village: Enfin, le même jour à deux heures aprés midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & aprés avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviere des *Oſiges*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre fauſſes alarmes durans la nuit par des Bœufs ſauvages, ſur leſquels nous nous vengeâmes avantageuſement; car le lendemain nous en fîmes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui ſurvint nous permit à peine de ſortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant ceſſé vers le ſoir, & lors que je faiſois tranſporter à nôtre petit Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroître

paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de ſe retrancher, & de décharger leurs fuſils avec des tireboures pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré ſon coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe diſparut, s'enfuſant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviére Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le ſoir même pour retourner ſur mes pas, & pour ſatisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond ſilence; nous attendîmes le jour; enſuite, nous voguâmes juqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fimes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvante aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précedent) qu'ils ſe ſauvoient deçà & delà, criant miſericorde. Alors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que tout le monde ſortit de ce Village; donnant le tems aux femmes deſolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut ſortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. Enſuite, nous continuâmes à deſcendre cette Riviere rapide. Le 25. à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Miſſiſipi*, & le lendemain à trois heures aprés midi, nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient à la chaſſe des Bœufs, dont toutes les prairies

étoient couvertes du côté de l'Oüeſt. Dès que ces Chaſſeurs nous eurent découverts ils nous appellerent, en nous faiſant ſigne d'approcher. Comme nous ne ſçavions ni quels gens s'étoient, ni en quel nombre, nous heſitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mouſquet au deſſus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchaſſent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un viſage riant, en nous diſant en langue *Illinoiſe* qu'ils étoient *Akanſas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques couteaux, ciſeaux pendus au coû, & mêmes de petites haches dont les *Illinois* leur font preſent quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fuſſent de cette Nation ſi connuë de Mr. *de la Salle*, & de pluſieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & aprés avoir danſé & chanté, ils nous régalerent de toutes ſortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient aſſommé depuis deux jours, de la maniere que je vous l'expliquerai ailleurs. En ſuite ils firent devant nous une chaſſe d'adreſſe à une lieuë de là, car c'eſt leur coûtume, lors qu'ils veulent ſe divertir, de prendre les P[illegible], des differentes manières que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Eſpagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclairciſſement ; ils me dirent ſeulement que les *Miſſouris* & les *Oſages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'avoient ni courage

ni

Tome 1.er pag. 174
Bœufs Sauvages
Bœuf Sauvage pris par les cornes avec des cordes
Bœuf attaqué à coup de lance
Sauvage saute sur un bœuf
Sauvages boucanant des viandes

ni bonne ſoi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, aprés avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous ſeparâmes pour continuer nôtre voyage juſqu'à la Riviére *Ouabach*, faiſant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choſes incroyables. Le jour ſuivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en ſondant ſi ce que les Sauvages rapportent de ſa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois braſſes & demi d'eau : Il eſt vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroiſſoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoi qu'il en ſoit, on dit qu'elle eſt naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eut permis de la remonter juſqu'à ſa ſource, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve juſqu'à la Riviere des *Ilinois* avec aſſez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents ; Cependant nous arrivâmes à cette Riviere le 9. d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Miſſiſipi* avant que de le quitter ; c'eſt que ſa moindre largeur eſt d'une demi lieuë, & ſa moindre profondeur d'une braſſe & demi d'eau, qu'il n'eſt pas trop rapide durant ſept ou huit mois de l'année, ſelon le rapport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de ſable, je n'y en vis point. Ce Fleuve eſt rempli d'Iſles, leſquelles paroiſſant comme autant de boſcages par une grande quan-

tité d'arbres, ils ſont dans le tems de la verdure un aſpect fort agréable ; Il eſt bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne ſçai d'ailleurs ſi ce Fleuve ſerpente ; mais autant que j'ai pû le remarquer, ſon cours eſt fort different de celui de nos Fleuves de France ; car je vous dirai ici en paſſant que les Rivieres de l'Amerique courent aſſez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il eſt riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuſe de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocs d'Inde qui paiſſent ſur ces rivages. On y voit auſſi d'autres bêtes & Oiſeaux, dont je ne ſçaurois vous parler, ſans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chaſſes & des pêches de differentes eſpéces d'Animaux, auſſi-bien que des rencontres de Sauvages ; & tout ce détail vous rebuteroit par ſa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triſte état, dépoüillez de verdure, & ſur tout les treilles dont la beauté des grapes & la groſſeur des grains vous ſurprendroient. J'ai mangé de ces raiſins deſſechez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Caſtors ils y ſont auſſi rares que ſur la *Riviere Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples ſont des fourrures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviére des *Ilinois* le 10. d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüeſt-Sud-

Sud-Oüeſt, nous gagnâmes en ſix jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez poſſibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raiſon. Je reſtai trois jours dans ce Fort, où y il avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village deſquels j'arrivai le 20. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée, Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus conſidérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes. Cette largeſſe me fut fort utile, & les anima ſi bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le 24. j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut là que mes *Outagamis* me quitterent pour s'en retourner chés eux, auſſi contens de moi que du preſent que je leur fis de quelques fuſils & de quelques piſtolets. Le 25. je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Riviere des *Oumamis*; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils diſoient avoir bien merité ce ſupplice; ils vouloient même que nous priſſions plaiſir à le voir, car les Sauvages ſe ſcandaliſent qu'on ne ſe divertiſſe pas de ces tragédies réelles. Ce ſpectacle me fit horreur, car on faiſoit ſouffrir à ces malheu-

reux des tourmens inconcevables, cela me fit réſoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur diſant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de ſe ſaouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'enſuite ils feroient un deſordre qu'il me ſeroit impoſſible d'empêcher. Ainſi je me rembarquai, & aprés avoir côtoyé ce Lac, & traverſai la Baye de *l'Ours qui dort.* Je mis pied à terre à *Atiſſilimakinac* le 22. du mois preſent, j'appris par le Sieur de S. *Pierre de Repentigni*, qui étoit monté ſur les glaces de *Quebec* juſqu'à ce poſte là, que Mr. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même tems ſes Nations alliées, il les envoyoit avertir de ceſſer d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit auſſi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poſte, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui eſt un des Chefs des *Hurons*, à deſcendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant ſçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprés pour lui en faire le défi. C'eſt ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui deſcendent ſous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au reſte, j'ai déja diſperſé les Soldats de mon détachement en pluſieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à régler ici, je ſuis contraint d'y demeurer encore ſept ou huit jours,

jours. Voilà, Monſieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'eſſentiel ; j'aurois pû la groſſir davantage, mais j'ai crû que le reſte n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curioſité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez ſur ma carte par l'échelle des lieuës. Car je ne ſçaurois m'aſſujettir à tracer dans une lettre les differentes diſtances des lieux. Ce Lac eſt ſitué dans un beau climat ; ſes rivages ſont couverts de bois de ſapins & de haute fûtaye ; mais peu de prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* eſt aſſez grande, c'eſt ſur la Riviere qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chaſſes de Caſtors. Au reſte, il n'y a ni batures, ni rochers, ni bancs de ſable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Méridional ſont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monſieur, ſoyez perſuadé que je me ferai toûjours un ſenſible plaiſir de vous amuſer, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reſte je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage ſoit ſi abregée ; Il me faudroit plus de tems & de loiſir que je n'en ai à preſent pour vous particulariſer quantité de choſes curieuſes, dont le détail ſeroit un peu trop long. Il ſuffit que je vous envoye l'eſſentiel, en attendant que je puiſſe moi-même vous faire

le recit d'une infinité d'avantures, de rencontres & d'obſervations, capables de reveiller l'eſprit des réflexionnaires. Le mien eſt trop ſuperficiel pour philoſopher ſur l'origine, la croyance, les mœurs & les manières de tant de Sauvages, non plus que ſur l'étenduë de ce Continent vers l'Oüeſt. Je me ſuis contenté ſeulement de faire réflexion ſur les cauſes du mauvais ſuccès des découvertes que pluſieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amerique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres-malheureux decouvreurs ont ſçü donner de très-grandes leçons à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'apartient pas à toutes ſortes de perſonnes de s'en mêler, *non licet omnibus adire Corinthum.* Il ſeroit très-facile de pénétrer juſqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je ſuppoſe premierement qu'au lieu de Canots on ſe ſervit de certaines Chaloupes d'une conſtruction particuliére qui tiraſſent peu d'eau, qui fuſſent legéres de bois & portatives, leſquelles contenant treize hommes avec 35. ou 40. quintaux de peſanteur reſiſtaſſent vigoureuſement aux vagues des grands Lacs. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté & de la vigilance pour faire ces entrepriſes. Il faut bien d'autres talens qui ſe trouvent rarement en une même perſonne. La conduite

de trois cens hommes avec leſquels on pourroit faire ces découvertes, me paroît aſſez épineuſe. C'eſt-ici que l'induſtrie & la patience ſont néceſſaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les ſéditions, les querelles & mille autres deſordres n'arrivent que trop ſouvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes, ſe trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force ſur leurs ſupérieurs. Il s'agit ici de diſſimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur eſt la plus ſûre, pour celui qui conduit la troupe, s'il arri[ve] quelque mutinerie, ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remédier, en perſuadant aux mutins qu'il ſeroit fâcheux d'en donner connoiſſance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire ſemblant d'ignorer ce qui ſe paſſe; ſi ce n'eſt que le mal éclatte en ſa preſence; car alors il eſt indiſpenſablement obligé de les punir à la ſourdine au plûtôt, à moins que ſa prudence ne l'engage d'en retarder l'éxécution lors qu'il en prévoit les ſuites facheuſes. On leur doit tollérer mille choſes en ces voyages dont on auroit toute ſorte de raiſon de les châtier ailleurs. C'eſt-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas ſavoir leur commerce avec les Sauvageſſes, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligence à faire la garde comme il faut, & toutes les autres choſes qui ne tendent ni à la desobéïſ-

obéïſſance ni à la revolte. Il doit avoir le ſoin de choiſir dans ſa troupe un eſpion, lequel étant bien recompenſé, l'informe adroitement de tout ce qui ſe paſſe, afin d'y remédier directement ou indirectement. Il eſt queſtion de decouvrir avec beaucoup de fineſſe & de ſecret un chef de cabale; & lorſque le Commandant en eſt tellement éclairci qu'il ne lui eſt plus permis de douter du crime, il eſt expédient de s'en défaire avec tant d'adreſſe, qu'on ne ſçache ce qu'il eſt devenu.

Au reſte il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occaſions, les fatiguer le moins qu'il eſt poſſible; les exciter à ſe réjouïr, à joüer, à danſer, & en même tems les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puiſſe ſe ſervir pour les contenir dans leur devoir, c'eſt la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Eccleſiaſtiques, ils font plus de mal que de bien en ces ſortes de voyages; ce qui fait que je m'en paſſerois. Celui qui ſe charge de ces découvertes doit bien choiſir ſes gens; car tout le monde n'eſt pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperament ſec & d'une humeur paiſible, qui ſoient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des voyages. Parmi ces trois cens perſonnes il y doit avoir des charpentiers

tiers de chaloupes, des armuriers, des ſcieurs de long avec tous leurs outils, des chaſſeurs, des pêcheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre choſe que des raſoirs, des lancétes, des drogues pour les bleſſures, de l'orvietan & du ſené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots de buffle & de botines pour reſiſter à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils ſoient armez d'un fuſil à deux coups, d'un piſtolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le ſoin de faire proviſion d'une aſſez grande quantité de peaux de cerfs, d'orignal, ou de bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de ſon Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de diſtance à autre. J'en avois ſuffiſamment pour garnir un quarré de trente pieds ſur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & près de quatre de largeur, j'en fis faire deux bande de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un inſtant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de ſix de largeur, deux Moulins à bras, qui ſont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en ſert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes eſpéces, des pics, des pioches, des béches, des haches, des ame-

ameçons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & généralement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompetes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjoüir ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite, & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, modéré & d'un talent à trouver des expédiens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avouë que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi, que pour ma propre ſatisfaction, car enfin j'ai tant goûté de plaiſir dans mes voyages par la diverſité

continuelle d'objets, que je n'ai preſque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Miſſilimakinac, ce 28. Mai 1689.

LET-

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Miſſilimakinac *pour la* Colonie. *Deſcription des Païs, des Riviéres & des paſſages qu'on trouve en chemin. Incurſion funeſte des* Iroquois *dans l'Iſle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis* de Denonville.

MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Miſſilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, diviſez en deux Canots, qui firent toute la diligence poſſible. Je joignis le 23. à la *Riviére Creuſe* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût, afin de m'empêcher de paſſer outre en ſi foible compa-

gnie,

gnie. Il vouloit me perſuader de deſcendre avec lui, me repreſentant que ſi mes douze conducteurs apercevoient dans les Portages ou dans les Riviéres quelques veſtiges ou apparences qui leur fiſſent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuiroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit penſa m'arriver au *Long Saut*; ils furent ſur le point de ſe ſauver dans les Forêts. En ce cas j'aurois tâché de les ſuivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *S. Helene* dans la grande Riviére des *Outaouas*, près de la Riviére du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudſon*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le paſſage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à ſon arrivée le Roi Jaques s'étoit retiré en France: Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui ſembloit préſager une rude & ſanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me ſurprit extrémement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme, ſur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable, de pouvoir croire qu'une révolution auſſi grande ait pû ſe faire en ſi peu de tems, & ſans effuſion de ſang, faiſant réfléxion ſur tout, à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'intérêt qu'ont

qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, après avoir ſauté pluſieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviére des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre leſquels il y en a de plus d'une lieuë de diſtance. De *Miſſilimak.nac* à la *Riviére des François* la Navigation eſt aſſez aſſurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iles qui ſervent d'abri. On remonte cette Riviére avec aſſez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante, & de cent pas, enſuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviére, où on ſaute ſix ou ſept chûtes d'eau. De celle-ci on fait derechef un portage juſqu'à la *Riviére Creuſe*, qui ſe décharge par de ſemblables courants précipitez dans la grande *Riviére des Outaouas*, proche du lieu qu'on apelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviére, ſi ce n'eſt au bout de l'Iſle de *Monreal*, où elle ſe perd dans le grand *Fleuve de S. Laurent*. Ces deux Riviéres ſe joignent avec beaucoup de tranquilité ; car après avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *S. Loüis*. Je penſai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons je fus tranporté pas la force du courant juſqu'au pied de ce Cataracte, ſur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira par

un

un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des ſix Sauvages furent perdus, & un d'eux malheureuſement noyé ; voilà le ſeul riſque que j'aye couru pendant le cours de mes voyages. Dès que j'eus mis pied à terre j'accourus en diligence à l'auberge pour me délaſſer, & me dédommager de l'abſtinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, auſquels je rendis compte de mes voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parurent en effet au bout de quinze jours en cette Ville-là. Le Chat qui étoit deſcendu & retourné chez lui, malgré les riſques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une digreſſion qui ſera de longue étenduë, pour vous apprendre le malicieux ſtratageme dont ce ruſé Sauvage ſe ſervit l'année derniere, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précédente lettre, ſi le tems me l'eut permis ; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conſeil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & grand homme s'il en fut, ſe voyant preſſé, prié & ſollicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour entrer dans ſon Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué y conſentit à la fin, avec cette clauſe que la guerre ne finiroit que par la deſtruction

totale

des *Iroquois*, ce que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'aſſura lui-même le 3. Septembre de la même année, c'eſt-à-dire, deux jours avant que je partiſſe de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant ſur la promeſſe de Mr. *de Denonville*, partit de *Miſſilimakinac* à la tête de cent Guerriers, com je vous l'ai expliqué en ma quatorſiéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à deſſein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit queſtion d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de paſſer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dés qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoiſes*, dont il attendoit les Ambaſſadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité; que par conſéquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Miſſilimakinac* avec tous ſes Guerriers, ſans paſſer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit ſi peu, & qui étoit ſi fâcheuſe pour lui & pour toute ſa Nation, qu'il prévoyoit être ſacrifiée pour le ſalut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raiſonnable*, mais au lieu de ſuivre le conſeil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambaſſadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit abſolument qu'ils abordaſſent. A peine y demeura-t-il quatre ou cinq jours que ces malheureux

Deputez

Deputez accompagnez de quarante jeunes hommes arriverent, leſquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Auſſi-tôt que les priſonniers furent liez, ce ruſé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de ſe trouver là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers, qui devoient y paſſer en tel tems, il étoit venu ſe ſaiſir de ce poſte. Ces *Iroquois* fort ſurpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faiſoit, raconterent au *Rat* le ſujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faiſant le deſeſperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux joüer ſon role) contre Mr. *de Dénonville*, diſant qu'il ſe vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit ſervi de lui pour la plus horrible trahiſon qui eût jamais été faite; & regardant enſuite fixement tous ces priſonniers, entre leſquels ſe trouvoit le principal Ambaſſadeur nommé *Theganeſorens*, il leur dit, *allez mes freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la guerre avec vous. C'eſt le Gouverneur des François qui ma fait faire une action ſi noire que je ne m'en conſolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juſte vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour perſuader ces *Iroquois* de la ſincérité des paroles du *Rat*, & ſur le champ même ils l'aſſurérent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix de ſon particulier les cinq Nations y conſentiroient. Quoi qu'il en ſoit, le *Rat* qui ne perdit qu'un ſeul homme dans cette occaſion, voulut garder un eſclave *Chaouanon* adopté

des

des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué ; & aprés avoir donné des fuſils, de la poudre & des balles à ces priſonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Miſſilimakinac*, où il preſenta au Commandant François l'eſclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré qu'on le condamna à être fuſillé parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce miſérable eut beau raconter ſon avanture & celle des Ambaſſadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faiſoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ſes Guerriers diſoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuérent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raiſons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* apellant un ancien eſclave *Iroquois* qui le ſervoit depuis-long-tems, lui dit, qu'il avoit réſolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans ſa Patrie, pour paſſer le reſte de ſes jours avec les gens de ſa Nation, & qu'étant témoin oculaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fuſillé ; malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour ſe juſtifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action ſi noire. Cet eſclave s'aquitta ſi ponctuellement de ſa commiſſion, que les *Iroquois* firent peu de tems aprés l'incurſion ſuivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne ſongeoit à rien moins qu'à une ſemblable viſite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire ſavoir aux

Iroquois

Iroquois qu'il deſaprouvoit tellement la trahiſon du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela eſt ſi vrai qu'il entendoit à tous momens dix ou douze Deputez pour faire cette Paix tant deſirée. Ils arrivérent en effet au bout de quelque tems, mais en plus grand nombre, pour un deſſein bien different de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Iſle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & ſaccagerent toutes ſes habitations. Ils firent un maſſacre épouvantable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville* qui ſe trouvoit alors avec Monſieur ſon Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop aſſurée; la conſternation étoit générale, car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, aprés avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire ſortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux-ci furent tous pris ou taillez en piéces, car il ne s'en ſauva que douze Sauvages; un Soldat & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement; qui aprés avoir eu la cuiſſe caſſée fut emporté par ces douze Alliez; les autres Officiers à ſçavoir, les Sieurs de la *Raberre*, *S. Pierre Denis*, *la Plante*, & *Ville Dené*, furent pris. Ces Barbares déſolerent preſque toute l'Iſle, & ne perdirent que trois des leurs, leſquels aprés s'é-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouvérent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient eſclave depuis quelques années. Dès que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvaſſent leur vin; mais s'étant éveillez ils ſe repentirent ſans doute d'en avoir tant bû. Ils ſe mirent auſſi-tôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils ſe ſaiſirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & ſe deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité qu'on fut obligé de les tuër à coups de fuſil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de Denonville*, lui dit, que » le coup de *Rat* étoit irréparable, que les » cinq Nations *Iroqueiſes* avoient cét ou» trage ſi fort à cœur, qu'il ſeroit impoſ» ſible de les porter ſi-tôt à le Paix, & qu'el» les blâmes ſi peu l'action de ce *Huron*, » qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité » avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec ſon » parti que ce qu'un bon Guerrier & un » bon Allié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à ſang, qu'ils ſe rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune oppoſition dans leur retraite. Cette funeſte incurſion, à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna ſans doute, & lui fournit une ample matiére à réflétion. Déja il étoit impoſſible qu'il pût entretenir plus long-

tems

tems le *Fort de Frontenac*, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le ſecourir qu'en expoſant bien du monde aux paſſages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en retirer la garniſon, & de faire ſauter ce Fort, il n'étoit plus queſtion que de trouver des gens qui en portaſſent l'ordre au Commandant, ce que perſonne n'oſoit entreprendre. Dans cèt embarras le Sieur de *S. Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller ſeul au travers des bois, ce qu'il executa heureuſement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Baſtions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit ſuffiſant pour les faire ſauter. Enſuite il s'embarqua pour deſcendre les Cataractes du Fleuve juſqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna juſqu'ici. Cet Officier ne ſe contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoutumé de Naviguer ſur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandiſes en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, auſſi-bien que celui de *Niagara*, car aſſurément ces deux poſtes ſont inſoutenables, par la difficulté des Cataractes inacceſſibles, où dix *Iroquois* embuſquez pourroient aiſément arrêter mille François à coups de pierres. Il eſt vrai que

le ſalut & la conſervation de nos Colonies dépendoient abſolument de ces deux Forts, qui ſembloient être garants de la deſtruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chaſſe ou à la pêche ſans courir riſque d'être égorgez par nos Sauvages amis leſquels aſſurez d'une retraite auroient fait des incurſions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Caſtors pour trafiquer des fuſils, de la poudre, des bales & des filets, ſeroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & propriétaire d'un Vaiſſeau marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur Géneral à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvilliers* avoit propoſé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ſes petits-fils. Quelques perſonnes ſont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jeſuites ſont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Hiſtoire du Païs, il n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a ſept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Cheſneau* & le Conſeil Souverain, par des accuſations qui produiſirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & dont le Roi paroît entiérement deſabuſé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gouvernement.

Cepen-

Cependant les Conſeillers, les plus coupables ne ſavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en général ſe préparent à faire de grandes réjouïſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience qui les Juifs font le *Meſſie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſidérer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon interêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chere je ne ſçaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur ſera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 28. Septembre 1689.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son voyage à* Monreal. *Rétabliſſement du* Fort de Frontenac.

MONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'adjudication de la Terre de *Labontan* me mettroit au deſeſpoir, ſi vous ne m'aſſuriez en même tems que je pourrois la r'avoir au bout d'un ſiecle (ſi j'avois le malheur de vivre ſi long-tems) pourvû que je rempourſe le poſſeſſeur de la ſomme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le ſervice aux extrémitez du monde, lorſqu'elle ſe vendit. Au reſte Mr. de *Frontenac* a revoqué mon congé, m'offrant ſa bourſe & ſa table; mes raiſons ne le touchant point, & il faut obéïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le 15. d'Octobre, mit pied à terre ſur les huit heures

heures du ſoir, & fut reçû au flambeau tant de la Ville que de la Rade, par le Conſeil Souverain, & par tous les habitans qui étoient ſous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mouſqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maiſons de la Ville, ce ſoir meme tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & ſur tout les Jeſuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut viſité de toutes les Dames, dont la joye ſecrete ſe remarquoit autant ſur leur viſage qu'en leurs paroles. Pluſieurs perſonnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Egliſe, où ce Gouverneur ſe trouva. Ces réjouïſſances durerent en augmentant de jour en jour; juſqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui eſt une marque du plaiſir qu'on ſe fait de ſon retour, & de l'aſſurance que l'on a, que par ſa ſage conduite & ſon eſprit ſublime, il conſervera le repos & la tranquillité qu'il à toûjours ſçû y maintenir pendant les dix années de ſon premier Gouvernement. Il eſt adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car ſur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confuſion & dans la pauvreté la premiére fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François; le laboureur étoit aſſommé dans ſon camp; le Voya-

geur étoit enlevé dans ſes courſes, & le marchand ruïné par le manque de Commerce ; la famine déſoloit tout le monde, la guerre faiſoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, ſi ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une auſſi grande conſequence que je vous le depeins, l'eſt cependant plus que vous ne ſçauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié perſonnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui ſe font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de S. *Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Printems paſſé dans une barque qu'il freta pour le tranſporter à *l'Acadie*, à *l'Iſle de Terre Neuve*, & autres païs de ſon Diocéze. Mr. *de Frontenac* ſe mit en Canot 4. ou 5. jours aprés ſon arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'accompagner ; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une ſaiſon ſi froide & ſi avancée ; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaiſſes & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne dévroit pas naturellement arriver. On eut beau lui repreſenter toutes ces difficultez & pluſieurs autres ; Il ne laiſſa pas au ſortir des fatigues de la Mer & à la ſoixante huitiéme année de ſon

ſon âge de ſe jetter en Canot. Il avoit ſi fort à Cœur l'abandon du fort de *Frontenac* qu'il eût été lui-même juſques-là ; ſi les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'euſſent prié à mains jointes de ne pas expoſer ſa perſonne aux dangers des paſſages des Sauts & des Cataractes qu'on eſt obligé de franchir. Pluſieurs Gentilshommes *Canadiens* ſuivis d'une centeine de Coureurs de bois ſe riſquerent ſous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, ſous les Baſtions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire ſauter en ſe retirant ; heureuſement le dommage n'a pas été ſi grand qu'on ſe l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevant déja quelques toiſes de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frantenac* en reçût des nouvelles hier au ſoir qui fut le ſixiéme jour aprés ſon retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. *de Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma 13. Lettre. Le reſte de ces malheureux a peri dans les chaines. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus conſiderable de cette troupe infortunée ſe nomme *Oreouahé*. Il eſt vrai que, comme Chef des *Goyoguans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'eſt en reconnoiſſance

de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Françoiſe, que ce Gouverneur le logea dans ſon Château. On ſe flatte de pouvoir faire quelque acommodement avec les cinq Nations *Iroquoiſes* par l'entremiſe de ce Chef, & il ſemble, que l'on ſe diſpoſe de leur faire des propoſitions de paix, mais j'augure un mauvais ſuccez par trois bonnes raiſons. Je les ai déja repreſentées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaiſſeaux, il s'entretiendroit avec moi ſur cette affaire. Je ne vous dis rien de ſon entrevûë avec Monſieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatas parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'eſperance d'être avancez. Les Vaiſſeaux partiront demain ſelon toutes les apparences, car le vent d'Oüeſt eſt clair & moderé; d'ailleurs, la ſaiſon de quiter le Port eſt ſur la fin. Adieu Monſieur,

Je ſuis vôtre &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.

LET-

LETTRE XIX.

Qui contient les incurſions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeſte Ambaſſade des* François *chez les* Iroquois, *entrepriſe mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaiſſeau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu ſoin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général ; Il m'eſt impoſſible de vous donner cette ſatisfaction preſentement, parce que je ne le connois pas encore aſſez à fond pour vous en pouvoir donner une idée diſtincte : mais je vous aſſûre que je vous envoyerai un jour des Mémoires ſi exacts que vous aurez ſujet d'en être ſatis-

fait. Cependant contentez-vous d'apprendre ce qui s'eſt paſſé dans ce Païs depuis la date de ma derniére Lettre.

Dès que Mr. *de Denonville* fut parti de *Quebec*, pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit poſſeſſion du Fort, qui eſt la réſidence ordinaire des Gouverneurs Généraux, & il ordonna au meilleur Architecte de ſe préparer à le rebatir de nouveau le plûtôt qu'il ſe pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Iberville* s'offrit de ſaccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent auſſi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloiſe. Ce Gentilhomme *Canadien* fut ſuivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages. Ce parti fit cette expédition ſur les neges & ſur les glaces, quoique cette courſe fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüſſit à merveilles, car aprés avoir pillé, brûlé & ſaccagé cette bicoque & ſes environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entiérement. Mr. *de Portneuf*, auſſi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de 300. hommes, moitié Coureurs de bois, & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois appellé *Kenebeki* ſitué ſur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les frontiéres de l'*Acadie*. La garniſon de ce Fort ſe défendit courageuſement; cependant comme on y jetta quantité de Grena-

Grenades & d'autres feux d'artifice pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume ,) le Commandant fût obligé de ſe rendre à diſcrétion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir , mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dès que la navigation fut libre , Mr. *de Frantenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette reparrie l'obligeant de me faire expliquer , je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne , & la guerre étant déclarée , les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces Bandits à redoubler leurs incurſions ; Qu'ils leurs fourniroient pour cet effet des munitions *gratis* , & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſſer , & qu'ainſi je le ſuppliois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne , en cas qu'il perſévérât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade , & certain *Colin* Interprête de la langue *Iroquoiſe* avec deux jeunes *Canadiens* l'accompagnerent en ce malheureux voyage

voyage qu'ils firent en Canot. Dès qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnontagues* on les vint honorer d'une ſalve de coups de bâtons, on les y conduit avec la même cérémonie, cortége fort deſagréable pour un homme qui vient faire des propoſitions de Paix. Les Anciens s'étant auſſi-tôt aſſemblez jugérent à propos de les renvoyer avec une réponſe favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyotes* de les aller attendre ſur le Fleuve, aux paſſages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il ſe trouveroit des Anglois qui le fuſilleroient, c'eſt-à-dire, qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambaſſadeurs; tant il eſt vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne ſe fût lors trouvé chez ces Barbares, des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprès pour les animer contre nous. Ils ſçurent ſi bien s'emparer de ces eſprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la réſerve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baſton*, pour tirer des lumiéres & des connoiſſances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois ſur ce ſujet, par des eſclaves qui ſe ſont ſauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuſe nouvelle ayant ſurpris Monſieur de *Frontenac*, lui fit dire

que

que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts pour executer cette Commiſſion, & qui ſe ſeroient fait un honneur de s'en changer, j'avois été le ſeul capable d'en prévoir le ſuccès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un peſant Brigantin que ſon Capitaine des Gardes fit conſtruire l'Hiver paſſé. Mr. l'Intendant & Madame ſon Epouſe ſe mirent auſſi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous preſſoit nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faiſant tous les ſoirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en paſſant à la *Ville des trois Rivieres*, dont je vous ai parlé. Quinze jours après nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverſerent la Prairie *de la Madelaine* vis-à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis pour les attendre de pied ferme. Dès que nôtre Camp fut formé Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits Partis Sauvages pour obſerver la marche des ennemis. Ils s'en retournerent après avoir ſurpris quelques *Iroquois* écartez chaſſant aux environs du Lac *Champlain*. Ces priſonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû réſiſter aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport

ayant

ayant été confirmé par d'autres Sauvages ; nos Troupes décamperent ; & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours après, pour aller commander un détachement de Soldats deſtinez à ſoûtenir les Moiſſonneurs du *Fort Roland* ſitué dans cette Iſle. Dès que les recoltes furent faites je revins ici, en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui deſcendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, enſuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monſieur, tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable depuis l'année paſſée. Je ſuis ſur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je ſuis à mon ordinaire :

Vôtre &c.

A Montreal, ce 2. Octobre 1691.

LETTRE XX.

Qui contient une ſeconde entrepriſe conſidérable des Anglois *par Mer, trés mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

MONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'eſt paſſé en *Canada* depuis la datte de ma derniére Lettre. Peu de jours après, un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontnac* qu'une Flote Angloiſe forte de trente-quatre voiles paroiſſoit proche de *Tadouſſac*. Auſſi-tôt il le jetta dans ſon Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour afin de devan-

CER

cer l'ennemi, ce qui fut heureuſement executé. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire deſcendre autant d'Habitans qu'il ſeroit poſſible. La diligence que nous fimes fut ſi grande, que le troiſiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès que Mr. de *Frontenac* eût débarqué, il viſita les poſtes les plus foibles, & les fit fortifier ſans perdre de tems. Il fit faire des batteries en pluſieurs endroits, & quoi que nous n'euſſions dans cette Capitale que douze piéces de gros Canon & peu de munitions de guerre, il parût tout à fait réſolu de réſider aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amuſoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur leuteur, travaillant ſans relâche à nous mettre en état de défenſe. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de toûs côtez. Il eſt certain que ſi le Commandant de cette Flote eût fait ſa deſcente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place ſans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas de ix cens François dans la Ville qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à ſon dernier moüillage, vers la pointe de *l'Iſle d'Orleans*, tenant conſeil ſur conſeil avec les Capitaines de ſes Vaiſſeaux, ſans qu'il puſſent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans ſa Barque avec ſa femme & ſa belle-mere, fut pris par cette Flote ſur le Fleuve *S. Laurent*.

vent. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudſon* chargé de Caſtors, entrerent dans la Riviére du *Saguenay* par *Tadouſſac* où ils ſe cacherent & mirent leurs Canons à terre & dreſſerent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accorderent, aprés avoir paſſé trois ou quatre jours à d'inutiles délibérations, pendant lequel tems il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips* fit partir de ſon bord une Chaloupe portant Pavillon François à ſon Avant, laquelle s'approcha de la Ville ſommande la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à ſa rencontre avec un Officier François : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que ſon Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la preſenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans ſa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena juſqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac* où aprés lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de ſon viſage, il lui remit ſa Lettre qui contenoit en ſubſtance, ce que ſuit.

Moi Chevalier William Phips *commandant par Mer & par Terre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte* de Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au Nom de* Guillaume III, *& de* Marie,

Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maitre de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effuſion du ſang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes, Châteaux, Forteresſes, Bourgades & vos Perſonnes à ma diſcretion, vous aſſûrant toute ſorte de bon traitement, douceur & humanité. Que ſi vous n'acceptez cette propoſition ſans aucune reſtriction, je tâcherai par le ſecours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponſe poſitive par écrit dans une heure, en vous avertiſſant que je ne ſerai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hoſtilitez. Signé* William Phips.

Après que l'Interpréte eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ſes Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui ſelon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut ſur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeſte Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement ſi l'Evêque & l'Intendant qui ſe trouverent là tous les deux preſens pour ſon bonheur, n'euſſent intercedé en ſa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens ſans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France; » Mais à la fin, s'étant appaiſé, il dit à ce Major de s'en retourner » inceſſam-

» inceſſamment à bord de ſon Amiral, » contre lequel il ſe déffendroit mieux qu'il » n'en ſeroit attaqué ; qu'il ne connoiſſoit » d'autre Roi de la Grande Bretagne que » *Jaques II.*, que ſes Sujets rebelles étoient » des Pirates, dont il ne craignoit ni la » force ni les menaces. Il finit ſa réponſe en jettant au nez du Major la lettre de ſon Amiral, enſuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambaſſadeur un peu raſſuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant ſa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner ſa réponſe par écrit avant que l'heure fut paſſée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain que ſon Commandant ne méritoit pas qu'il répondit à ſon compliment d'autre manière que par la bouche des Mouſquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit reprendre ſa Lettre, enſuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures après midi ſoixante Chaloupes abordérent à terre, tranſportant mille ou douze cens hommes, qui reſterent ſur le ſable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournerent à leurs Vaiſſeaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes auſſi-tôt aprés il formérent pluſieurs Bataillons, & ſe mirent en marché Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette deſcente qui ſe fit vis-à-vis *l'Iſle d'Orleans*, à une lieuë & demi

demi au deſſous de *Quebec*, n'agit pourtant pas ſi diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'euſſent le tems de s'aller poſter dans un taillis de brouſſailles épaiſſes, ſitué à demi lieuës de leur débarquement. Comme avec une ſi petite troupe il étoit impoſſible de ſe battre à découvert, il falut donc ſe reſoudre de combattre à la maniére des Sauvages, c'eſt-à-dire dreſſer embuſcade ſur embuſcade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverſe. Cette maniére de faire la guerre nous reüſſit à merveilles; car nous étant poſtez au milieu de ce bois, nous laiſſâmes entrer les Anglois, enſuite nous fîmes nos decharges ſur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre juſques à ce qu'ils euſſent fait les leurs, après cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deça & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de ſuccès, que ces Milices Angloiſes ayant aperçû nos Sauvages, la confuſion & le deſordre ſe mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant ſon ſalut dans la fuite, ils ſe ſauverent pêle & mêle, en criant *Indians, Indians*, ce qui fut cauſe que nos Sauvages firent une ſanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environs trois cens hommes étendus ſur la Place, ſans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers, & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre piéces de Canon de bronze montez ſur

ſor des affars de Campagne, & ils ſe batirent vigoureuſement, quoi qu'ils fuſſent auſſi mal diſciplinez que des gens ramaſſez peuvent l'être : Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de courage, & que s'ils ne reüſſirent pas c'eſt, parce qu'ils ne connoiſſoient aucune diſcipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entrepriſe qu'il n'auroit peu mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croiſez. Ce jour-là ſe paſſa plus tranquillement que le ſuivant. Ils voulurent tenter de nouveau le paſſage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes & furent enſuite obligez de regagner inceſſamment le lieu de leur debarquement. De nôtre côté nous perdimes Mr. de S. *Helene* qui mourut d'une bleſſure qu'il reçût à la jambe & environ quarante hommes tant François que Sauvages. Cette victoire que nous remportames ſur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les ſuivimes, juſques à leur Camp, auprès duquel nous paſſames la nuit couchez ſur le ventre, dans le deſſein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en ſi grande confuſion que nous en tuâmes encore environ cinquante plûtôt par hazard que par adreſſe, dans le tems qu'ils ſe jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant ſurvenu nous fimes tranſ-

tranſporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laiſſez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépoüiller.

Le même jour que la deſcente ſe fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint moüiller avec quatre gros Vaiſſeaux à la portée du mouſquet de la baſſe Ville, où nous n'avions qu'une ſeule Batterie de ſix Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de ſi bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mouſqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maiſons ne ſe monta qu'à cinq ou ſix piſtoles, car pour les murailles elles ſont ſi dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiere Lettre, que les boulets ne les ſauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut fini ſes glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques priſonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de ſa femme, de ſa mere & de quelques matelots, ce qui fut executé ſur le champ. Enſuite ſa flotte appareilla pour s'en retourner. Dés que les trois Vaiſſeaux marchands qui s'étoient cachés dans la Riviére du *Saguenay* l'eurent aperceüe au deſſous de *Tadouſſac* fillant à pleine voile à la faveur d'un vent d'Oüeſt, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaiſir ils gagnerent *Quebec* le 12. Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaiſon à terre que le grand froid produiſit tant de glaces ſur le

Fleuve

fleuve que ces Vaiſſeaux en furent ſi endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuſe gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois reduit à paſſer encore un Hyver en Canada, & ce General étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entrepriſe ; mais il ſurvint tout à coup une pluye ſuivie d'un dégel qui nous réjoüit extrémement l'un & l'autre. Auſſi-tôt il fit agréer & appareiller une Fregate deſagréée, avec tant de diligence que ſon leſt, ſes voiles, ſes cordages & ſes matures ſe trouverent en état preſque dans le même tems qu'il en donna l'ordre. Dés qu'elle fut prête à faire voile, il me dit qu'il s'agiſſoit de faire un coup, d'état en gagnant la France le plûtôt qu'il ſe pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laiſſer prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce ſoit. Il accompagna ce diſcours d'une lettre particuliére pour Monſieur de *Seignelai*, qui contenoit des choſes très-avantageuſes pour moi. Je partis le vingt-ſixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû juſqu'alors. Il eſt vrai que nous l'échapâmes belle à *l'Iſle aux Coudres*, où le vent de Nord-Eſt nous ſurprit avec une telle impetuoſité, qu'aprés avoir mouillé nous penſâmes chaſſer ſous les ancres durant la nuit. Le reſte de la traverſe fut aſſez heureux juſqu'ici, car nous n'eſſuyâmes qu'une ſeule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent cinquante lieuës des Côtes de

France, nous obligerent à louvoyer longtems, ce qui eſt cauſe que nôtre voyage vous paroîtra ſi long. Enfin me voici grace au Seigneur heureuſement débarqué en cette Ville, d'où je partirai demain pour *Verſailles*. J'aprens que vous êtes en Province, & que Mr. de *Seignelai* eſt allé faire le voyage d'un autre monde, bien différent de celui d'où je viens. C'eſt aſſurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Ameriques, & de moi en particulier, puiſque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivois en ma faveur m'eſt inutile par ſa mort.

Je ſuis, Monſieur vôtre &c.

A la Rochelle le 12 Janvier 1691.

LETTRE XXI.

Qui contient une deſcription des Bureaux des Miniſtres d'Etat, & les ſervices mal recompenſez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A preſent que je ſuis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loiſir de vous informer de ce qui m'eſt arrivé depuis mon retour en France. Dès que j'arrivai à *Verſailles* je fus ſaluer Mr. *de Pontchartrain* qui avoit ſuccedé à Mr. *de Seignelai*. Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Miniſtre, où il lui faiſoit mention de mes ſervices. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens ſaiſis & pluſieurs procès à vuider où ma preſence étoit neceſſaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quitaſſe

le ſervice, Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires auſquelles j'avois tout le tems de vaquer juſqu'au depart des derniers Vaiſſeaux qui doivent partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponſe me fit quitter *Verſailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Conſultation de pluſieurs Avocats qui trouverent mes affaires ſi broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en puſſe voir ſi-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de debourſer pour cette Conſultation me degoûta ſi fort de plaider contre des parties ſi accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai preſque autant perdre ma legitime, que d'entrer en procès avec elles. Je ne laiſſai pourtant pas de demander une proviſion ſur mes biens confiſquez en vertu de ce que j'étois actuellement au ſervice. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la ſollicitai, que quand ces puiſſans Adverſaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la ſomme qu'on auroit pû m'adjuger, n'auroit pas été ſuffiſante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Meſſieurs de *Bragelone* ſont fort honnêtes gens, comme vous ſavez. Il eſt vrai que comme il aiment plus les piſtoles que leurs Parens ils ſe contenterent de m'honorer de leurs conſeils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été très-mal dans mes affaires ſi je n'avois pas trouvé d'autre reſſource que la leur. L'Abbé d'*Ecouttes*, plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit preſent de

cent

cent Loüis que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la cérémonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Louvois* dura moins de tems que celui de compter la ſomme au Tréſor. J'eſpérois que ce généreux Abbé me donneroit enſuite quelques bénéfices ſimples dont il pouvoit ſe defaire en ma faveur ſans s'incommoder, mais un ſcrupule de conſcience l'en empêcha. Il fallut donc me reſoudre à la fin d'aller à *Verſailles* pour y faire le métier de ſolliciteur d'emploi, qui eſt le plus dur & le plus chagrinant qui ſoit au monde. Imaginez-vous, Monſieur, qu'à ce Royal ſejour les écus s'envolent ſans qu'on ſçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou ſix heures par jour dans les apartemens de Mr. de *Pontchartrain*, pour ſe faire voir toutes les fois qu'il ſort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empreſſe à préſenter de Mémoires accompagnez de cinquante raiſons que le vent emporte ordinairement. A meſure qu'il reçoit ces Placets il les donne à quelque Secretaire qui le ſuit, celui-ci les porte à Meſſieurs de *la Touche*, *de Begon*, & *de Saluberri*, dont les Laquais reçoivent les piſtoles de la plûpart des Officiers, qui ſans cet expedient courroient grand riſque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis; c'eſt dis-je d'où leur bon & leur mauvais deſtin doit néceſſairement ſortir. Deſabuſez-vous, Monſieur, de la

protection des Grands Seigneurs, le tems n'eſt plus que les Miniſtres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtars, pour leurs laquais, ou pour leurs vaſſaux. Il n'y a que deux ou trois Princes ou Ducs de la grande faveur qui veuillent ſe mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font c'eſt bien rarement, car vous ſavez que la Nobleſſe de France étant aſſez mal dans ſes affaires, ces gros Seigneurs ont ſouvent de pauvres alliez pour leſquels ils ſont obligez de demander des Emplois qui les faſſent ſubſiſter. Les Miniſtres ſont aujourd'hui ſur le pied de tout refuſer aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela : & pour ce qui eſt du mérite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux ; c'eſt un monſtre ſi effroyable qu'il eſt en horreur chez la plûpart de ces Miniſtres. Ce ſont eux, pour ainſi dire, qui diſpoſent des Charges, quoi qu'il paroiſſe que ce ſoit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent ſans être obligez de lui rendre compte, car il s'en rapporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de ſon ſervice. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer eſt ſuppoſé, ou du moins très-exageré. Mais les Memoires de ceux qui ne leur plaiſent pas n'ont garde de paroître. Je ſuis bien fâché d'être obligé de vous dire cette verité, je ne cite aucun Miniſtre en particulier, car ils ne ſont pas tous ſur ce pied-là. J'en con-

connois qui ſeroient au deſeſpoir de faire la moindre injuſtice à qui que ce ſoit, & qui ne ſouffriroient pas que leurs Suiſſes, leurs Laquais, ni même leurs Commis s'intrigaſſent pour l'avancement de certaines gens par la voye des piſtoles. Ces habiles intrigans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les ſalüe d'une lieuë, & qu'on les traite auſſi ſérieuſement de *Monſieur* que leur maître de *Monſeigneur* & de *Grandeur*. Ce ſont des tîtres que nos Miniſtres & nos Secretaires d'Etat ont acquis auſſi glorieuſement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Généraux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monſeigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne auſſi. Je vous jure, Monſieur, que je pourrois trouver matiére à compoſer un Livre de trois cens pages *in Folio*, ſi je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les ſolliciteurs ſe ſervent pour venir à leur fins, des inſignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers ſe muniſſent; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & généralement de toutes les injuſtices qui ſe font à l'inſçû du Roi. Quoi qu'il en ſoit, aprés avoir inutilement ſollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoiſſance de mes ſervice, on ſe contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me

pourvoir le plus avantageuſement qu'il le pourroit quand l'occaſion s'en preſenteroit ; de ſorte qu'il me fallut contenter de cette réponſe, & me réſoudre à demeurer éternellement Capitaine, ſachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au delà.

Je partis de *Verſailles* pour me rendre inceſſamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaiſſeau l'*Honoré*, & qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, eſt venu de Paris très-bien accompagné ; on a beau lui repreſenter la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agréement qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raiſons ne ſervent qu'à augmenter ſa curioſité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous eſcorter juſques à ce que nous ſoyons Nord & Sud du *Cap de Finiſtere*, & lors que nous ſerons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre choſe que le vent pour mettre en Mer.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.

LET-

Tome 1.er Page 225

Combat entre deux Vaisseaux Anglois et François.

LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *ſa Navigation juſqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaiſſeau* Anglois *qu'il combatit. Son Vaiſſeau échoüe. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'* Anglois *& d'*Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoiſes.*

MONSIEUR,

Deux jours aprés que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverſe de *Canada*. Le 5. Août nous apperçûmes un grand Vaiſſeau à qui Mr. le Comte *d'Aunai* donna chaſſe, & comme le ſien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il ſe trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora ſur le champ ſon Pavillon *Génois*. On tira quelques coups de Canon,

ſon Avant pour l'obliger d'amener, mais l'obſtination du Capitaine fut cauſe que Mr. *d'Aunay* fit tirer ſur le Corps du Vaiſſeau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reſte de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en mer pour porter à ſon bord ſes Paſſeports & Connoiſſemens. Le 10. aprés avoir pris hauteur, & les Pilotes s'eſtimant être Nord & Sud du Cap *Finiſterre*, Mr. *d'Aunay* m'envoya ſon Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Bechefer* Jeſuite, qui avoit été pluſieurs années Supirieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de ſe jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé toûjours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Août nous eſſuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüeſt, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il ſurvint un vent de Nord-Eſt, qui nous pouſſa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaiſſeau qui de la Côte de *Caſpé* portoit ſur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François, & qu'il venoit de *Quebec*, mais ſa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure aprés pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë, au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de ſe

trouver

trouver bien-tôt à la portée du mouſquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant ſa bordée. Nous arborâmes auſſi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faiſant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit ſans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quitte pour deux Matelots eſtropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues & dans les œuvres mortes. Deux jours aprés nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux*, & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaiſſeaux Marchands. Il me donna des rafraîchiſſemens, & il m'apprit quelques nouvelle du *Canada* qui me firent plaiſir. Nous pourſuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüeſt, qui nous obligea de courir bord ſur bord juſqu'à *Portneuf* prés de *T. douſſac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtjer, qui pour s'être obſtiné à donner fonds trop près de terre, penſa être la cauſe d'un naufrage. A minuit le Vaiſſeau donna de ſi fortes culées que je le croyois entre-ouvert, mais la marée ſe retirant peu à peu, il demeura couché ſur le côté ſans paroître endommagé. Je fis porter auſſi-tôt un ancre de toüée en large, amarré à pluſieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaiſſeau à flot, je fis haller deſſus avec le Cabeſtan.

Le 13. nous moüillâmes prés de *l'Iſle Rouge*; & le lendemain 14. nous franchîmes ce paſſage ſans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-eſt.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Iſle aux Liévres*. Le 16. nous paſſâmes *l'Iſle aux Coudres*, le 17. nous, arrivâmes à la traverſe du *Cap Tourmente*, & le jour ſuivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reſte, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve juſqu'ici. J'eus tout le loiſir & la commodité de conſiderer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Riviéres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaiſſeaux avoient accoutûmé de ranger celle du Nord, où il ne ſe trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Iſles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la traiſon ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüeſt, qui régne les trois quarts de l'année ſur ce Fleuve étoit cauſe qu'on n'oſoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Août qui puiſſent être les aſſurateurs d'un Vaiſſeau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud ſeroit ſans cela plus belle, plus facile & moins dangereuſe que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les ſoirs à l'entrée des Riviéres qui ſe déchargent le long de cette Côte, & qu'ainſi l'on ne ſeroit pas expoſé de louvoyer nuit & jour, en virant ſans ceſſe de bord, comme on eſt

eſt obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monſieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occaſion de vous parler encore. Dès que nôtre Vaiſſeau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduiſis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de ſa table & de ſa maiſon. » On m'apprit que » trois cens *Anglois*, & deux cens *Iroquois* » s'étoient approchez il y a deux mois de » l'Iſle de *Monreal*; que le Gouverneur de » cette Iſle ayant fait paſſer quinze Compagnies de l'autre côté du Fleuve dans » la Prairie de *Madeleine* pour les attendre de pied ferme, un détachement » de ce Parti ennemi avoit ſurpris, à la » faveur de la nuit, les ſentinelles avancées, & que tout le Corps ayant joint, » ils donnérent tête baiſſée avec tant d'intrépidité & de courage ſur les Corps de » Garde, & ſur le Camp dans un même » tems, qu'il étoit reſté ſur la place plus » de trois cens Soldats, deux Capitaines, » ſix Lieutenans, & cinq Enſeignes, & » qu'aprés cette fatale expédition Mr. de » *Valrénes* Capitaine de Marine étoit parti » de *Monreal* avec un détachement de » François & de Sauvages pour aller au » Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iroquois* ne s'emparaſſent de ce poſte) lequel ayant rencontré dans ſa route un » autre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les » avoit attaqué avec vigueur, & les avoit » défaits.

Toutes

Toutes ces differentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoiſis*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres néceſſaires aux Habitations circonvoiſines, pour faire tranſporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hiver, aux environs de cette Ville. Adieu Monſieur, les derniers Vaiſſeaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec, le 10. *Novembre* 1691.

LET-

LETTRE XXIII.

Qui contient la priſe de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un* Iroquois *eſt brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares ſurprend des Coureurs de bois, eſt enſuite ſurpris lui même. Mr. de* Frontenac *propoſe un projet d'entrepriſe à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaiſance, *où une Flote* Angloiſe *vient pour enlever ce poſte. Elle manque ſon coup. L'Auteur continuë ſon voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je ſuis parti inopinément, pour repaſſer en France deux mois après avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité.

Vous

Vous me dites que vous êtes ſatisfaits de la deſcription que je vous ai envoyées du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous ſeriez bien-aiſe d'en avoir une auſſi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le preſent, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Mémoires en ordre, c'eſt pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de ſuſpendre vôtre curioſité pour quelque tems. En attendant, voici la relation de ce qui eſt arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaiſir. Auſſi-tôt que les Vaiſſeaux furent partis de *Quebec* l'année derniére, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la conſtruction de quelques redoutes de pierres y ayant été tranſportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené priſonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelſon*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenebeki* ſur les Côtes de l'*Acadie* avec trois Bâtiment qui lui appartenoient, & comme il eſt fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute ſorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller ſur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages amis ſe joignirent à ce Parti. Ils rencontrérent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une troupe

troupe de ſoixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les piſtes de quelques-uns de leurs Chaſſeurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour ſuivant ils furent tous ſurpris, égorgez, ou faits priſonniers. Le Sr *de la Plante* qui vivoit dans l'eſclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de ſe trouver enveloppé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ſes Maîtres, s'il n'eût crié de toute ſa force; *miſéricorde, ſauvez moi, je ſuis François*. Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeſte incurſion que ces tigres firent dans l'Iſle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-ſeptiéme Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec ſon Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait priſonniers qui furent auſſi-tôt conduits à *Quebec*. Dés qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieuſement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jeſuites, il n'y eût point de ſupplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jeſuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce ſujet. » Ce Gouverneur » leur répondit, qu'il falloit de toute né- » ceſſité faire un exemple rigoureux pour » intimider les *Iroquois*; que comme ces » Barbares brûlent preſque tous les Fran- » çois qui ont le malheur de tomber entre » leurs

» leurs mains, il falloit les traiter de la » même maniére, puis que l'indulgence » qu'on avoit eu pour eux juſqu'à preſent » ſembloit les autoriſer de s'approcher de » nos Plantations, d'autant plus qu'ils ne » courroient point d'autre riſque, que ce- » lui d'être pris & gardez en faiſant bon- » ne chere chez leurs Maîtres, mais que » dès qu'ils apprendront que les François » les font brûler, ils ſe garderoient bien » de s'avancer a l'avenir avec tant de har- » dieſſe juſqu'aux portes de nos Villes; » & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro- » noncé, il falloit que ces deux malheu- » reux ſe préparaſſent à faire le voyage de » l'autre monde. L'obſtination de Mr. *de Frontenac* parut ſurprenante, lui qui avoit, peu de tems auparavant, favoriſé l'évaſion de trois ou quatre perſonnes coupables de mort, aux inſtantes priéres de Madame l'Intendante; nonobſtant la ferme réſolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laiſſa pas de redoubler ſes inſtances, mais elle ne pût jamais le flêchir à l'égard de ces deux miſérables. Il fallut donc leur envoyer des Jeſuites pour les bâtiſer, & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur repreſenter les peines de l'Enfer dans l'eſpace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monſieur, que c'eſt traiter ces grands Miſtéres bien cavaliérement, & les expoſer à la riſée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre ſi à la hâte. S'ils prirent ces véritez pour des chanſons, je

n'en

n'en ſai rien, mais ce que je puis vous dire, c'eſt que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyérent ces bons Peres ſans les vouloir écouter : enſuite ils ſe mirent à chanter la Chanſon de mort ſuivant la coutûme Sauvage. Quelque charitable perſonne leur ayant fait jetter un coûteau dans la priſon, le moins courageux des deux, ſe le plongea dans le ſein, dont il mourut ſur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Loreto* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenérent ſur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifference que Socrate n'auroit fait, s'il ſe fut trouvé en pareil cas. Pendant le ſupplice, il ne ceſſa de chanter, » qu'il étoit Guerrier, » brave & intrépide, que le genre de mort » le plus cruel ne pourroit jamais ébran» ler ſon courage, qu'il n'y auroit point » de tourmens capables de lui arracher un » cri, que ſon camarade avoit été un pol» tron de s'être tué lui-même par la crain» te des tourmens, & qu'enfin s'il étoit » brûlé, il avoit la conſolation d'avoir fait » le même traitement à pluſieurs *François* » & *Hurons*. Tout ce qu'il diſoit étoit vrai, ſur tout à l'égard de ſon courage & de ſa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jetta ni larmes, ni ſoûpirs ; au contraire, pendant qu'il ſouffroit les plus horribles tourmens qu'on puiſſe inventer, & qui durerent environ l'eſpace

l'eſpace de trois heures, il ne ceſſa pas un moment de chanter. On lui riſſola la plantes des pieds devant deux groſſes pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure : on fuma le bout de ſes doigts dans le Fourneau des pipes allumées, ſans qu'il retirât ſa main. Enſuite on lui coupa les jointures les unes après les autres : On tordit les nerfs de ſes jambes & de ſes bras avec une petite verge de fer, de telle maniére qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Enfin après pluſieurs autres ſupplices on leva ſa chevelure de ſorte qu'il ne lui reſtoit que le crane, ſur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du ſable brûlant, lors qu'un eſclave des *Hurons* de *Lorette*, le vint aſſommer d'un coup de maſſuë, qu'il lui déchargea ſur la têre par ordre de Madame l'Intendante pour faire ceſſer ſon martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curioſité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miſérable juſqu'au dernier moment de ſa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me ſuis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y ſçaurois penſer ſans peine. C'eſt un ſpectacle où on eſt obligé d'aſſiſter lors qu'on ſe trouve malheureuſement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs priſonniers de guerre ; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui

qui eſt de plus gênant pour un honnête homme, c'eſt qu'il eſt obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait ſouffrir à ces ſortes de martyrs, car ſi l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compaſſion pour eux, on paſſeroit dans leur eſprit pour un homme ſans courage.

Dès que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Monreal* pour aller dans les Lacs des Caſtors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduiſoient pluſieurs Canots chargez de Marchandiſes propre aux Sauvages. Ils rencontrerent en faiſant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* ſoixante *Iroquois*, qui les ayant ſurpris les égorgérent, à la réſerve de quatre, qui furen aſſez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Auſſitôt qu'on eût appris ce funeſte accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* ſe mit en Canots avec un détachement pour aller à la pourſuite de ce Parti *Iroquois*, il fut ſuivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne ſçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les ſurprit & les attaqua avec vigueur, ils ſe battirent en deſeſpérez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à pluſieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une ſalve de coups de bâtons.

Vers le commencemment du mois de Juillet,

Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entrepriſe, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-tems ; & comme il n'avoit pas d'abord conſidéré avec aſſez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'executer, c'eſt ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle conſiſte.

Je vous ai marqué par ma ſix-ſeptiéme Lettre la conſéquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où ſe trouvoit alors Mr. *de Denonville*, il lui étoit impoſſible de les pouvoir conſerver. Vous aurez auſſi remarqué les avantages que les Sauvages ont ſur les Européans dans la maniére de faire la guerre dans les Forêts de ce vaſte Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos ſeules Forces, nous ſommes obligez de toute néceſſité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il eſt certain que comme ils prévoyent que ſi ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils ſeront ſubjuguez par ces Barbares comme il eſt arrivé à pluſieurs autres Nations ; il eſt de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils ſont, ils ne ſeront pas aſſez dépourvûs de bon

ſens

ſens pour s'écarter d'un ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, ſans être ſûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y repoſer & y prendre des munitions. Il n'eſt donc queſtion que de conſtruire des Forts ſur les Terres des *Iroquois*, & de les conſerver malgré eux. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai propoſé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'eſt ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétant donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & ſeront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité de flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en differens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi-bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre, & le troiſiéme à la pointe de l'embouchure de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac : quatre-vingt-dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes,

& moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & auſquels une once de poudre eſt plus précieuſe, qu'un Loüis d'or, ne ſe ſont jamais ingérez d'attaquer aucune ſorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entrepriſe quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, ſubſiſtance & ſalaire de ces deux cens cinquante hommes. Il m'eſt très-facile de tranſporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de ſacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il eſt aiſé de faire des Chaſſe abondantes dans toutes les Iſles, d'entreprendre des traverſes dans les Lacs, de pourſuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens ſeront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, ſi vous voyez le Memoire que je dois preſenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entrepriſe eſt la plus belle & la plus utile qu'on puiſſe faire pour chagriner les *Iroquois* en tems de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Monſieur *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliére pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis ſeront obligez dès la ſeconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge aſſez capable

de

Tom. 1er Pay. 24
TABLE
des renvois.
A. Fort de Plaisance.
B. Redoute tracee et proposee....
C. Habitation.
D. Greve surquoy on seche les mourues.
Echelle d'une petite lieue.
Montagne
Vieux Fort du temps jadis.
Fort de Plaisance
Rade de Plaisance
Lieu ou les mourues se pesche
Bassin de peu d'eau....
Riviere ou les saumons se pesche
Lieu appelle la fontaine au pied du mont....
Premier mouillage de la Flote Angloise
Lieu ou la Flote Canone le Fort....
Chaloupe Angloise portant deux Officiers..
Vaisseaux Fran: vous mouillas dans le port....
Pointe Verte
Rochers
Rochers
Grande Baye de Plaisance

de conduire cette entrepriſe, & qu'il croit que je m'habituerai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres perſonnes qui connoiſſent mieux que moi le Païs & les manières des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me ſuis aquis leur eſtime & leur amitié, & c'eſt à mon avis la ſeule raiſon qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choiſir préférablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ſes paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée ſelon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile, au bout de cinq jours de Navigation nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaiſſeaux Marchands qui venoient de France ſous l'eſcorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaiſſeau nommé *le Pole*. Le 8. d'Août, nous ſortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüeſt & d'un jour ſi clair & ſi ſerain, que nous découvrîmes l'Iſle du *Cap Bretton*, & celle de *Terre-Neuve*, auſſi diſtinctement que ſi nous en euſſions été à la portée du mouſquet. Les neuf ou dix jours qui ſuivirent furent bien differens, à peine pouvoit-on ſe voir de la proüe à la poupe de l'artimon, car il ſurvint tout à coup des brumes les plus obſcures & les plus épaiſſes que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là, l'horiſon s'étant nettoyé nous portâmes ſur l'Iſle de *Terre-Neuve*,

nous découvrîmes *le Cap Sainte Marie*, enſuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaiſance*. J'y trouvai environ cinquante Vaiſſeaux de Pêcheurs, la plûpart *Baſques*, en compagnie deſquels je croyois paſſer en France quelques jours aprés; mais comme on ne diſpoſe pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour ſe préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en ſortir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaiſſeaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis ſe trouva veritable, car le 15. de Septembre ils moüillérent à la vûë de *Plaiſance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne ſe trouva pas peu embarraſſé, n'ayant que cinquante Soldats dans ſon Fort, très-peu de munitions. Outre cela, ce poſte étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparaſſent de cette hauteur. Je pris ſoixante Matelots *Baſques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils vouluſſent tenter une deſcente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüſſis effectivement ſans tirer un coup de mouſquet. Il arriva que ſept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, ſe jettérent à découvert malgré

gré moi, un peu trop tôt ſur le rivage, & par ce moyen obligérent les *Anglois* à changer de route, & à voguer à force de bras juſques derriére un petit Cap, où ils jettérent un baril de goudron, qui brûla deux arpents de brouſſailles. Le 18. à midi ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à ſon Avant, & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus inceſſamment. Le Gouverneur, qui avoit eu le ſoin d'envoyer une de ces Chaloupes au devant d'elle portant même Pavillon, fut très-ſurpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral ſouhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à ſon bord, ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coſte-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dés que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir & nous fit toutes ſortes d'honnêtetez. Il nous regala de confiture & de pluſieurs ſortes de vins, dont nous bûmes à la ſanté des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout ſon Vaiſſeau juſques aux Batteries mêmes; enſuite il dit au Sieur *de Coſte-belle* qu'il ſeroit bien fâché d'être obligé de ſe rendre maître de *Plaiſance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entrepriſe ſeroit funeſte au Gouverneur, à la Garniſon & aux Habitans, parce qu'il lui ſeroit fort difficile d'empêcher le pillage & le deſordre: que pour éviter ce malheur là, il ſeroit de la prudence du Gouverneur

de ſe rendre à compoſition. l'Officier bien inſtruit des intentions du même Gouverneur, répondit de ſa part, qu'il étoit diſpoſé à ſe défendre vigoureuſement & à faire ſauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi ſon Maître. Les complimens finis de part & d'autre nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embraſſant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous ſaluer de ſon Canon, en récompenſe il fit crier cinq ou ſix fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaiſſeau, nous lui rendîmes le même nombre de cris; enſuite il nous remercia d'un ſeptiéme qui mit fin a la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coſte-belle* informa le Gouverneur des Forces de cet armement. Le *Saints Albans*, Vaiſſeau d'où nous venions, avoit ſoixante-ſix piéces montées & pour le moins ſix cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approcherent juſques à la portée du Canon du Fort où ils moüillérent en croupiére, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour ſçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit répondit, que ſon Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour ſignal. J'étois alors à *La Fontaine*, dont je vous ai porté, pour m'oppo-

ſer

ſer à leur deſcente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaiſance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon ſeroit abſolument inutile contre un rampart impénétrable ; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer ſa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant, c'étoit une expédition de commande pour eux, il falloit obéïr aux Ordres de Mr. *le Prince d'Orange*, & s'expoſer en même tems à ſe faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver ſi nous euſſions eu aſſez de poudre & des boulets, car ce cannonement dura près de cinq heures.

Le jour ſuivant 20. du mois, un Pilote François priſonnier ſe ſauva du bord de l'Amiral s'étant jette à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embuſqué, & après m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit paſſé ſur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la deſcente qu'ils avoient voulu tenter étoit de ſept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y oppoſer, ils avoient jugé à propos de changer de réſolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes ſoixante *Baſques*, qui malgré moi, parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre deſſein que de les attirer dans un piége qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillerent à la faveur d'un vent de

Nord-Eſt, aprés avoir brûlé toutes les Habitation de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la precaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à temps pour s'y oppoſer. Ce qu'on peut dire, c'eſt que ſans le Capitaines *Baſques* qui ſe trouvérent à *Plaiſance*, les Anglois s'en fuſſent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc aſſurer que c'eſt principalement à eux que l'on doit la conſervation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu ſix hommes dans cette ſanglante & meurtriére expédition; & de nôtre côté, le Sieur *Boat*, Lieutenant d'un Vaiſſeau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reſte, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, de ſorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6. Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverſe en compagnie de pluſieurs autres Vaiſſeaux. Les vents d'Oüeſt nous favoriſérent ſi agréablement, que le 23. nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, ſituée à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je parts incellamment pour *Verſailles*. Cependant, je ſuis, Monſieur,

Vôtre &c.

A Nantes, le 25. Octobre 1632.

LET-

LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entrepriſe par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Iſle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie franche.*

MONSIEUR,

Je ſuis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre paſſé. Je reviens de la Cour, où j'ai preſenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le mémoire dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executaſſe le projet d'entrepriſe que je propoſois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient neceſſaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut.

On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs ſeroient entierement parachevez, nos Sauvages amis & confederez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaiſir de faire la chaſſe des Caſtors, ce qui cauſeroit un dommage conſiderable aux Colonies de *Canada*, leſquelles ne ſubſiſtent, pour ainſi dire, que par le Commerce de Pelleteries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne ſeront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts; car ils ont trop d'interêt à la conſervation des *Iroquois*, de plus ils ſont toûjours à portée de fournir des Marchandiſes aux Nations Sauvages qui nous ſont alliée, comme ils ont déja fait. Au reſte j'ai toute ſorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaiſance* l'année derniere; car ils publierent ſans raiſon, dès qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place ſans l'oppoſition que je fis à leur deſcente. Je vous a déja mandé que je ne les avois point empêché de debarquer à l'endroit où j'étois poſté avec ſoixante Baſques. Ils m'attribuent donc une action glorieuſe, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majeſté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Iſle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes ſans l'avoir merité par cet endroit-là. Vous voyez, Monſieur, qu'on recompenſe très-ſouvent des perſonnes qui n'ont

n'ont d'autre protecteurs au monde que leur hazard, cet exemple vous le perſuadera ſans peine. Quoi qu'il en ſoit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les manieres des Sauvages ſont tout-à-fait de mon gout. Nôtre ſiecle eſt ſi corrompu qu'il ſemble que les Europeans ſe ſoient fait une loi de s'acharner les uns ſur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange ſi je regrette les pauvres Ameriquains qui m'ont fait tant de plaiſir. Je dois partir aprés demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Meſſieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* ſe ſont chargez d'entretenir la garniſon de *Plaiſance*, moyenant certaines permiſſions de la Cour, qui leur prête le Vaiſſeau dans lequel je dois faire la traverſe. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de queiques Vaiſſeaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaiſance*.

Au reſte je ne puis achever cette lettre ſans vous faire le recit d'une diſpute que j'eus derniérement à l'Auberge avec un Médecin Portugais qui avoit fait pluſieurs voyages à *Angola* au *Brezil* & à *Goa*. Il ſoutenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Aſie & de l'Afrique étoient iſſus de trois Peres differens. Voici comme il prouvoit: Les Ameriquains different des Aſiatiques, car ils n'ont ni poil ni barbe; les traits de leur viſage, leur cou-

leur & leurs coûtumes sont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun sans proprieté de biens, au contraire des Asiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'Amerique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût peu passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Alfriquains étant noirs & camards, avec la levre monstrueuse, le visage plat, la tête cotonée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Amériquains, ils croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam, à qui se Medecin donnoit à peu prés la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui repondis aussi-tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont généralement descendus de ce premier Pere, son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire, puisque la difference qui se trouve entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cause, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq générations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Europeans. Le Medecin nia ce fait, en soutenant que les descendaus de ce Négre & de cette Négresse y naîtroient aussi noirs qu'en *Guinée*, mais

* *Sauvagesse Ce mot paroit un peu rude mais l'usage le fait trouver plus doux, sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

mais qu'enſuite les rayons du Soleil en Europe étant plus obliques & moins brulants qu'en Afrique, ces enfans n'aquéreroient pas ce luſtre noir ou le hâle qu'on diſtingue aiſément ſur la peau noire des Négres qui ſont élevés dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer ſon hypotheze il aſſuroit avoir vû quantité de Négres à Liſbonne auſſi noirs qu'en Afrique, quoique leurs tris-ayeuls euſſent été tranſporplantez en Portugal depuis long-temps; il ajoûta encore à cela que les deſcendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, ſont ſi peu bazanez qu'il eſt impoſſible de les diſtinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver ſon raiſonnement par un fait inconteſtable, qui eſt que ſi les rayons du Soleil étoient la cauſe de la noirceur des Négres, il s'enſuivroit que les Braziliens ſituez ſous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être auſſi noirs qu'eux, ce qui n'eſt pas; car il eſt conſtant que leur teint paroit auſſi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il ſoutint encore que les deſcendans des premiers Sauvages du Brezil qu'on a tranſporté en Portugal depuis plus d'un ſiecle, ont auſſi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les deſcendans des premirs Portugais qui peuplérent les Colonies du Brezil ſont auſſi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua-t-il) quoique tout ce que j'avance ſoit abſolu-

ment vrai ; il ſe trouvera des gens qui ſoutiendront aveuglement que les enfans des Afriquains & des Ameriquains degenerent peu à peu en Europe. Ce'a peut arriver envers ceux de qui les meres ſe laiſſent careſſer par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Iſles de l'*Amérique*, en *Eſpagne* & en *Portugal* ; Au lieu que ſi elles étoient auſſi-bien gardées, en Europe que les Portugaiſes le ſont en Afrique & en Amerique, les enfans des Braziliennes ne dégenereroient non plus que les enfans des Portugaiſes. Voila, Monſieur, le raiſonnement de ce Docteur qui rencontre aſſez bien ſur la fin. Cependant ſon principe eſt très-faux & très-abſurde, puiſqu'il n'eſt pas permis de douter, ſans être depourvû de foi, de bon ſens & de jugemens, qu'Adam eſt le ſeul Pere de tous les hommes. Il eſt ſeur que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amerique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur viſage & leur couleur un peu olivatre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cauſe, cependant ce n'eſt point l'effet de l'air & des aliments. Car ſur ce pied là les deſcendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cent ans, & qui pour la pluſpart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être ſans barbe, ſans poil, & dégénerer auſſi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Medecin eût allegué toutes ces raiſons il chan-

changea de propos, & pour mieux étaler ſes extravagance, il me demanda ce que je penſois du ſalut de tant d'Amériquains auſquels vrai-ſemblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monſieur, que je n'héſitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha ſi fort qu'il penſa me déviſager. » Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'aſſurance : il eſt probable que leur premier Pere, bien loin de pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu l'ame bonne & le cœur droit, puis que ſes décendants ſuivent exactement la loi de l'équité naturel', exprimées en Latin par ces paroles ſi connuës, *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*; & que n'admettant point de proprieté, de biens, de diſtinction ni de ſubordination entr'eux, ils vivent comme fréres, ſans diſpute, ſans procez, ſans loix & ſans malice; mais ſuppoſons, ajoûta-t-il, qui ſont originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils ſont damnez pour ignorer les véritez du Chriſtianiſme; car enfin Dieu peut leur imputer le ſang de Jeſus-Chriſt par des voyes ſecretes & incomprehenſibles; & d'ailleurs (le libre arbitre ſuppoſé) ſa divine Majeſté ſans doute a plus égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la créance; le defaut de connoiſſance, pourſuivit-il, eſt un malheur, mais non pas un crime, & qui ſçait ſi Dieu ne veut pas être honoré par une infinité d'hommages & de reſ-

» pects differens, comme par les Sacrifi-
» ces, les danſes, les chanſons & autres
» cérémonies des Amériquains. A peine eût-il ceſſé de parler que je le relançai vigoureuſement ſur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que ſi parmi les *multi vocati* qui font une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains ſont bien à plaindre. Il me repondit éfrontément que j'étoient aveugle de déterminer en dernier reſſort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner ſans quartier, parceque c'étoit inſulter à la Sageſſe de Dieu de la faire agir auſſi capricieuſement envers ſes Creatures que le potier de Saint Paul envers ſes deux vaſes. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme ſans foi, ils me paya de ces ſottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur miſteriis ſacris interpello; ſed fidem illam quæ bonæ mentis ſoror eſt, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monſieur, ſi ce brave Medecin eût pû tranſporter les montagnes.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Nantes, ce 10. Mai 1693.

LET-

LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaiſance. *Une Flote de 30. Vaiſſeaux* Anglois, *vint pour ſe ſaiſir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué ſon coup. Raiſons du mauvais ſuccés des* Anglois *en toutes leurs entrepriſes d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaiſance. *Son départ pour le* Portugal. *Combat contre un Corſaire de* Fleſſingue, *&c.*

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne ſoyez ſenſiblement touché de ma triſte & fatale avanture, dont je vais vous faire le recit. Vous ſçaurez d'abord qu'aprés avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverſe ne fut ni longue

longue ni courte, puis que nous arrivâmes au Port de *Plaiſance* le 20. de Juin, après avoir fait une priſe Angloiſe, chargée de Tabac, ſur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai ſaluer Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaiſance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de ſervir ſous les ordre d'un ſi ſage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien ſurpris que j'euſſe ſollicité mes Emplois, ſans lui en avoir communiqué le deſſein l'année précédente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entrepriſe pour les *Lacs de Canada*, (dont je lui avois parlé) étoit fauſſement inventé. J'eus beau vouloir lui perſuader le contraire, il ne me fut jamais poſſible de le deſabuſer. Cependant, je fis deſcendre mes meubles à terre, & je pris la Maiſon d'un particulier, en attendant que j'en euſſe fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence qu'elle fut achevée en Septembre par le ſecours des Charpentiers des Vaiſſeaux, que tous les Capitaines *Baſques* me prêterent ſans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Nerai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaiſance* dans un de ſes Vaiſſeaux: ce fut lui qui m'apporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu deſire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous ſeriez bien-aiſe que je vous envoyaſſe un Dictonnaire de la langue des Sauvages, avec les Mémoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloiſe* de 24. Vaiſ-

ſeaux,

ſeaux, qui mouilla à la Rade preſque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit commandée par le Chevalier *Franciſco Wetlher*, qui revenant de la Martinique, où il étoit allé pour s'emparer de cette Iſle, avoit paſſé à la *Nouvelle Angleterre*, à deſſein d'y prendre des Troupes & des munitions pour ſe rendre maître de *Plaiſance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement conſtruite ſur le haut de la Montagne, dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons ſur ce poſte élevé, qui incommodérent tellement les Vaiſſeaux de ſa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'euſſent voulu. La faute des *Anglois* en cette occaſion, eſt celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déja remarqué pluſieurs fois que les entrepriſes n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiſer; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou ſeize exemples de ma connoiſſance. Je reviens preſentement à l'animoſité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois ſollicité mes emplois ſans ſa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée juſqu'à celui de mon départ, il ne ſe contenta pas de s'aproprier les

les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir ſe faire un ſcrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Morüës par les Habitans, & de faire travailler les autres ſans ſalaire. Je ne vous parle point de concuſſions qu'il fait ouvertement. Car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaiſir de faire des preſens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini ſi j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnérent tous les autres; le 20. Novembre, c'eſt à dire, un mois après le départ de nos Vaiſſeaux Pêcheurs, m'étant aviſé de donner à ſoüper à quelques Habitans, il entra maſqué dans ma Maiſon avec ſes Valets, caſſant vîtres, bouteilles, verres, & renverſant tables, chaiſes, armoires, & tout ce qu'il trouva ſous ſa main. Avant que j'euſſe le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes piſtolets, cette troupe inſolente diſparut fort à propos; car je l'aurois chargée & même pourſuivie, ſi les Conviez ne m'euſſent retenu. Le lendemain ſes Valets firent main baſſe ſur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette ſeconde inſulte ayant pouſſé ma patience à bout; je méditois les moyens de

rend

rendre la pareille à ces Aſſaſſins, lors que les Recolers me remontrérent que pour ne pas altéret le ſervice du Roi. il falloit que je diſſimulaſſe mon reſſentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, & de m'attacher à la lecture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piéce qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi-lieuë de la Place : Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion, & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes priéres des Recolets & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête, en vûë de me chagriner. Après cét incident, les Recolets me conſeillérent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſécutions, en l'aſſurant que j'étois entiérement ſon Serviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant, quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu,

l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je penſe à cette baſſeſſe. Quoi qu'il en ſoit, au lieu d'écouter mes raiſon & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une ſi grande fureur qu'il me chargea du torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentay de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques; le deſordre que cette affaire cauſa ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaux mieux en venir au fait & vous aſſûrer qu'il m'auroit fait arrêter ſi les Habitans avoient parû être dans ſes intérêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût: mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à reflexion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle conſequence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui réſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut très-

agréable

gréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de diſſimuler ſon reſſentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainſi nous nous vîmes & nous nous embraſſâmes avec proteſtation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû paſſer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me perſuader que ſon cœur ne démentiroit pas ſa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut aſſez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où ſon honneur paroiſſoit un peu proſtitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter enſuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des fauſſetez qu'il auroit dû taire. Il eſt inutile de vous mander la voye dont le hazard ſe ſervit pour faire tomber ſes papiers entre mes mains, cette indiſcrétion pourroit être deſavantageuſe à quelques perſonnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les ſuppoſitions contenuës dans ſes écrits, ils n'heſitérent point à me conſeiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenûment qu'ils ne prétendoient plus ſe mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoiſſoient avoir innocemment concouru à ma perte, en retabliſſant la paix entre lui & moi. Cèt avis ſalutaire me fit appercevoir le riſque où j'étois expoſé, ſi je demeurois plus longtems à *Plaiſance*, de ſorte que la crainte d'aller à la Baſtille après l'arrivée des Vaiſſeaux de France, me fit réſoudre à retourner aux eſpéran-

eſpérances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dès que les Habitans aprirent cette nouvelle ils accoururent tous chez moi (à la réſerve de trois ou quatre) pour m'aſſurer qu'ils étoient prêts de ſigner mes procès verbaux) en cas que je vouluſſe changer de réſolution. Mais au lieu d'accepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient » de méchantes affaires, & qu'on les régar» deroit à la Cour comme des ſeditieux » & des perturbateurs du repos public, puis » que par un déteſtable principe de Politi» que, l'inferieur a toûjours tort, quelque bonne raiſon qu'il puiſſe avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui ſembloient me conduire inſenſiblement à quelque groſſe fortune, mais enfin le ſejour de la Baſtille occupoit ſi fort mon eſprit que je ne balaiçai plus, après avoir bien reflechi ſur la ſituation fâcheuſe où je me trouvois, à m'embarquer ſur un petit Vaiſſeau qui étoit le ſeul & le dernier qui devoit paſſer en France. La propoſition que je fis au Capitaine de lui faire un preſent de mille écus fut ſi bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter ſur les côtes de Portugal, moïenant cette ſomme, à condition que je garderois le ſecret. Le meilleur de l'affaire eſt que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Belliſle*, de *l'Iſle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter auſſi-tôt que je ſerois débarqué. Il croïoit avec raiſon que nôtre Vaiſ-

ſeau

ſeau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cens piſtoles remiſes fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne ſont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette ſomme dont je ne me défaiſois pas ſans peine me ſauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le 14. du mois dernier malgré tous les riſques qu'on eſt obligé de courir, quand on eſt aſſez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'eſpace de Mer qui s'étend depuis l'Iſle de *Terre-Neuve* juſqu'en France. Il eſt inutile de vous dire que je laiſſai quantité de meuble à *Plaiſance*, que je nē pūs ni vendre nī emporter. Il vaut mieux ſuivre la route & vous dire que nous eſſuyâmes trois coups de vents effroyables, ſans recevoir aucun coup de mer, & que nous ſinglâmes à mats & à cords 150 lieuës, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, ſouflant du Nord-Oüeſt. Celle ci fut ſi violente que les Matelots s'embraſſoient & ſe diſoient le dernier adieu, ne faiſant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaſſe de nôtre Vaiſſeau nous abîmat ſans reſſource. Si cette bourraſque nous fit peur, les vents contraire de l'Eſt & du Nord-Eſt que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüeſt du Cap de *Finiſterre*, nous cauſerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, enſuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fumes

mes attaquez par un Armateur de Fleſſingue, qui ne pouvant nous arborder à cauſe de l'agitation des Flots ſe contenta de nous Canoner avec ſi peu de ſuccez qu'il n'en couta la vie qu'à un ſeul homme. Il eſt vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez, qu'aprés nous être ſeparez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne peumes preſque point nous ſervir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en deſordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence poſſible, & le Capitaine du Vaiſſeaux trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, ſans être obligé de ſuivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudeſt pendant la nuit. Cette fauſſe route ne nous mettoit pas pourtant ſi fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faiſant auſſi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faiſant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il feroit jour. Il eſt vrai qu'il ne nous ſuivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car aprés avoir été pourſuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut preſque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous puſſions gagner le mouillage de la rade ſous le Canon de la forteresſe de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé le Gouverneur de *Plaiſance* auroit peut-être eu raiſon de s'écrier joyeuſement

incidit

incidit in Scillam &c. mais grace à Dieu nous en fumes quittes pour la peur. Dès que nous eumes donné fond, je comptai les milles écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de ſa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je deſcendis à terre avec toutes mes hardes & dès que je fus en cette Ville; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer ſon voyage en France. Au reſte j'adreſſe au marchand de la Rochel'e qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus neceſſaires de la langue. Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois eſt la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu perſiſte dans le deſſein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conſeille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverſe, afin de pouvoir enſuite demeurer cinq ou ſix mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui ſont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a ſervi de divertiſſement pendant le voyage que je viens de faire, car en reliſant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorſque j'apprendrai que vous êtes content des Mémoires

qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoiſſez facilement que j'ai renoncé à toute ſorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. juſqu'à preſent. Les curieuſes Anecdotes que j'écris de ce tems-là, divertiront ſans doute vos amis, pourvû qu'ils ne ſoient pas de ces inſuportables devots qui ſe feroient crucifier plûtôt que de ſouffrir qu'on fronde un Eccleſiaſtique. Je vous prie de m'ecrire à Liſbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'aſſez bonnes correſpondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ſes preſents, lui reuſſiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peſte de tout ſon cœur de n'avoir pas trouvé le contrechiffre de mes intentions. Quoiqu'il en ſoit il eſt autant du ſon interêt de me faire donner la mort, (ſelon les faits dont il m'accuſe fauſſement) qu'il eſt de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je ſerai vangé, & par conſequent j'aurai lieu de me conſoler aiſément de la perte de mes Emplois & de la diſgrace du Roi.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A

A *Fourcher*, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & le reflux, en l'empéchant de tourner ſur ſon Cable.

Allege, c'eſt à dire, vuide, ſans charge.

A mats & à corde, c'eſt être à ſec, c'eſt à dire, ſans voiles.

Amener les Voiles ou *Pavillon*, c'eſt les abaiſſer, à cauſe de l'excés du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'eſt faire les travaux neceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Metaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau, ou ſur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.

Atterage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſureté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.

Aſtrolabe, eſt un inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premiéres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques ſon garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Loxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B.

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en général, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt élevée au deſſus des bords. Ce Banc eſt couvert de trente ou quarante braſſes d'eau, & pavé de Moruës

Bande

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme juſqu'à preſent. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'eſpace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüeſt* juſqu'au *Nord Eſt* : par la *Bande* de *l'Eſt* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Eſt* juſqu'au *Sud-Eſt* ; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Eſt* juſqu'au *Sud-Oüeſt*, & par la *Bande* de *l'Oüeſt* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüeſt* juſqu'au *Nord-Oüeſt*.

Baſſin. C'eſt une petite eſpace d'eau dormante, à peu prés comme un étang.

Batures, ſont des baſſes ou des chaînes de rochers qui s'étendent ſous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent juſqu'à cinq ou ſix pieds plus ou moins de la ſurface de cet élement, ce qui empêche que les Vaiſſeaux, les Barques &c. ne puiſſent flotter au deſſus.

Boüillons. Ce ſont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cauſe des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en ſervent à prendre du Poiſſon ſur les fonds ſablonneux, & ſur tout des Anguilles, ſur les bords du Fleuve de *S. Laurent.*

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près ſemblables aux Bouteux, qui ſervent au même uſage.

Braſſe. Eſt une meſure de cinq pieds par-

mi les Navigateurs François.

Brigantin, eſt un petit Bâtiment de rame & de voile leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il eſt aigu à poupe comme à prouë, & il eſt pincé pour bien aller.

C.

C *Alumet* en général, eſt une pipe. C'eſt un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établiſſemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'eſt conſervé juſqu'à preſent parmi les François qui y ſont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Ganondaoé*; & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, ſont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Iſles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

Capa y d'eſpada. C'eſt un tître de Gaſcogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conſeillers du Conſeil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, ſe contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Carguer. Carguer les voiles, c'eſt les pliſſer ou

ou les raſſembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on raſſemble en long. Cette manœuvre ſe fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordons d'une bourſe.

Caſſe tête. Ce mot ſignifie maſſuë. Les Sauvages l'appellent *Oſſan Ouſtik*, c'eſt à dire, que *Aſſan* ſignifie *Caſſe* & *Ouſtik* ſignifie *tête.* Ainſi ces deux mots ſignifient *Caſſe tête.*

Chenail. C'eſt une étenduë d'eau aſſez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux ſont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui ſe conduiſent par le moyen de ces marques ou même par la ſonde, car ils riſqueroient de perdre leur Vaiſſeau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail.*

Cliſſes. Ce ſont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaiſſeur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & auſſi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il eſt plus grand que les Compas ou Bouſſoles ordinaires. On s'en ſert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord - Eſte inceſſamment dans l'autre Hemiſphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeſte ſoûjours en celui-ci ; c'eſt à dire au deçà

de la Ligne Equinoctiale. De ſorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrés, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une alidade & d'un fil qui coupant un verre dudit Compas en deux partie égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil ſe couche, qui eſt le vrai tems propre à faire cette obſervation; car au lever de cet Aſtre & à ſon midi, on peut ſe tromper, à cauſe des réfractions, ou &c.

Coureurs de Bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* auſquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de tranſporter des Marchandiſes dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me ſemble, les appeller plûtôt Coureurs de riſques, que Coureurs de Bois.

Courir bord ſur bord. C'eſt la même choſe que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D.

Donner des Culées. C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrêmité de laquille

quille ſoit bien forte pour réſiſter à quelques culées, lors que le fonds eſt un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chaſſe. C'eſt-à-dire, pourſuivre un Bâtiment ; courir ſur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'eſquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'eſt la même choſe que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviére.

E.

E *Cores.* Sont les bords d'un Banc, leſquels ſont eſcarpez comme une muraille.

F.

F *Eſtin d'Union.* Terme dont les *Iroquois* ſe ſervent pour ſignifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes ; c'eſt-à-dire, entre les cinq Nations *Iroquoiſes.*

Flot. Bâtiment à flot, c'eſt lors qu'il flotte ſur l'eau ſans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux ſens. Celui de ma Lettre eſt le changement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être tranſporté d'un lieu à un autre, un fret de perſonnes, de bled, de liége ou de plume, eſt plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choſes rempliſſent un Bâtiment ſans le charger ; au contraire des Marchandiſes peſantes, à ſçavoir le Vin,

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G.

G*Ouverner.* C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir, car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

Grelins épiſſez. Sont des cordages amarrez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

H.

H*Uniers.* Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mats.

K.

K*Itchi Okima.* C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouverneurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand* & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onontio*.

Lati-

L.

L*Atitude.* Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle où l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue zague, comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées, tantôt à droit tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour le ſoutenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle prés de quatre lieuës à droite route, de dix qu'il a fait en louvoyant.

M.

M*Aîtres* ou *Précintes.* Sont deux faites ou perches rondes de bois dur d'une ſeule piéce, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les barres & ſes Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Molir. C'eſt ſe rallentir, diminuer ou ceſſer peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il eſt aux abois.

Para-

P.

Parages. Ce ſont de certains eſpaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Iſles, deux Terres ou deux degrès de latitude.

Perroquets. Ce ſont deux petits mats ſituez ou poſtez ſur les mats de Hune. Ce ſont auſſi les voiles convenables à ces deux petits mats.

Portage. Faire portage, c'eſt tranſporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'eſt-à-dire, du pied d'un Cataracte juſqu'au deſſus, ou d'une Riviére à un autre.

Porter. Porter ſur une terre, c'eſt aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'eſt l'extrêmité ou la queuë d'un Vaiſſeau. Le Gouvernail y eſt placé & ſoûtenu par les gonds de l'Eſtambord où les vis du Gouvernail ſont enchaſſez.

Prouë. C'eſt la tête ou l'avant d'un Vaiſſeau qui coupe les flots, c'eſt-à-dire, le bout où l'extrêmité d'un Vaiſſeau qui ſe preſente le premier à la Mer.

Q.

Quille. C'eſt l'ame d'un Râtiment, c'eſt à dire une longue piéce du meilleur bois qu'on puiſſe trouver ou pluſieurs jointes enſemble, pour ſuporter le grand faix de toutes les piéces de charpente qu'on employe à la conſtruction.

Radou-

R.

R *Adouber.* C'eſt-à-dire raccommoder, reparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il eſt parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Iſle, par Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

Refouler. C'eſt forcer la marée où refouler les courants d'une Riviére, c'eſt-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courans ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſoufflent plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iſles de l'Amérique, ſoufflant de la bande de l'Eſt depuis que le Monde eſt Monde ſans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Eſt un inſtrument pour la Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

S.

S *Ancir* ou *chanſir*, c'eſt-à-dire couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui arrive

arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade ; un Saut, un Cataracte, c'eſt-à-dire deſcendre en bateau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bateau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la proüe au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes : Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le ménent peu à peu au tombeau ; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul remède,

Siller ou *ſingler*, c'eſt-à-dire, pouſſer en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin. &c.

T.

Toulet. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous menagez de deux en deux pieds dans le platbord d'une Chaloupe.

Traineaux. C'eſt une voiture ou machine con-

conſtruire en figure de quarré long ſur deux petites piéces de bois de quatre pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, où ſont cloüez pluſieurs cerceaux couvers de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux piéces ſont d'un bois dur très-bien poli, afin de mieux gliſſer ſur la nége & ſur la glace. Ceux-ci ſont les traîneaux à cheval; car ceux dont on ſe ſert avec deux ou quatre Dogues, ſont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luiſant, leſquelles ont un demi pouce d'épaiſſeur, cinq pieds de longueur, & un demi de largeur.

V.

V *Arangues.* Celles-ci ſont à peu prés de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette difference qu'elles embraſſent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles ſont enchaſſées. Leur épaiſſeur eſt de trois écus, & leur largeur eſt de quatre pouces.

Vent frais. Eſt un vent modéré, qui ſouffle également ſans rafale.

Voguer. C'eſt faire avancer un Bâtiment de rame par le ſecours de ſes Avirons.

Fin du Premier Tome.

BIBLIOTECA

[illegible] p. 415.

[illegible] de l'Aurore rapportent au contiple. 10.
[illegible] en Canada plus longs qu'à Paris. 12.
[illegible] 146.
[illegible] dans le Canada le printems et l'automne; les vents d'Ouë[illegible] ... C'est sur la route de France en Cana[illegible] 113.
[illegible] 150.
[illegible] dans le Lac des Hurons. 116.
[illegible]
[illegible] les trois quarts de l'année sur le Fleuve de St. Laurent. 223.
Les [illegible] transplantez chez les Negres, et les Negres en Europe ne changent [illegible] couleur qu'après plusieurs generations. 270, et suiv.
[illegible] 252.